

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

Bulletin
de
l'Académie Royale
de
Langue et de Littérature Françaises
1979

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

SOMMAIRE

Modèles grecs dans l'œuvre de Giono

Note sur *Le chant du monde*

Communication de M. Robert-Léon Wagner à la séance
mensuelle du 9 mai 1979 65

Le « jardin symbolique » de Marthe Bibesco

Article de M. Eric R. Bennett 89

Nouvelles réimpressions — Nouveaux contrefacteurs

Article de M. François Godfroid 103

Chronique 154

Catalogue des ouvrages publiés 155

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre
par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm,
réservées pour tous pays.

Modèles grecs dans l'œuvre de Giono

Communication de M. Robert-Léon Wagner
à la séance mensuelle du 9 mai 1979

Notre confrère Robert-Léon Wagner, dont nous souhaitons si vivement le retour parmi nous, avait accepté de faire une communication à notre séance du 9 mai. Abordant un aspect très neuf et passionnant de l'œuvre de Jean Giono, il appuyait son étude sur certains livres de l'écrivain, et particulièrement sur Le chant au monde; il avait eu la gentillesse de rappeler d'abord quelques éléments précis, nécessaires et parfois oubliés, de cet ouvrage. Nous publions cette note préalable en préface à son très beau texte.

Lieu de l'action

Le pays Rebeillard. Un vaste territoire clos que ceinturent sur trois côtés de hautes montagnes. Le seul point par lequel il communique avec l'extérieur est une gorge étroite où s'étrangle un fleuve né des glaciers, qui traverse le pays avant d'en sortir et de poursuivre sa course vers le sud. Au centre de la contrée s'élève le gros bourg de Villevieille, ancienne agglomération médiévale. En dépendent vers le nord, dans la direction des montagnes d'importantes métairies, étables, granges perchées sur de hautes collines; vers le midi, jusqu'à la gorge, des fermes, de petits villages sis au milieu de terres à culture, et de part et d'autre du fleuve, ces pâturages où circulent des manades de taureaux sous la conduite de leurs meneurs. Ceux-ci correspondent à son de trompe avec leurs compagnons qui s'occupent, eux, du bétail demeuré sur les collines. À Villevieille, dans une demeure sise à proximité de l'ancien château des évêques, vit et exerce ses talents de guérisseur, de rebouteux, un nain quelque peu magicien, quelque peu philosophe, M. Toussaint connu sous le nom de « celui qui vend des almanachs ».

L'ensemble du pays Rebeillard (à l'exception de M. Toussaint) est sous la domination du clan des Maudru, dont les membres se partagent la propriété des terres, des collines, des bois avoisinants ainsi que d'immenses troupeaux de taureaux. Les bêtes portent la marque M sur leur robe. M figure sur les tabliers ou les houppelandes des serviteurs — goujats, meneurs — qui s'occupent du bétail. Mais en fait l'ensemble des habitants du pays travaille pour le clan: fermiers qui assurent le ravitaillement et à Villevieille, corroyeurs, tanneurs et artisans de toute espèce dont l'activité est en

rapport avec les troupes. Un coursier ramène à intervalles réguliers de l'extérieur le tabac, des nouvelles, des fournitures. Trois gendarmes représentent symboliquement un pouvoir civil lointain. Mais ils n'obéissent en fait qu'aux ordres du clan et sans l'aveu de celui-ci se gardent d'intervenir dans une affaire de coups et de blessures qui serait cependant de leur ressort.

À l'heure actuelle, le clan est représenté par son chef, Maudru, veuf, homme d'une stature colossale, impérieux, qui parle la langue de ses taureaux ; par sa fille, Gina, qu'il destinait à un riche mariage ; par une sœur, dont le caractère ne le cède en rien à celui de son frère en fait d'indépendance, d'autorité, et qui vit un peu en rupture de ban ; par un neveu. Ce Maudru a fixé une fois pour toutes les coutumes, les usages, les interdits qui constituent la loi non écrite sous laquelle vivent les habitants du pays Rebeillard. Il veille à leur observation, et représente à lui seul la Justice et le Pouvoir exécutif qui sanctionne les manquements à la loi.

L'action

Or des événements graves viennent justement d'introduire le désordre dans cette communauté.

Ils sont le fait d'un étranger au pays, solide gaillard roux, Danis, dont le métier consiste à abattre des arbres, d'en arrimer les troncs en radeaux et à faire flotter ces bois jusqu'au-delà de la gorge afin de les livrer à la plus proche scierie. Danis enfreint une première fois les lois de l'hospitalité en séduisant Gina, la fille de Maudru. Il les violera une seconde fois un peu plus tard, lorsqu'au cours d'une rixe avec des meneurs lancés à ses trousses, il blessera à mort le neveu de Maudru. Exposés à la vindicte de celui-ci et dans l'impossibilité de s'enfuir (le gel commençant à prendre le fleuve et à immobiliser les bois), Danis et Gina se réfugient dans la demeure de M. Toussaint.

De l'autre côté de la gorge, en aval, un couple — Matelot (ancien marin) et sa femme Junie (dont on apprendra qu'elle est la sœur de M. Toussaint) — attend le retour de leur fils Danis et s'inquiète de ne pas le voir revenir. Matelot, persuadé que son fils est mort, entreprend d'aller chercher son corps ; mais à son âge, affaibli qu'il est, ce voyage est rude. Un de ses compagnons, Antonio, dit Bouche-d'or, qui vit en célibataire dans une île du fleuve, lui propose de l'accompagner. Départ des deux hommes qui, à l'orée du pays Rebeillard portent secours à une jeune femme — Clara — en mal d'enfant. Antonio s'éprend d'elle et la confie à la Mère de la route.

Récit des étapes qui conduisent à Villevieille Matelot et Antonio mêlés à un cortège de malades allant consulter M. Toussaint.

Récit de l'enterrement nocturne du neveu de Maudru dans une fosse creusée au pied d'un arbre sur les hautes collines. Récit de l'hiver que Matelot et Antonio passent chez M. Toussaint en compagnie de Danis et de Gina.

Avant-entrée du printemps. Le monde va commencer à chanter. Imprudemment, Matelot, qui s'est fait connaître pour le père de Danis, sort un soir, ivre, d'un cabaret et est tué par derrière par deux hommes de main de Maudru. Pour le venger, Antonio et Danis incendient de nuit les métairies, les étables et les granges des Maudru.

Entrée du printemps qui libère les eaux du fleuve. Les radeaux flottent. Danis et Antonio y embarquent subrepticement Gina et Clara l'aveugle. Le convoi s'ébranle, mais au jour, alignés sur les berges, les hommes de Maudru attendent l'ordre de tirer

sur les fuyitifs. Suspense. Soudain, à la surprise de tous, des sons de trompe avertissent les hommes de laisser passer le convoi. Danis revivra donc sa mère et fondera un foyer avec Gina. Antonio conduira Clara dans son île et ils feront là l'apprentissage de l'amour.

N.B. L'éditeur du texte, M. P. Citron, insiste sur le caractère imaginaire du lieu de ce récit. On chercherait en vain à identifier sur une carte de la Haute Provence le territoire du pays Rebeillard. De même, le fleuve innommé qui traverse ce pays ne présente aucun des traits de la Durance.

Une fois que G. Gallimard eut prévu l'insertion des œuvres romanesques de Giono dans la *Bibliothèque de la Pléiade*, R. Ricatte et P. Citron, secondés par des collaborateurs qualifiés, entreprirent d'en publier une édition critique¹. Les « carnets » leur fournirent la matière d'une abondante *variis lectio*. Ils exploitèrent les enregistrements d'entretiens auxquels l'écrivain avait consenti à se prêter. Le « *Journal* » et quelques manuscrits porteurs de corrections constituèrent d'autres sources. Cet admirable travail s'est fait en partie du vivant de l'auteur et constitue par là un événement rare dans l'histoire littéraire. Il permet notamment à ceux dont *Colline*, *Regain*... avaient enchanté la jeunesse de se livrer à l'exercice fécond d'une re-lecture et de découvrir à quel point l'œuvre de Giono demeure en maintes parties énigmatique. Car cet appareil de variantes, de notes, éclaire, certes la manière dont l'écrivain travaillait à sa table et résolvait des problèmes d'ordre technique ; mais sa vertu principale, à mes yeux, est d'accuser à propos de presque chaque roman ou poème des zones d'ombre où, au-delà d'une première lecture, nous devons aller chercher les éléments de sa signification profonde.

On n'imagine plus Giono sans la compagnie de ses « carnets ». Ceux-ci lui étaient aussi indispensables qu'au peintre la palette, surface où le tube dose, où le pinceau étale et mélange les couleurs jusqu'à obtenir celle qui s'impose à telle place, dans un tableau. Ils lui servaient aussi de repères, de reposeirs pourrait-on dire. Giono portait rarement en tête le projet d'un seul livre. Sa mémoire bourdonnait d'intrigues, d'images, de figures en

1. Tous nos renvois seront faits à cette édition qui compte déjà quatre volumes dans la *Bibliothèque de la Pléiade*, Paris, N.R.F. Gallimard.

tumulte, impatientes d'être appelées un jour à trouver forme dans de beaux récits. Il semble que la marche, les escapades à travers champs ou à flanc de colline au cours desquelles la solitude lui permettait d'inventorier ce trésor de fables, favorisaient l'engendrement de phrases, voire de longs paragraphes que l'écrivain notait en vue de les utiliser plus tard, le moment venu. C'est là enfin que trouvaient place nombre de références à des livres et maints extraits qui attestent l'étendue et la variété de sa culture.

Aux témoignages qu'apportent ces documents s'en ajoute un autre, de plus de prix encore, parce qu'il émane, au style direct, de l'auteur en personne. À plusieurs reprises, en effet, avec une insistance et une netteté significatives, Giono nous a prémunis contre un piège où risque de se prendre un lecteur insuffisamment attentif. Au même titre qu'un Dickens, un Kipling, un Conrad, il est de la race des conteurs nés. On reconnaît ces êtres à ce que, livrés corps et âme au démon qui les habite, ils s'identifient en quelque sorte à la fonction de captiver ceux et celles en qui l'âge, l'expérience n'ont pas étouffé le plaisir de s'abandonner aux prestiges d'une histoire. Tout, pour eux, se prête à devenir matière de contes, mais si chacun est détenteur d'un don propre qui lui fait exercer son ministère comme nul aède n'avait fait avant lui, ils s'apparentent par un trait qui les différencie radicalement des maladroits qui se parent, sans raison aucune, du titre de conteurs. Leurs facultés opératoires demeurent sans cesse sous la dépendance de l'*imaginaire*, laissant celui-ci imprégner et féconder le réel vécu jusqu'à conférer une valeur poétique aux données immédiates des sens. Giono s'est ainsi défendu avec force d'être l'esclave du souci qui préoccupe les romanciers naturalistes, celui d'inventorier et de décrire ce dont se compose notre monde en apportant à ce travail l'objectivité d'un reportage. Il ne voyait là qu'imposture et cette conviction fut à l'origine de sa rupture avec E. Dabit ¹. Le « réalisme » (car il récupère le terme) dont il se réclame vise au contraire à présenter les êtres et les choses sous les apparences que leur prête la sensibilité de l'écrivain, c'est-à-dire tels qu'ils naissent sous le regard d'un artiste

1. Cf. la notice de Henri Godard à *Fragments d'un Paradis*, t. III, p. 1523.

habile à discerner la sur-réalité de ce qu'il contemple¹. À cette opération, le méditerranéen nourri d'Homère et de Virgile qu'est Giono n'hésite pas à donner le nom de *mensonge*. En quoi on peut le suivre, à condition évidemment d'écarter toutes les connotations péjoratives que ce terme implique dans la langue courante. Dès lors *mentir* vaut à dire « faire œuvre de vérité », restituer au monde son statut originel ; et Giono, à qui la Bible n'était pas moins familière que l'*Odyssee*, la *Théogonie* ou le *Timée*, en eût trouvé confirmation dans certains commentaires de la *Genèse*.

En créant l'homme au sein d'un Paradis, Dieu l'avait muni d'un premier don : celui de percevoir les êtres et les choses dans leur *unicité* à travers l'aura qui, émanant de chacun d'eux, différencie son essence. Il lui avait fait un second cadeau. En cet état naissant, le langage avait bien moins pour fonction de dénoter conceptuellement les situations qui se proposent à l'homme que d'*évoquer* ce que leur aura éveillait dans son âme. À l'origine, les mots n'étaient pas des concepts ; ils enchantaient, par une sorte de vertu talismanique, et se révélaient propres à la fonction, essentiellement poétique, de créer au niveau du langage de belles répliques aux merveilles qui peuplaient le Paradis.

Survint la chute après la faute. L'homme se réveilla en exil et dès lors tout changea. Ce qui les entourait apparut désormais aux yeux d'Adam et d'Eve sous l'aspect de sèches et plates réalités. Du même coup, domestiquée par les Pouvoirs, la langue, en peu de temps, fut atteinte de la dégénérescence dont languissent aujourd'hui tous les idiomes. On l'asservit à des fins pratiques. Conceptualisés, les mots perdirent peu à peu leur aptitude primitive à traduire la joie que l'homme ressentait à ne percevoir autour de lui que des figures auréolées de beauté.

La chute et la punition qui s'ensuivit auraient eu pour effet de substituer au jardin paradisiaque ces structures désespérantes — pyramidales ou cylindriques — issues des songes de Jean Valjean ou de Beckett, si Elohim, mû de pitié, n'avait prévu deux recours

1. Cf. *Noé*, t. III, p. 705 : « J'ai ma vision du monde ; je suis le premier (peut-être le seul) à me servir de cette vision, au lieu de me servir d'une vision commune. Ma sensibilité dépouille la réalité de tous ses masques ; et la voilà, *telle qu'elle est*, magique. Je suis un *réaliste* ».

de salut pour la descendance de ses créatures dévoyées. L'une, la mémoire que l'homme conserve d'un Eden lointain : ce souvenir latent qui lui garantit la certitude d'une évasion, d'une libération des servitudes du submonde. L'autre, l'envoi ici-bas de messagers auxquels est dévolue la mission de ré-instaurer le langage dans sa fonction première et, par-delà, de nous enseigner à redécouvrir l'essence de tout être, de toute chose, à travers leur aura. Mission divine merveilleusement définie dans sa dualité par les syntagmes-clés de Marguerite Duras *Détruire, dit-elle* et d'Apollinaire *Et que tout ait un nom nouveau*.

Un nom nouveau... Giono les avait-il présents à l'esprit, ces mots, quand il délègue à Melville le pouvoir de médiation dont les anges dont je parlais — qui ne sont autres que les poètes — sont détenteurs ? Je ne saurais le dire, mais je tiens l'épisode (issu tout entier de son imagination) qu'on lit dans *Pour sauver Melville*¹ pour un message aussi radieux, aussi salvateur que le cri d'espoir d'Apollinaire. Le poète-magicien ouvrant les sens et le cœur d'une femme, par l'unique vertu de son langage, aux beautés sur-réelles d'un univers qui, jusque-là, lui avaient été dissimulées. Or les prestiges grâce auxquels Melville suscite en Adeline White une Eve nouvelle, ou bien ceux dont use Antonio Bouche-d'Or pour s'attirer la bienveillance d'étrangers², qui donc en a maîtrisé les secrets mieux que Giono ? De *Colline à l'Iris de Suse*, son œuvre tout entière dévoile un monde au sein duquel nous vivions, mais sans le savoir, en ayant perdu le sens, jusqu'à ce que ce magicien eût déchiré les taies qui voilaient nos yeux aveuglés depuis la chute. Et c'est désormais le but d'une relecture de ces histoires que d'explorer les cantons de cet univers. Ici nulle discrétion n'est de mise, puisqu'il s'agit — en nous laissant guider par Giono lui-même — de prendre les mesures de sa vaste création romanesque. C'est ainsi que l'a compris R. Ricatte en préfaçant l'édition des *œuvres romanesques*³. Les questions qu'il pose à celles-ci, les réponses qu'il tire des analyses auxquelles il soumet les fonctions de l'espace, du vide, du fluide, du solide chez ce voyant qu'un exercice sauvage de l'écriture sauvait

1. Cf. T. III, pp. 51-53.

2. Cf. *Le chant du mode*, T. II, pp 221-222.

3. Cf. T. I, pp. IX à LIV.

seul de l'ennui, autant de jours ouverts sur les arrière-plans des romans et des chroniques. En m'inspirant de ces pages si lucides, je voudrais attirer votre attention sur un point qui n'a pas échappé à Ricatte, mais que celui-ci n'a pas pu traiter à fond. Moi-même d'ailleurs ne ferai-je guère que jeter les bases d'une enquête qu'il faudra bien conduire un jour jusqu'à son terme.

Si je veux suivre l'exemple de Ricatte, quelle interrogation formulerai-je à mon tour? En voici une que me suggère un pittoresque souvenir. Entre 1925 et 1928 circulait au Quartier latin un personnage bien mis, un peu étrange toutefois dans ses manières, et dont le regard exprimait une indéniable angoisse. Il abordait passants, passantes, avec ces mots, toujours les mêmes: « Connaissez-vous Dieu? Où, comment est-il? » Nous l'appelions irrévérencieusement le *fou de Dieu*, et ceux d'entre nous qui avaient un peu de lecture se l'imaginaient comme un être échappé d'un roman de Dostoïevsky. L'âge venu, j'estime que cette question constitue la meilleure entrée en matière, quand on aborde l'œuvre d'un grand romancier. Elle est, comme la lampe d'Aladin, ce talisman faute duquel on se perd dans l'exploration des architectures labyrinthiques que sont les rêves d'un Balzac, d'un Dickens, d'un Henry James, d'une Virginia Woolf... et d'un Giono. Y saisit-on la présence de Dieu, et sous quelle apparence? Et si Dieu semble en être absent, à quelle logique obéissent ces songes qui s'informent dans des structures romanesques?

D'entrée de jeu on peut dire que Dieu — à savoir sous ce nom le Dieu Judéo-chrétien — ne figure pas au nombre des forces élémentaires puissantes, quelquefois terrifiantes, auxquelles l'homme s'affronte dans *Que ma joie demeure* par exemple, ou *Batailles dans la Montagne*. Pas davantage n'intervient-il, en qualité de Providence, dans le destin de Langlois ou dans celui de Pauline de Theus. Cela ne tient pas du hasard. Ce Dieu est trop façonné par les théologiens, trop dogmatisé, si j'ose dire, pour toucher un homme qui, bien que baptisé catholique, a été et est demeuré jusqu'à sa mort foncièrement incroyant (au sens que les clercs donnent à ce mot), hostile à tout *credo* comme à toute Église. Ricatte fait état d'une confiance à ce propos ¹. À l'âge où

1. Cf. T. I, *Chronologie*, p. LVII.

d'ordinaire un enfant accueille la religion de son entourage à travers les prestiges de gracieuses légendes et de belles images, le catéchisme laissa celui-ci « de glace », à l'entendre ; et ce n'est sûrement pas dans un esprit de foi qu'un peu plus tard ce même enfant prêta l'oreille aux histoires tirées de la Bible que son père lui lisait ou lui racontait. D'autre part, Ricatte ne parlerait pas de lui comme d'un homme « qui ne croit ni à dieu (respectons son orthographe) ni au diable »¹, s'il n'était assuré de l'indifférence de Giono en matière de dogme et d'Église. Aussi bien l'orthographe du mot *dieu* a-t-elle posé un problème aux éditeurs. Ayant demandé à Giono comment il convenait d'en user, avec ou sans majuscule, celui-ci leur conseilla de *conserver la minuscule qu'il employait très délibérément, et de ne la supprimer que là où elle constituait une manière d'in vraisemblance psychologique dans le discours d'un personnage*². De fait, la minuscule apparaît dans une note inédite afférente à *Noé*, bien que la phrase où le mot figure eût pu être écrite par le plus orthodoxe des catholiques³. Cela posé, notons que l'emploi de ce nom commun implique peut-être la représentation d'un *aliquid*, différant du tout au tout de celle que juifs, chrétiens et musulmans se font de Dieu, mais qui n'en serait pas moins « religieux » par quelque côté. Nous y reviendrons.

Abandonnons pour un temps l'individu, l'être social que fut Giono. Considérons celui-ci dans sa fonction de poète, de voyant, de créateur, édifiant au-delà de notre monde, un peu à la manière des dramaturges du Moyen Age, les diverses *mansions* d'un univers romanesque. A-t-il agencé une histoire d'où le Dieu des religions abrahamiques est exclu et qui néanmoins pose un problème dont la solution requiert la haute autorité d'une Puissance surnaturelle ? On songe aussitôt au pays Rebeillard où se joue le destin de deux couples et de trois autres personnages. Les lecteurs que *Le chant du monde* avait bouleversés en 1934 n'appri-

1. Cf. T. I, *Préface*, p. XLIII.

2. Cf. T. I, *Avis au lecteur*, p. LXXXVIII.

3. Cf. T. III, p. 149. Extrait du carnet op. 30, f^o 24, 20 février 1947. « Jamais le travail n'a été aussi facile. Jamais je n'ai cru comme maintenant qu'il était bon. Jamais je n'ai eu plus de certitude de faire de mieux en mieux. Jamais je n'ai eu plus besoin de prier dieu qu'il me garde en vie ».

rent pas sans surprise en 1972 que Giono s'était dépris de cette œuvre. P. Citron relate en effet qu'avec le temps l'auteur en était venu à la juger sans indulgence¹. Ce repentir est d'autant plus inattendu qu'un prière d'insérer inédit, qui se rapporte selon toute vraisemblance à ce roman², ne fait pas mystère de la valeur messianique que Giono assignait à ce message. Quels sont ses griefs? D'abord un « excès de lyrisme », reproche qui s'appliquerait plus justement à *Que ma joie demeure*, mais passons. Second remords : n'avoir pas ménagé plus de place au « mal » dans ce roman. Or là s'insurge quiconque garde en mémoire les meurtres, le sang versé et les flammes vengeresses qui souillent et embrasent le pays Rebeillard. N'est-ce pas au surplus une manifestation du mal que les infirmités, les disgrâces, les souffrances des pauvres gens qui vont quérir à Villevieille le secours de Toussaint, le guérisseur? Mais prenons garde qu'à raisonner de la sorte, nous faisons du « mal », comme les croyants, le synonyme soit de « péché », soit d'« imperfection de l'être », c'est-à-dire une représentation typiquement chrétienne très étrangère à Giono³. Je serais plutôt enclin à supposer que celui-ci regrettait, au fond, d'avoir prêté à Maudru une clémence grâce à laquelle le livre se clôt sur le double enchantement amoureux du besson et de Gina, d'Antonio et de Clara.

À quelques exceptions près — notables il est vrai —, la conclusion des histoires issues de la plume de Giono est plutôt empreinte de tristesse. Ces histoires frappent même par la constance avec laquelle l'auteur fait de la *cruauté* un ressort essentiel des intrigues qu'il invente⁴. *Noé*, où on observe son imagination *en travail* est caractéristique à cet égard. L'auteur y consigne pour mémoire, en vue de les sauver, des données élémentaires qui, avec le temps, auraient pu devenir chroniques, contes ou romans. Or de ces histoires en bourgeon, pas une ne respire la sérénité. Personne ne s'aviserait plus désormais de présenter

1. Cf. T. II. *Notice*, p. 1279.

2. Cf. *ibid.*, p. 1283.

3. Aussi bien, l'éditeur use-t-il avec prudence de la minuscule dans l'orthographe de ce mot.

4. Ainsi, dans les suites que Giono prévoyait pour *Le chat du monde*, il aurait fait mourir les personnages les plus sympathiques.

l'ensemble de l'univers gionisque comme imprégné de l'innocence qui pacifiait le Paradis, ce jardin où jamais taureau n'eût assailli Eve comme fait celui de Leppaz éventrant la pauvre Adèle Cotte ¹. Abel meurt et la voix de son sang monte jusqu'à Javeh : une seule mort injuste trouble l'ordre du monde. Dans l'œuvre de Giono plus d'un appel s'élève ainsi du sol. Mais vers qui ? Et pourquoi, s'il n'est personne au ciel qui y prête l'oreille ?

Dans quel contexte se déroule *Le chant du monde* ? Cette question implique qu'on admet une dépendance étroite de l'intrigue au milieu qui lui sert de cadre. Ce milieu, Giono l'a-t-il inventé de toutes pièces, ou bien en avait-il trouvé quelque part le modèle ? C'est de cette seconde hypothèse que nous partirons, car elle est vérifiable et permet, une fois étayée, de saisir la structure profonde du roman. Disons donc d'entrée de jeu que sous la fiction du pays Rebeillard — inidentifiable sur une carte de la Provence — Giono reconstitue le modèle abstrait d'une de ces sociétés telles qu'il en existait en Grèce à l'aube de son histoire.

Les critiques ont été sensibles au caractère mythique de ce pays. Mais à quoi tient essentiellement l'étrangeté de celui-ci ? A des particularités topologiques qui font de lui un pays clos, indépendant des régions environnantes. Des hautes montagnes neigeuses qui le ceignent presque aux deux tiers dévalent des eaux. Ces torrents donnent naissance à un fleuve que son cours entraînera très loin de ses sources, mais une fois seulement qu'il se sera resserré au creux d'une gorge des plus étroites qui constitue la seule voie par où le Pays Rebeillard communique avec l'extérieur. Partis à la recherche d'un enfant perdu, les deux protagonistes de l'histoire, Matelot et Antonio, doivent donc longer le fleuve à contre-courant et franchir le défilé donnant accès au territoire où Danis, le fils de Matelot, était allé scier des arbres et d'où il n'est pas revenu. Au-delà de ce seuil, le jour levé, les deux hommes voient paître sur les rives du fleuve d'énormes taureaux dont les cornes en lyre effilées servent de perchoirs à des oiseaux : ces bêtes, ainsi que leurs pâtres, semblent sortir tout droit de quelque bas relief antique. Si Matelot et Antonio avaient la moindre culture, ils verraient plus tard dans Villevieille et ses

1. Cf. *Batailles dans la montagne*, T. II, p. 989 sqq.

alentours la réplique d'une cité grecque antique dominée par un Tyran. Ce Maudru, pour l'appeler par son nom, semble investi par délégation d'un pouvoir absolu tant sur les saureaux, dont il parle la langue, que sur les goujats, les meneurs, les corroyeurs, les tisserands ou artisans de toute sorte et les fermiers qui peuplent ses domaines. Administrativement, ce pays dépend bien d'un haut fonctionnaire lointain, mais les gendarmes qui, à eux seuls, représentent cette autorité extérieure sont si bien à la botte de Maudru qu'ils n'oseront même pas intervenir dans une sombre histoire de coups et blessures susceptibles d'entraîner la mort, qui est cependant de leur ressort. Toutes les coutumes en vigueur au Pays Rebeillard ont été fixées par le Tyran qui veille à les faire respecter. Antonio et Matelot en enfreignent une lorsqu'ils allument un feu dans le couvert où gît et crie Clara en mal d'enfant. Danis de son côté, en enlevant Gira, a gravement contrevenu aux règles qui président, dans le clan Maudru, au mariage des filles et au partage des biens. Il est bien fait mention, une fois, d'une *place de l'église* à Villevieille (p. 282) et d'un *palais des évêques*, mais est-il quelqu'un, ici, qui aille se recueillir sous les voutes d'un édifice du culte? En tous cas, nul prêtre n'accompagne la théorie des chars et des voitures qui gravissent de nuit, à la lumière fantastique des torches, les pentes du haut plateau où une fosse, creusée par Antonio, attend le corps du neveu de Maudru blessé à mort par Danis. Aucune prière chrétienne, non plus, ne sera récitée sur la tombe.

Toute cité antique comportait un temple. La petite pièce centrale du bâtiment, la *cella*, hébergeait l'image du dieu, du demi-dieu ou du héros qui protégeait la cité. L'enceinte du temple était un lieu d'asile en même temps que lieu des sacrifices. En certains pays des prêtres y exercent encore aussi la médecine. Quoi qu'il en soit l'espace couvert par le temple échappe au pouvoir du Tyran.

La demeure occupée par Toussaint (qui se trouve être le beau-frère de Matelot) participe du temple. Toussaint lui-même petit bossu déjeté, très frêle, mais dont les mains savent palper, identifier le mal, reconnaître l'endroit du corps où se niche la mort, maître de surcroît des vertus des plantes, participe du prêtre autant que du prophète et du philosophe. Qu'il émane de lui une

puissance à laquelle celle de Maudru n'ose se mesurer, le fait que sa maison soit inviolable en est la preuve : Danis et Gina, Matelot et Antonio ne cesseront pas d'être en parfaite sécurité entre ses murs. Les espions que Maudru y envoie sous le couvert d'une feinte maladie sont immédiatement démasqués par Toussaint. Les hommes de main de Maudru ne pourront atteindre ceux que leur maître leur a désignés, sinon *hors* de l'enceinte sacrée. Ils manqueront de peu Danis, mais infligeront par derrière à Matelot, qui sortait ivre d'un cabaret, une mort dont j'ai tenté ailleurs de donner l'explication. Ainsi, au pays Rebeillard, l'existence des êtres qui le peuplent se joue entre un réseau d'interdits conventionnels dont l'inobservance expose sans recours à la mort ceux qui s'en sont rendus coupables. Aussi bien Maudru décide-t-il d'abord la perte des êtres par qui le désordre s'est installé dans son domaine. Or, contrairement à toute attente, à l'exception de Matelot, et Danis (en dépit de sa déraison) et Gina (transfuge du clan Maudru) et Antonio (allumeur de feu), tous se sauvent et échappent au châtimeut. Nous commençons à entrevoir pourquoi Giono, sur le tard, s'est repenti d'un tel défi à la logique de la situation, et un retour en arrière nous aidera à mieux comprendre le sens qu'il donnait au mot de « mal ».

Au temps antiques, les individus des deux plus hautes « fonctions » qui régnaient sur les hommes et qui prenaient soin d'eux s'instituaient les représentants (ou les délégués) sur terre de Puissances supérieures. Ils réglaient en conséquence, d'après les conseils de Sages avisés ou de devins inspirés, les frontières qui démarquaient les domaines du licite ou de l'illicite, du permis et du défendu. Les lois traçaient ainsi des voies plus ou moins étroites que les mortels, s'ils se fiaient à une prudence instinctive, se gardaient de transgresser, sachant que tôt ou tard toute déviance serait châtiée. Quant au Tyran ou au Roi, image charnelle de la Puissance qui gouvernait la cité par son entremise, son rôle était de veiller au respect dû aux coutumes et à la Loi. Dans ces sociétés théocratiques les hommes n'ont pour ainsi dire pas à réfléchir sur la signification profonde des interdits qui pèsent sur certains actes. Ils en remettent la connaissance à ceux — Princes, prêtres ou shamans — qui les dirigent, et leur mérite se borne à se soumettre aux prescriptions du Pouvoir. Situation du

tout différente des peuples christianisés, comme l'atteste un simple fait de vocabulaire. E. Benveniste a défini et illustré une méthode propre à faire ressortir les traits sémantiques pertinents de termes institutionnels d'origine indo-européenne¹. Que n'a-t-on analysé langue après langue, les mots que nous traduisons très approximativement par ceux de « Bien » et de « Mal » ! Pour autant qu'on le sache, les concepts qu'expriment les couples τὸ ἀγαθὸν τὸ κάκον en grec, *Bonum-malum* en latin n'ont pas du tout les mêmes connotations que « Bien » et « Mal » sous la plume de Bossuet ou sous celle de Claudel. Ces mots dénotent pour nous la conscience héréditaire d'une distinction fondamentale acquise par Adam et Eve du moment où ils goûtèrent le fruit de l'arbre défendu. S'en nourrir était pour eux accéder à un savoir qu'Elohim se réservait et si celui-ci n'avait exilé le couple et commandé aux Chérubins de lui couper l'accès à l'arbre dont le fruit les eût rendus immortels, que fût-il advenu de l'unicité de Dieu et de sa suprématie ? *Eritis sicut dei* avait glissé le serpent à Eve. Sa ruse ne réussit qu'à moitié. Ce furent cependant en qualité de « demi-dieux » que naquirent Caïn, Abel, Seth et les descendants des produits de la première génération. Étranges créatures qui, pour participer à un secret réservé en principe à Dieu seul, demeurent individuellement responsables de la faute commise par leurs premiers parents de telle sorte que pour chacune d'elles le Bien [Mérite] et le Mal [Péché] ont des prolongements éternels : sources, en effet, de bonheur sublime au Ciel pour les élus, d'affreux tourments en Enfer pour les damnés.

Il est évident que le pays Rebeillard n'est en aucune manière conforme à ce modèle biblique, alors qu'il coïncide de point en point avec celui que nous avons évoqué plus haut. Pas un mot ne laisse à penser que ses habitants portent le poids d'une faute. Tous semblent vivre de ce point de vue, dans un état de parfaite innocence. Humains « naturels », si j'ose dire et comme tels soumis à la maladie, à la souffrance et aux deuils comme aux impulsions du rut et de la goinfrerie. Quant à Maudru, son pouvoir ne s'explique que si ce personnage représente sur terre une Puis-

1. Cf. *Le Vocabulaire des Institutions indo-européennes*. Paris, les Éditions de Minuit, 1969, 2 vol.

sance qui l'a investi d'autorité. Mais prenons garde, cette investiture fait de lui non seulement le tyran qui veille à l'exécution des coutumes, mais *le premier des habitants du pays Rebeillard à devoir observer lui-même les obligations attachées à sa fonction*. En manquant à ce devoir, il contrevient à la mission dont il avait été chargé ; il provoque un désordre des plus graves dans un système qui, dès lors, ne peut plus fonctionner comme avant. Ce n'était pas assez d'avoir fait périr Matelot. Il le savait si bien que c'est sur son ordre que des tireurs se déploient le long de la rive en vue de faire périr à leur tour au moins Danis et Gina. Leur mort — ce surcroît de « mal » que Giono ne s'est pas résolu à introduire dans son histoire — eût compensé les fautes qu'ils avaient commises en manquant aux coutumes. Or cette double mort n'a pas lieu. Que se passe-t-il dans le cœur de Maudru pour qu'au dernier moment celui-ci avertisse ses hommes à coups de trompe de laisser s'échapper les fugitifs ? Faiblesse à la perspective d'un nouveau carnage ? Sympathie à l'égard d'Antonio ? Quoi qu'il en soit, sa clémence le destitue du rang qu'il occupait et du même coup abolit les prestiges du pays Rebeillard, ce lieu dérobé au monde antique et préservé de toute empreinte chrétienne. Certes, nous ne pouvons en vouloir à Giono d'avoir prêté cette réaction de « charité » à Maudru, et par là d'avoir sauvé deux couples d'amants. Mais à la lumière d'autres histoires cruelles, nous pouvons maintenant mieux comprendre pourquoi l'écrivain avait rétrospectivement le droit de regretter sa mansuétude.

Histoires cruelles. *Le Chant du Monde* n'est pas la seule, dans l'œuvre de Giono, qui se passe dans un milieu où notre morale courante imprégnée de christianisme n'a pas cours. Une aventure, extraite de *Noé* et inventée de bout en bout par l'écrivain, apporte un complément de preuve à la thèse que je viens d'exposer. Elle nous aide de surcroît à mieux saisir l'ambiguïté du mot « mal » sous la plume de Giono. À propos du *Chant du monde* ce terme dénote, nous l'avons vu, le malheur (aux yeux des hommes) qu'aurait été la mort d'un couple fautif. Et nous avons, par prudence, traduit au moyen du mot « désordre » le déséquilibre que la clémence coupable de Maudru introduit dans un système dont la cohérence tient à l'observation des devoirs qu'implique l'état, la condition de chaque individu. Or dans

l'histoire qui suit, les Grecs eussent justement qualifié de *κάκον* la méconnaissance d'un mortel à l'égard des limites de sa condition. Cet outrage — au sens étymologique du terme — est un « mal » dans la mesure où il rompt un équilibre, où il lèse les droits d'une divinité.

Si tolérantes soient-elles à l'égard de l'homme, il est une chose en effet que les Puissances surnaturelles ne sauraient tolérer de sa part : c'est l'*ὑβρις*, l'*hubris*, encore une notion pour laquelle le latin postclassique ne fournit pas de bonne contrepartie. Notre mot même de *démésure*, formé au XI^e siècle¹ ne la traduit pas exactement. Elle s'inscrit dans un mode de représentation de l'univers tel que, chaque homme étant assigné à un « état », deux servantes aux ordres du *Fatum* lui dispensent alternativement un lot de biens et un lot de maux. Fonction du tout étrangère au Dieu des religions abrahamiques. Celui-ci consent que Job soit tenté, mais délègue au Mauvais les moyens d'opérer une besogne à laquelle lui-même il répugne. L'*hubris* se manifeste de deux manières : soit qu'un mortel veuille forcer indûment les limites de sa condition et s'installer dans un statut supérieur à celui que le *Fatum* lui avait fixé, soit qu'il ne reçoive pas une part égale de biens et de maux. On sait qu'aux yeux des anciens un excès de malheur rendait un mortel sinon aussi coupable, du moins aussi vulnérable qu'un excès de bonheur. L'Occident chrétien a accueilli et exploité le symbole de la *Roue de Fortune*, mais celui-ci évoque pour nous en tout et pour tout les alternances communes de la chance et de la malchance. Il a perdu la partie spécifique des connotations religieuses qui rendaient cette figure si dramatique aux yeux des anciens. Chaque individu, en effet, était détenteur non pas d'une balance, mais d'une roue *qui ne devait pas cesser de tourner*, la régularité du mouvement garantissant la *beata*, l'*aurea mediocritas* à laquelle un mortel, dans sa sagesse,

1. On sait que *orgueil* n'a pas de connotations péjoratives en ancien français primitif. Quant à *démésure*, une étude reste à faire sur ses valeurs d'emploi ; à mon sens elle ferait ressortir que ce mot dénote essentiellement un défaut caractériel. Quoi qu'il en soit, c'est celui dont Giono se sert pour désigner une notion que lui révélèrent la lecture de *Prométhée enchaîné* (cf. T. I, p. XXIX) et celle de Sophocle (cf. T. III, *Noé*, p. 620 « Ce que Sophocle appelle la *démésure* (ce qui d'après lui, est irrémédiablement puni de mort par les dieux) »).

devait aspirer. Malheur, au contraire, à ceux dont la roue, lestée par un excès de poids, arrêta de poursuivre son mouvement. La vengeance du Fatum était déjà prête à fondre sur lui.

Quittons le pays Rebeillard pour Marseille, à une époque où le fameux tramway n° 54 célébré par Giono dans *Noé* ne circulait pas encore. Mettons que cette époque soit postérieure de trente ou quarante ans à celle où Stendhal travaillait dans cette ville pour le compte de Charles Meunier. Marseille, dont l'environnement devait ressembler à celui de Massilia, achevait justement alors de réaliser les vœux des colons grecs qui, ayant repéré ce site, l'avaient voué à devenir la métropole du commerce dans la Méditerranée centrale, avant que Port-Vendre n'eût atteint un haut point de prospérité. Au milieu du XIX^e siècle la dominaient, comme autant de tyranneaux (aux yeux de qui le Préfet ne devait pas peser grand chose), de « gros épiciers capitalistes » (ainsi qu'on disait en 1793), possesseurs de pimpantes et alertes flottilles. La concurrence était âpre et de sombres conflits se nouaient, se concluaient dans la touffeur des jours d'été ou sous les rafales du mistral. Mais que vaut une richesse à la merci des caprices du vent et des naufrages ? Il arrivait donc que les roues tournassent régulièrement... sauf celle d'un homme que le poids des chances commençait à alourdir d'une façon inquiétante. Car non seulement Empereur Jules se révélait un joueur habile, raflant des affaires en déconfiture, et constituant un empire grâce à la plus grande flotte qu'on eût connue à Marseille, mais de plus cet homme dans la force de l'âge, beau, élancé, avait gagné l'amour d'une des plus belles femmes de la ville. Tout semblait donc conspirer à leur bonheur quand un soir la roue s'immobilisa. Ce fut au déclin d'une journée divine. Lui et elle avaient décidé de passer la soirée à l'Opéra. Tandis que sa déesse achevait de se parer, il imaginait tous les yeux de la salle convergeant vers l'admirable couple qu'ils composaient. De fait, leur entrée fut le dernier moment de ravissement qu'une divinité jalouse leur accorda. Le feu prit ensuite dans la coulisse, la salle s'embrasa. Une panique folle rendit les issues impraticables. Lui ne songea pas une seconde à autre chose qu'à la sauver. Une porte dérobée leur ouvrit l'accès d'un couloir. Ils se trouvaient à l'embrasement d'une fenêtre. En bas, des pompiers les avisèrent. L'un d'eux

« eut l'idée d'aller chercher une couverture et, la tendant avec six hommes solides... leur cria de sauter ». Ils se regardèrent ; jamais leurs visages n'avaient rayonné de tant d'amour. Devant le danger, comme en affaires, l'esprit n'abandonnait pas Empereur Jules.

« La vie nous berne, mon cœur, dit-il en montrant à une dizaine de mètres au-dessous d'eux la couverture tendue, et ceci n'est que la couverture qui nous a fait sauter jusqu'ici. Il s'agit simplement d'y redescendre. Sautez la première, mon amie. Je vous suis ». Hortense sauta, mais ils avaient oublié qu'ils se tenaient toujours par la main. Elle entraîna Empereur Jules, c'est seulement en l'air que leurs mains furent désunies par une force incompréhensible. Hortense tomba sur le trottoir et se tua sur le coup. Empereur Jules frappa dans la couverture que les pompiers affolés avaient à moitié lâchée et il s'écrasa les deux jambes ¹.

Nous aurions plus aisément accepté que ce saut les eût précipités *l'un et l'autre* dans la mort. Mais jugement d'homme trahit une faiblesse inconciliable avec la rigueur logique des arrêts du *Fatum*. Mort, comment Empereur Jules eût-il acquitté les dettes que son *hubris* avait accumulées ? Il lui fallait vivre encore, se survivre, dans la douleur de se remémorer sans trêve l'image d'Elle, dans la conscience de sa propre dégradation. Car c'est un nabot désarticulé qui sortit des mains des chirurgiens ; incapable de tenir sur pied, contraint d'être porté à bout de bras comme un enfant, roulé en voiture, et pour comble de déchéance, demeurant le Roi dérisoire d'un empire qui ne lui servait plus à rien.

* * *

Le moment est venu de conclure, c'est-à-dire de justifier le choix que j'ai fait de ces deux exemples. Par l'*unité* des œuvres romanesques de Giono, il convient d'entendre quelque chose d'analogue à l'identité qu'une oreille musicale perçoit entre les symphonies, les concertos et les pièces pianistiques de compo-

1. Cf. T. III, *Noé*, p. 759.

teurs tels que Schubert, Schumann ou Brahms. Une qualité de style spécifique, indépendante des règles et donc inimitable. Cela dit, ces œuvres, quant au sens, sont un tissu de contradictions. Le nom de « Giono » sert d'enseigne à plus d'un être et dans chacun d'eux vibre une âme et se forment des images qui s'opposent en contrastes frappants. Entre le pacifiste impénitent forgé par les épreuves de la guerre, déçu par la politique, contempteur de ses mensonges, et l'homme privé à qui un *taedium vitae* révèle la misère de l'homme sans Dieu, selon Pascal, et dicte l'étonnant apologue *d'Un roi sans divertissement*, et le chantre de l'amitié fraternelle jamais aussi pure que lorsqu'elle unit deux hommes en deçà du langage, et le manichéen auquel on doit *Les âmes fortes* et le prophète melvillien, le Giono que j'ai choisi, auquel renvoient *Le chant du monde* et l'aventure d'Empereur Jules, est un Grec, issu de très loin qui, par un privilège rare, se meut dans un monde peuplé de *dieux*. Jusqu'à présent, j'ai évité l'emploi de ce mot, préférant user du terme plus vague de « Puissances », mais il faut maintenant y recourir et c'est l'auteur de *Naissance de l'Odyssée* qui nous y invite.

Cela nous reporte aux saisons que Giono évoque dans la préface — trop peu connue — qu'il a écrite pour une traduction des pages immortelles de Virgile. Il venait de délaisser le catéchisme. Ce fut alors qu'il écouta son père lui lire la Bible, avant que lui-même ne découvrit *l'Odyssée*. *Genèse*, errances et aventures d'Ulysse, poèmes merveilleux à entendre, mais au contenu desquels il lui était interdit de croire ¹. Or en 1911 la révélation qu'il eut de Virgile et des tragiques grecs constitua une étape nouvelle dans le développement de l'adolescent. Sa fonction fut analogue à celle des fruits magiques que l'écolier, voleur de coings, allait dérober aux confins des domaines des Antonaves. Leur chair rèche, lourde, et le jus qui en sourd agissaient à la manière d'une drogue sur l'esprit du petit Jean, l'introduisant au sein d'étranges paradis artificiels. Et tant pis pour le corps, si le poids de ces fibres faisait souffrir le martyr à l'estomac. Leur liqueur abolissait du moins l'ennui qui s'étirait chaque jour, en automne, entre la fin de la dernière classe, l'étude et le retour à la maison.

1. Cf. T. I. *Chronologie*, pp. 1045-1046.

Grecs et latins allaient de même repousser très loin les limites de l'espace étrié dans lequel Giono se sentait vivre en cette année-là. « *Aux trois dimensions du monde dans lesquelles il n'y avait que très peu de place pour moi, je savais qu'un de ces vieux bonshommes qui coûtaient 0,95 F allait ajouter une quatrième dimension où j'aurais tout le large de faire impunément des coups bien plus formidables que ceux du Casino* ¹ ». Surcroît d'espace où rêver, imaginer, bien sûr ; mais lieu mystique, d'abord, où Giono fit enfin la connaissance des dieux, apprit que, de ces Puissances surnaturelles, tout, au monde, se révèle être la projection de leurs rêves, et qu'il suffit de savoir cela pour que l'homme le plus simple puisse, à certains moments, s'identifier à l'un d'eux ².

Dieux multiples. Virgile lui enseigna à se familiariser avec ceux de la terre et des eaux. « *Aux hommes déjà mélangés de champs et de bêtes, le poète ajoutait les dieux... ils étaient comme de l'eau, aussi doux qu'elle, aussi prompts qu'elle à s'insinuer et à tout occuper, aussi frais, aussi violents que l'eau quand on la mêle à la chaux vive et qu'elle fait tout bouillonner...* » ³.

Mais auparavant, Eschyle lui en avait révélé d'autres, ouraniens, « *couverts de cuirasses d'or* », apparaissant « *brusquement dans le chambranle des portes* », « *déchirant l'air et la terre, messagers d'atroces nouvelles* » ⁴.

Plus tard, une partie de Giono composera avec ceux de Virgile, tandis qu'une autre partie de lui-même pactisera avec les dieux jaloux de leurs droits, épieurs attentifs des faits et gestes des mortels, exécuteurs impitoyables des arrêts du Fatum : « *Depuis Eschyle, j'étais suivi sans arrêt par quatre ou cinq grands dieux jaunes* » ⁵. Obsession dont l'adolescent ne pouvait se

1. Cf. T. III. *Virgile*, pp. 1045-1046. Giono a rappelé plus haut qu'avec les deux francs que ses parents lui allouaient sur son traitement mensuel, il se faisait envoyer des exemplaires de classiques grecs et latins publiés par les éditeurs Garnier Frères ; chaque exemplaire coûtait 0,95 F.

2. Cf. T. III. *Virgile*, pp. 1055-1056 : « *Sans le poète [Virgile], je n'aurais eu qu'une chaleur d'âme, une joie d'après-midi, une simple veille de fête [Noël]. Si je dis que les dieux marchaient dans les chemins, c'est qu'il me les montra* ».

3. Cf. T. III. *Virgile*, p. 1057.

4. *Ibidem*.

5. Giono ne précise pas. Jaunes de teint, ou revêtus de tuniques jaunes ? Quoi qu'il en soit, l'analogie de ce ton et du jaune mordoré des coings est trop frappante pour qu'on l'attribue au hasard.

défaire, mais à cette époque obsession sans conséquence, car à quoi un Giono de seize ans eût-il employé ces complices inquiétants, sinon à leur faire lutiner des servantes « *dans le vestibule glauque de quelque demeure bourgeoise* » où le commis se rendait pour affaire sur l'ordre de sa banque? Un autre que lui se fût débarrassé de ces fantasmes; mais les divinités d'Eschyle ne lâchèrent pas prise, trop heureuses de rencontrer à Manosque un être de la race de ceux qui jadis peuplaient l'Argolide. Giono devint leur proie. Lentement elles se taillèrent une part dans la personnalité de l'écrivain jusqu'à ce que celui-ci devînt, comme elles, expert en cruauté et exécutant des décisions du Fatum, car c'est en qualité de dieu jaune qu'il imagine de frapper Empereur Jules et Hortense, comme il avait frappé Matelot par la main des meneurs de taureaux à la solde de Maudru.

« Cette humanité n'est sur le Globe qu'une petite couche de gelée tremblotante, avec un spasme de douze heures et une paix de douze heures, et elle s'imagine pouvoir construire parce qu'elle est capable de se souvenir, à travers douze heures de nuit, de ce qu'elle était en train de faire la veille »¹.

On ne tire pas de ces lignes — assez voltairiennes de ton — une vue très exaltante de l'humanité. Mais celui qui les a tracées n'assigne-t-il vraiment à notre espèce d'autre destin que d'user ses forces et son temps à un travail de Sisyphe? En juger de la sorte serait se laisser prendre à l'apparence. Qui, en effet, se trouve ici mis en cause? De toute évidence des hommes qui dégénèrent pour avoir consenti à se laisser désertes par les dieux. Ce refus les soustrait à toute miséricorde. Quelle pitié mériteraient-ils, devenus sourds au chant du monde, au concert des sphères, obnubilés par le souci exclusif de la technique et du progrès? Ces ingénieurs dont l'industrie désanime la terre, la voue au nivelisme, à la laideur, aux exterminations, en font cet enfer que fuit à juste titre l'équipage de l'Indien dans *Fragments d'un paradis*. Giono n'écrit certes pas pour eux. Qu'il les redoute, qu'il envisage comme possible le succès de leur entreprise, point n'est besoin d'en fournir la preuve tant abondent les textes issus de sa

1. *Le poids du ciel*, p. 61.

plume qui stigmatisent la déshumanisation progressive de notre société ¹. Mais qu'il n'englobe pas la totalité des hommes dans cet arrêt comminatoire, il n'est que de relire le *prière d'insérer* cité par P. Citron pour s'en convaincre ². Par chacun de ses livres — qui sont autant de messages confiés aux ailes des vents — Giono atteste qu'il veut encore croire à l'existence d'hommes d'une autre espèce, gardant des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour s'inventer des bonheurs et des peines. Que manque-t-il à ces êtres — fragiles certes — pour se prémunir contre le risque d'un abâtardissement qui les menace ? Essentiellement d'apprendre à se connaître, c'est-à-dire d'apprendre que le monde est hanté par les dieux, qu'eux-mêmes sont habités par ces dieux et comme tels en possession d'extraordinaires pouvoirs. Aussi bien devinons-nous la présence silencieuse, discrète de ces divinités dans toutes les *mansions* qui composent le théâtre ima-

1. Cf. en particulier l'entretien des « quatre anciens voleurs de coings » dans *Virgile*, T. III, pp. 1035-1041 et 1060-1067.

2. Cf. T. II, p. 1283. Appendice aux notes sur le texte de *Le chant du Monde*.

« À cette heure même où Paris existe — et il n'y a pas de quoi en être fier — des hommes existent aussi qui ne connaissent rien de l'horrible médiocrité dans laquelle la civilisation, les philosophes, les discuteurs et les bavards ont abaissé la vie humaine. Des hommes sains, propres, forts (durs, purs et sûrs, comme dit l'autre). Ils vivent une vie d'aventures. Ils connaissent seuls la joie du monde et sa tristesse. Et c'est justice. Les autres ne méritent ni les joies de la mort ni les tristesses de l'amour. Ils ne savent pas ce qu'ils perdent. Ils ne pensent qu'à rapetasser leur confortable, sans prévoir qu'un jour les hommes véritables monteront de la mer, du fleuve et de la montagne, plus implacables, plus amers que les herbes de l'Apocalypse. » Ce texte appelle une glose. Au nombre des fautes imputables aux artisans de la civilisation moderne, la plus grave, aux yeux de Giono est peut-être l'hypocrisie, le fait de violer sans cesse, avec cynisme, en pratique, les principes moraux et religieux dont ils se réclament *officiellement* au nom de la civilisation occidentale dont ils se targuent d'être les produits. Giono connaissait la littérature médiévale, en particulier les œuvres mystiques qui célèbrent les vertus grâce auxquelles il est donné à des âmes pures d'approcher les mystères divins. Sans être croyant, rien n'empêche qu'en poète il ait été sensible à la beauté dont ces romans parent la société théocratique dont ils esquissent le modèle. Dans celui-ci, on l'a vu, le Mal ne se conçoit que relativement à Dieu. Il tire de là sa *laidéur* (au sens médiéval du terme) mais aussi une certaine *grandeur*. Dieu aboli, sa déchéance entraîne celle du Pêché. On songe ici au mot profond par lequel Chester Himes condamne un personnage pervers et pourri : « Son mal était un mal sans Dieu — forme la plus terrible du mal, car il ignore ce qu'il est... » (*Affaire de viol*, p. 121. Paris. « Éditions des autres »).

ginaire conçu par Giono. Mais il en est une, en marge, où l'aède les dévoile et explicite leurs fonctions. Sur son plateau, se nouent, se jouent, se dénouent ce que j'appellerais les histoires « antiques » qui constituent une section des œuvres romanesques. Giono assume là, pleinement, le rôle de *Fatum*, arbitre souverain des destinées de ses personnages. Ce *Fatum* est d'humeur changeante. Par exemple, il lui arrive de se laisser émouvoir par la beauté riche et rayonnante du tapis ondulé des collines qui entourent Manosque. Mais voici que soudain son œil est blessé par la méchante teinte roussâtre d'une terre en friche, abandonnée, qui rompt l'harmonie de l'ensemble. Il s'en attriste, convoque les divinités virgiliennes, celles du sol, celles des eaux, celles du vent, et les incite à conjuguer librement leurs efforts pour rendre vie à cette terre stérile. Elles se concertent, désireuses de donner un tour inattendu, piquant, à cette mission. Et mystérieusement mûs par elles, deux êtres étranges, sauvages, très loin de la beauté qu'Elohim avait accordée en partage au couple de l'Eden, se rencontrent. Ils seraient incapables de donner un nom à la force instinctive qui les pousse l'un vers l'autre. C'est l'amour, pourtant, qui les unit. L'amour purifie Panturle et Arsule des souillures que chacun avait contractées avant de se connaître. Ils s'abandonnent à lui, l'emploient à revivifier cette terre qui s'apprêtait à mourir. Et peu à peu ces deux êtres se dépouillent de leur animalité première, retrouvent l'usage du langage, deviennent — Homme, Femme — les maîtres d'une sorte de paradis. C'est *Regain*, la plus virgilienne des histoires « antiques ». Mais le *Fatum* se complaît davantage dans l'accomplissement des devoirs plus sévères attachés à sa fonction. La punition de l'*hubris* exclut, on l'a vu, toute mansuétude. Toutefois cette rigueur dans le châtement, poussée à l'extrême, s'applique à des cas qui, sans être exceptionnels, constituent des cas « limite ». L'intérêt qu'ils suscitent tient à leur valeur exemplaire. En effet, si la roue de Fortune ne se bloquait pas quelquefois, les hommes risqueraient d'oublier les conditions auxquelles est soumise leur existence ici-bas. Chacun recevant à sa naissance la promesse d'un lot de bonheur égal à celui de malheur, mais naissant libre de gérer ce double don suivant les pulsions de son instinct, de ses rêves et de ses goûts. Aux timorés, aux économes, aux ruseurs,

Giono, c'est manifeste, préfère ceux, celles qui, conscients des dangers que cela implique, *jouent* leurs mises sur des coups hasardeux. Si répugnant à la fadeur, que le plus haut point du plaisir coïncide, pour certains, avec l'instant où ils vont céder à la tentation d'abandonner un bonheur dont la possession risquerait à la longue de les empoisonner d'un ennui *mortel*. « *À quoi sert un Paradis terrestre, si l'on n'a pas la tentation de le perdre* »¹?

S'engager dans cette voie conduirait à réexaminer les histoires que Giono composa sous le titre de « chroniques »². De même — nous l'avons dit — que plus d'un être s'exprime sous le nom de Giono, plus d'un conteur exerce ses prestiges sous cette enseigne. Il est hors de doute qu'aux environs de 1944-1945 l'écrivain s'est inventé ou a affiné de nouvelles manières de conter. Mais cette diversité, ces contrastes excluent-ils ce que j'appellerais la *permanence* d'un Giono primordial? Nullement. Jamais n'a cessé de battre en lui, jusqu'à la fin, le cœur de l'enfant à qui Virgile révéla l'existence de dieux, lors d'une veille de Noël, et auquel Eschyle attacha pour compagnons une suite de dieux jaunes. Jamais l'écrivain ne répudia les *modèles* que ces poètes lui dévoilèrent. Modèle d'un univers physique composé d'éléments tout animés de Puissances. Modèle d'une société dans laquelle les notions de Dieu, de péché, ou de dogme (tel que la communion des saints) n'ont pas de place. Modèle d'un *spatium aevi* humain strictement soumis à quelques lois fondamentales émanant du *Fatum*. Ces connaissances, Giono ne les acquit pas par l'érudition. Il en perçut intuitivement les données tandis qu'il déchiffrait ces textes antiques avec des yeux neufs. S'il les fit siennes — et en particulier la notion d'un mensonge créateur hors duquel l'art ne saurait s'épanouir — c'est qu'elles s'accordaient à quelque chose en lui — attente, besoin — de profond, de viscéral pourrait-on dire. On comprend alors mieux les rapports pour le moins ambigus que cet homme, d'un autre âge, entretenait avec la société où le hasard l'avait fait naître. Quand les Immortels, lassés d'entendre chanter la gloire d'un Dieu judéo-chrétien dominateur, décidèrent ironiquement de montrer qu'après tout

1. Cf. T. III. *Noé*, p. 681.

2. Cf. T. III, pp. 1279-1295.

la prétendue victoire de celui-ci n'avait nullement amoindri leurs pouvoirs, leurs yeux se posèrent sur un adolescent qui charriait un sang mêlé, mi-italien, mi-picard. Ils le transformèrent à son insu, le comblèrent de dons et en particulier du don de voyance. Que Giono ait assumé et accompli de point en point la mission dont ils le chargeaient, toute son œuvre le proclame. Et nous aimons à penser que ce qui subsiste de l'être lucide que fut Giono trouve sa récompense en participant aux fêtes que les Immortels célèbrent encore, par certaines nuits divinement claires, au gré de leurs désirs, entre l'Olympe et les Hauts de Collioure.

Le jardin symbolique de Marthe Bibesco

par Eric R. BENNETT,
Agrégé de l'Université

Depuis sa « lanterne », immobile sur l'eau qui passe, Marthe Bibesco peut aussi voir s'écouler le temps. Personne cependant qui soit moins porté qu'elle à la mélancolie. La résurrection du passé est pour elle une action, le moteur du travail et parfois, en cas de réussite, son résultat et sa récompense. Le quai de Bourbon, où je la retrouvais et travaillais avec elle presque chaque dimanche soir des deux dernières années de sa vie, était une sorte de laboratoire littéraire, où régnaient sur quelques dévouements volontaires l'intelligence et les habitudes organisatrices de celle qui m'était apparue, à ma première visite, comme une magicienne. Assurément c'était un laboratoire parfumé et fleuri : les vases n'étaient jamais assez nombreux, et le parfum qui flottait là depuis quarante-trois années avait imprégné jusqu'aux murs ; il est encore dans les papiers que je conserve, aussi persistant que si on les eût enfumés. Mais la princesse y travaillait, à quatre-vingt-cinq ans, et malgré sa grande fatigue, cinq ou six heures par jour. Non seulement elle recevait assez peu, mais elle acceptait presque uniquement les visites qu'elle pensait qui seraient utiles à son œuvre et lui apporteraient « *cette connaissance vivante dont sont faites, en dernier ressort, toutes les sagas : la tradition orale* ». Les visites d'amitié étaient parfois écartées. Des visiteurs qu'il m'arriva de rencontrer, quelques-uns réunissaient les deux prestiges, tels Son Excellence M. l'Ambassadeur Chauvel, le professeur Robert Debré, ami de toujours, et doublement,

puisqu'aussi de l'abbé Mugnier, Michel Robida, M^{me} Mante-Proust ou Pierre Claudel.

La princesse avait accoutumé de travailler dans le même temps à plusieurs choses ensemble: de là, quelque complication, mais « des idées qui viennent, on envoie chacune où elle est mieux à sa place, parce qu'il y a plusieurs places qui attendent ». (Paul Valéry)¹. Ses souvenirs, m'expliquait-elle, elle les avait devant les yeux à la façon de perles éparpillées sur une table: quand l'une ou l'autre se mettait soudain à briller, il fallait laisser toutes les autres pour recueillir son éclat. Pourtant, au jeu libre et en apparence insoucieux de la mémoire auquel j'assistais, à l'éparpillement des perles s'opposait l'armature contrainte, patiente et stricte, où elles étaient ensuite enchâssées, de ces mémoires ambitieux et multiples intitulés *La Nymphe Europe* et dont les deux premiers livres auront seuls vu le jour². Il était venu à l'esprit de Marthe Bibesco que peut-être nous vivions la mythologie des Anciens. Elle s'en laissa volontiers convaincre. On ne compte pas, dans ses livres, les êtres hétéromorphes ou amphibiens. La petite Marthe a bu à la source grecque. Croyons bien, cependant, qu'en parlant d'eux, c'est d'elle qu'elle nous parle. Qui s'occuperait d'étudier son œuvre découvrirait que les figures mythologiques les plus chères à Marthe Bibesco, Europe, Narcisse ou Perséphone, sont des créatures fragiles, ravies, enlevées, et comme condamnées, malgré qu'elles en aient, à une destinée inouïe; brutalisées une fois, et tremblant, dans leur exil souterrain ou zénithal, de se trop rappeler le mal qu'on leur a fait. Lorsqu'elle appelle trembles les peupliers de son île, c'est en pensant aux « *Héliades, filles du Soleil et sœurs de Phaëton, changées en peupliers qui tremblent toujours parce que la douleur pour elles était devenue une habitude* »³. Elle se plaisait à l'image de Perséphone cueillant avec ses compagnes les fleurs des prairies de Sicile; la poésie de ce tableau l'émouvait, et je lui lus un jour les vers de l'*Hymne à Déméter*: la princesse retouchant après la

1. Paul VALÉRY, *Tel quel II: Rhumbs*.

2. *La Nymphe Europe, Livre I: Mes vies antérieures*, Paris, Plon, 1960; *La Nymphe Europe, Livre II: Où tombe la foudre*, Paris, Grasset, 1976.

3. Princesse Bibesco, *Échanges avec Paul Claudel*, Paris, Mercure de France, 1972, p. 155.

peinture, elle parlait, et s'attardait à l'évocation charmante et menacée. Mais c'est le rapt qu'elle craignait, dont elle retardait l'instant, et qui cependant lui importait, et cette détresse ensuite, de la fille, et de la mère.

Fille de l'Occident et de l'Orient, fille de l'Europe, de cette nymphe Europe solitaire et tragique, pourchassée, arrachée à son pays, dans laquelle elle aimait à se reconnaître et de qui elle plaignait le destin, nous tromperons-nous si nous disons que l'œuvre et la vie de Marthe Bibesco furent comme la quête d'une patrie ? Certes, on la dirait partout chez elle. Française d'abord, telle qu'on la voit peinte par Boldini, elle *réapprendra* pour ainsi dire son pays de Roumanie, et si complètement qu'une photographie nous la montre, dans un salon de Mogosoëa, princesse roumaine, et qu'il y a cinq ans encore, c'est une princesse orientale que je rencontrais. Quelque grand que fût son amour pour Paris et la France, il était en partie culturel, et poétique : n'en convient-elle pas dans la *Lettre à un Français*¹, lorsqu'elle écrit : « *S'unir à la France, pays classique et contemporain, n'est peut-être qu'un phénomène de civilisation : c'est comme d'aimer Athènes et Rome* » ? Paris, qui lui est « *une présence en soi* » et qu'elle aime « *d'une amitié surnaturelle* », est bien près d'être un lieu poétique. Il n'empêche que son attachement tient à des causes bien personnelles : son ancêtre Brancovan correspondait avec Louis XIV, sa belle-mère était Chimay, sa fille descend de Napoléon. Et elle n'est pas moins enracinée dans la terre roumaine. Aussi, indépendamment de sa vocation si particulière à rapprocher les horizons adverses, l'éparpillement de ses « vies antérieures » la prédestinait-il à un certain cosmopolitisme, et même à une ubiquité qui commandait ses innombrables voyages.

Par là s'explique une phrase comme celle-ci : « *Je suis rapatriée partout où je sens la terre* ». De cela, pourtant, Marthe Bibesco est-elle bien sûre ? Et si cela est, cette assurance et cette sécurité lui suffisent-elles ? Elle veut s'en convaincre, et se dit « *ivre de détachement* ». Osons en douter : car vraiment, lorsqu'on aspire à se détacher, appelle-t-on l'Orient-Express « *sa patrie ambulante* », et emporte-t-on sans faute en voyage une fleur avec soi, talisman

1. *Feuilles de Calendrier*, Paris, Plon, 1939, p. 268.

contre le dépaysement, comme ces étoffes de velours où sont brodés les visages des ancêtres, et que les Roumains emportaient dans les retraites ¹. La princesse n'a pas connu, ni n'a désiré la véritable liberté du voyage où l'on se perd. Au contraire, elle sent qu'« elle a perdu ses racines, qu'elle est devenue une fleur coupée » ; elle est bien une déracinée, et souffre de cela, et poursuit l'antidote même provisoire d'une patrie terrestre. Paris est d'abord, dans l'enfance et la jeunesse, cette villégiature saisonnière, l'autre étant la roumaine : c'est le Marais et les Rochers de M^{me} de Sévigné, le « tourbillon » et la « solitude ». Mais Paris dut bien prendre les couleurs d'un exil après qu'eurent été perdues définitivement les terres de Roumanie. L'Orient-Express pouvait prendre figure de patrie errante quand, partant d'une patrie, il arrivait à une autre patrie ; il ne le pouvait plus du moment qu'un des deux termes manquait. Dans la représentation sensible, terrestre, géographique qu'elle se faisait de sa patrie européenne, la mutilation de son terme oriental fut certainement pour la princesse une blessure. Il faut lire l'émouvante dernière lettre à Paul Claudel : « *J'aimais les bois d'Isvor ; ils me les ont pris ; ... J'aimais les arbres de ces forêts aux essences variées... ; ils seront renversés, pillés, débités, vendus, et s'en iront en fumée, ou bien fourniront des palissades pour des camps de concentration* ». Désormais les deux domaines, Posada et Mogosoëa, sont « *ses paradis perdus* ».

Seulement, Marthe Bibesco n'avait pas attendu d'en être matériellement privée pour recréer dans l'imaginaire son jardin oriental. Déjà, du soleil couchant de Roumanie que la petite Catherine-Paris garde seul en mémoire, « *son imagination fit une patrie* » ; et si, dans l'express qui l'en éloigne, la « *petite enfant qui traverse l'Europe a bu l'oubli dans sa timbale d'argent* », ce fut bien contre son gré : elle ne se résigne pas à l'oubli. Bien avant 1948, dans ses livres, de même qu'elle avait fait de Katia, personnage historique, un personnage romanesque, elle a fait de la Roumanie géographique une terre poétique, où Mogosoëa et Posada, sauvés par le souvenir, ne lui seraient plus arrachés et continueraient d'offrir à ses promenades leurs allées de plaine ou leurs chemins

1. *Ibidem*, p. 230.

montagnards : « *Le secret des terriens que nous sommes*, écrit-elle, *c'est que le domaine est au-dedans de nous. Même si nous le perdons, il demeure. J'ai mon étang, mes eaux dormantes dans mon âme ; mes hêtres et mes montagnes ne me quitteront plus, j'ai écrit Isvor...* »¹. Si le remède a en quelque sorte précédé le mal, c'est que celui-ci était prévisible pour Marthe Bibesco, avertie par quelques siècles de guerres, de révolutions et d'invasions, mais aussi un peu chiromancienne, comme les femmes de son pays qui, dans les feuilles tombées, lisent l'avenir.

Ce pays d'enfance dont il ne lui reste d'abord qu'un coucher de soleil, c'est aussi pour Marthe Bibesco le royaume des enfants dont la nostalgie ne la quittera jamais. Il faut lire les pages charmantes² que lui inspirent les portraits d'enfants de Reynolds, ces enfants qu'ailleurs elle nomme « *les ornements de la terre* » : ils sont ici « *les héritiers directs de la grâce divine* ». Cette « *immense fête d'enfants* » a de quoi la toucher : car ce pays d'enfance, c'est aussi un enfant qu'elle a perdu, son frère Georges, mort quand il avait huit ans. Cette mort apparaît comme la pierre angulaire de son édifice littéraire, et de sa vie : l'événement autour de quoi se cristallisent les créations du souvenir, et qui en reste le centre douloureux et permanent ; blessure jamais guérie, peut-être, songe-t-elle, faute que la famille ait satisfait à la coutume roumaine de regarder trois fois par la fenêtre, geste qui donne le pouvoir d'oublier les morts. Présent dans le *Perroquet vert* en 1924, c'est à son frère encore qu'en 1931 — elle a quarante-trois ans — elle s'adresse dans la très belle *Épître aux morts* qui ferme *Croisade pour l'Anémone* : « Et toi d'abord, mon frère Georges, mon compagnon, mon ami, mon aîné de deux ans, le maître de faire toute chose à ton gré, qui as inventé le monde et me l'as raconté... ». Si nous voulons apprendre pourquoi Marthe Bibesco écrit, c'est de ce côté qu'il nous faut chercher ; de cette mort date sa mémoire : « *Pour te retenir, je devais me bien rappeler tout ce qui arriva pendant que tu étais avec nous sur la terre, et pour que tu me retiennes, il fallait me souvenir aussi de tout ce qui*

1. *La Vie d'une Amitié, correspondance avec l'abbé Mugnier*, Paris, Plon, 1951-1957, tome III, p. 425.

2. *Reynolds et les enfants*, dans *Feuilles de Calendrier*, pp. 176-182.

m'arriverait ensuite, pour te le raconter en paradis » ; elle se met à écrire « *pour que soit sauvée la forme d'un enfant parfait* ».

Là est également l'origine de sa foi religieuse. La mort du petit Georges, jamais surmontée, elle raconte comment elle refusa exactement d'y croire, et que c'est pour n'y avoir pas cru qu'elle crut à Dieu ; n'ayant pas cru à la mort, elle crut à la vie. Comme Marthe devant Jésus, la princesse, « *ournée contre l'inévitable* », implora la résurrection de son frère, et crut l'avoir obtenue. Elle devint « *réfractaire à la mort* ». Pour elle, la croyance dans la vie éternelle fut la croyance dans la vie éternelle de Georges son frère. Elle aimait à reconnaître dans les tombes d'Égypte ce même souci de « *préserver le périssable jusqu'à prétendre soustraire les morts à la décomposition* » (P. Valéry)¹, et comme une confirmation architecturale de son espoir. Mais aussi, en y voulant croire, elle se vouait à écrire, et vraiment son œuvre fut l'effort incessant pour soutenir cette foi ou cette illusion, et conjurer la désespérance. Je la vis à quatre-vingt-cinq ans toujours également acharnée à sauver le passé et à évoquer les morts...

* * *

Aucun emblème ne conviendrait mieux au génie de Marthe Bibesco que l'aigle figurée sur les arrachements de pierre de Mogosoëa, « *l'aigle à deux têtes, qui regarde à la fois l'Orient et l'Occident* ». Les différents livres des mémoires que la princesse projetait sous le titre général de la *Nymphé Europe* se seraient intitulés « *livres géographiques* ». Quand Marcel Proust est, par instinct, relativement plus sensible aux correspondances et aux « *ponts* » dans le temps, la princesse l'est plutôt aux correspondances dans l'espace, et si le parfum des framboises la fait automatiquement souvenir, longtemps après, de la triste scène de la voleuse dans la petite gare d'Isvor, elle s'émeut encore plus peut-être de retrouver à Paris, dans un parterre des Tuileries, les agerats de son jardin des Carpathes. « *L'homme a inventé le pouvoir des choses absentes* », écrit Paul Valéry². Pour Marthe

1. Paul VALÉRY, *Histoires brisées : Robinson*.

2. Paul VALÉRY, *Tel quel I : Moralités*.

Bibesco, les forêts de hêtres de Posada communiquent avec la Vallée-aux-Loups : mais elle seule connaît « *le chemin de traverse* » ; vus de la terrasse de Mogosoëa, les marais « *qui sont des plaines d'eau* » lui donnent « *les illusions du Nil* » ; dans le Palais de Printemps, se rencontrent Ravenne et Grenade, Venise et Raguse ; « *des reflets de Byzance et de Torcello errent sous la colonnade et les balcons de pierre fleurie* » ; une fois le royaume des saules et des iris, des nénuphars et des pavots d'Orient éclairé par la Lune, et la première étoile apparue, la nuit roumaine devient nuit de Perse ; dans le Danube, les troncs des saules noyés jusqu'à mi-hauteur sont « *les colonnades trapues d'une Venise forestière* » ; dans le parc de Wilton, où elle est l'hôte de lord et lady Pembroke, les ponts ont été construits par Palladio.

Nul doute que Marthe Bibesco crût à la « communication secrète » des eaux. Ne croyait-elle pas avec Claudel qu'entre « les eaux qui ruissellent du ciel, la charité qui attire et condense la grâce, il y a comme une communication pour que cela se transforme en source au milieu de notre poitrine » ¹ ? Pourquoi douter alors que « *l'étang de Mogosoëa communiquât secrètement avec d'autres eaux assoupies, avec les lagunes de Venise, les Eaux-Douces d'Asie, le Mourdab de la côte caspienne, longue allée liquide par laquelle on pénètre en Perse* » ² ? Et à Mogosoëa encore : « *l'étang de Combourg alimente en secret celui-ci* ». On sait comme la princesse était attachée à l'île St-Louis, où elle demeurait : elle ne conçoit pas d'en être longtemps éloignée ; réfugiée pour un hiver au Ritz, mieux chauffé, « *l'île St-Louis, écrit-elle à son ami Paul Claudel, sera pour le printemps prochain, du moins telle est mon espérance* ». Je croirais volontiers qu'il y a quelque rapport entre cet attachement et la certitude poétique d'une transmissibilité souterraine des eaux : l'île est sur l'eau ; et peut-être, regardant de ses fenêtres les peupliers et la Seine, croyait-elle parfois apercevoir les saules d'Isvor et le Danube.

Blessée fort jeune dans ses sentiments les plus délicats, Marthe Bibesco garda envers la vie une attitude de défiance et de retrait. Pour elle qui, enfant, était tellement confiante qu'elle

1. Paul CLAUDEL, *La Rose et le Rosaire*, Paris, 1947, p. 248.

2. *Feuilles de Calendrier*, p. 219.

disait : « À moi il faut tout me dire parce que je crois tout », la rencontre de la réalité, ce « choc de la réalité dont Eurydice est morte », a presque correspondu avec celle de la cruauté et de l'ingratitude ; et les occasions d'éprouver celles-ci ne lui ont pas manqué dans la suite. Se connaissant vulnérable, elle s'est mise en situation d'être le moins possible blessée : de là ce retrait et ce repliement ; « *N'est-ce pas mon sort de me complaire au bonheur d'autrui*, lit-on dans *Isvor*¹, *d'en avoir le spectacle et je pourrais presque dire l'illusion?... C'est de loin que je regardais danser autrefois les petites filles de mon âge à travers les vitres d'un casino normand...* » Et il lui plaît que la maison du quai de Bourbon soit « faite pour voir, non pour être vue ».

Marthe Bibesco était-elle pour autant, comme le pensaient Marie de Roumanie et Maurice Paléologue, qui l'inscrit dans son *Journal*, une femme « qui ne vit que dans les livres et par les livres ; qui s'est fait une âme livresque, c'est-à-dire qui voit le monde, les êtres, la nature, l'amour, non pas comme des sources d'émotion ou d'activité, mais comme des sujets de littérature... » ? Elle refusait cette image d'elle que d'aucuns se faisaient. À nous qui l'avons vue écrire, ces soirs d'hiver ou de printemps que le travail rendait assez pareils, il faut dire qu'il semble y avoir assez de vrai dans ce jugement. Mais il ne se trompe pas moins gravement en faisant de Marthe Bibesco une femme de lettres, ce que Claudel avait bien compris qu'elle n'était pas, et encore moins « homme de lettres », écrivait-il, ainsi que R. M. Rilke qui la trouve « si agréablement peu femme de lettres ». Peut-être l'expérience de la vie était-elle pour la princesse matière à littérature, et le matériau d'une œuvre ; mais ce qu'il fallait comprendre, c'est que l'œuvre n'était pas une fin en soi. Si cela eût été le cas, elle aurait eu le sentiment de tourner en rond. Elle qui n'était pas « fanatique de son Moi », elle n'eût pas permis à son œuvre de l'être. Celle-ci était à son tour un moyen : le moyen de faire de la vie même une prière ; ses livres, elle les voulait un chant d'amour sacré. Marthe Bibesco ne s'était pas fait une âme livresque : elle était une âme chrétienne.

1. *Isvor, Le Pays des Saules*, Paris, Plon, 1923, tome I, p. 247.

Il en résultait de la rigueur morale. Elle n'était pas femme à « tout sacrifier à son amour, et... à tout perdre ». Son visage, dont la beauté merveilleuse frappait chacun, ce visage aux paupières baissées sur « *ce regard contenu des femmes qui, se sentant regardées, ne regardent jamais personne* », et qu'on dirait émerger comme avec une gêne souriante d'un envol tourbillonnant de plumes — oiseau de paradis — dans le tableau de Boldini qu'on a pu voir en 1971 à l'exposition Marcel Proust du musée Jacquemart-André, dans ce portrait de la princesse à vingt-deux ans, elle se défendait d'en avoir jamais été amoureuse : « *Je n'aimais pas mon visage*, écrit-elle en 1951 ; *il ne reste d'ailleurs rien de cette apparence* ». Elle tient qu'« *on est comptable de son corps et de son âme* », que « *la jeunesse et la beauté sont, avant tout, des qualités de l'âme, inséparables d'une certaine perfection intérieure* », et que celle-ci exige un « *exercice constant* »¹. Exercice également que le travail littéraire, qu'elle s'impose comme tel, et dont la nécessité pour l'hygiène de son âme la fait tantôt se défier de la nonchalance orientale à quoi elle s'est laissée prendre le temps d'une saison.

Mais aussi du courage. Pour ressentir profondément ce que la vie lui ôte de choses chères, elle n'en condamne pas pour autant la vie, ni ne cède au pessimisme. Les malheurs ne lui ont pas été épargnés, de la guerre, de l'invasion et de l'exil, à elle ni à sa fille et à son gendre la princesse et le prince Ghika-Comanesti, qui sont arrêtés chez eux un soir par des hommes en armes et conduits dans une charrette par la route jusqu'à Bucarest, devant le tribunal révolutionnaire ; le prince a la douleur de perdre son pays, comme son ancêtre Grégoire Ghika eut celle de ne pouvoir empêcher, en 1775, que la Bukovine où il régnait tombât dans l'orbite autrichienne ; « *et puis tout d'un coup c'étaient des prisons et des exils...* »². Marthe Bibesco reste « *reconnaissante à la vie du moindre don* », et persiste à se croire envers elle « *une dette infinie* ».

Et du dévouement encore. Les deux guerres la trouvent dans des hôpitaux, et sur une photographie prise à Berne en 1917,

1. *Le Rive de la Naïade*, Paris, Grasset, 1935, p. 114.

2. M^{me} de Sévigné, lettre du 31 mai 1680.

nous la voyons, infirmière, aux côtés de trois sœurs de St-Vincent-de-Paul.

Et de la générosité enfin, et de la complaisance pour autrui : elle se dit, sur ce chapitre, « *la fille de Montaigne* » ; son jugement sur les événements et les hommes apparaît ainsi sans illusions, mais sans acerbité. Sans doute elle n'a guère de sympathie pour les gens « *bouffis d'ennui, d'importance sociale et d'insipide orgueil* ». Mais si elle se découvre à l'opposé de ses « *contemporains fanatiques de leur Moi, pleins de complaisance pour la vie qui les supporte, comme une glace très mince prête à se rompre supporte des patineurs imprudents* », elle tâche à les comprendre, ou du moins les plaint plutôt qu'elle ne les condamne. Pour elle, elle attend la vieillesse comme le moment où « *tout s'arrangera, miraculeusement* » ; elle est sûre de la résurrection : « *le pari est gagné, la mort fait contrepoids à la vie* » ; elle reparaitra justement parce qu'elle aura disparu, comme le seau qui remonte, dans le système des roues à eau ; et assise au pied d'une des colonnes de Sainte-Sophie obscurcie, dans cette immensité et ce silence, dans ce gouffre retourné, elle apprend la paix divine.

* * *

Marthe Bibesco était à la fois mémorialiste, romancière, épistolière. Elle excellait dans les genres intermédiaires et ambigus qui mêlent le réel et la fiction, et rendent possible qu'une promeneuse voie dans le quai de Bourbon « *la maison de Catherine-Paris* », et à l'auteur de *Katia* de nous raconter ailleurs la soirée qu'elle passa en compagnie de la Katia réelle, et nous tenons pour les meilleurs de ses livres les anthologies que sont *Feuilles de Calendrier* ou *Croisade pour l'Anémone*. Elle écrit une langue très pure, riche et pleine de trouvailles. Son style est double : « C'est tantôt le trait acéré irréductible et tantôt le parfum qui se dégage ». (P. Claudel) ; tantôt lyrique, c'est la veine de Chateaubriand ; tantôt son style approche les classiques, et régulièrement Saint-Simon, avec un remarquable goût du raccourci. Pour la série de portraits de caractère qui constituent *Noblesse de Robe*,

elle trouve tout naturellement un style qui est celui de La Bruyère ; au reste, dans ce cas particulier, peut-être y a-t-il délibérément pastiche.

« Votre style est la plastique même de votre esprit », lui écrit Jean Cocteau. C'est dire que, si la poésie est un style, c'est celui de Marthe Bibesco, qui est poète avant tout, et qui infléchit de ce côté les genres auxquels elle touche. On songe à Cocteau et à sa *Poésie de théâtre, de roman, graphique, critique...* Elle a le tour d'esprit poétique, avec la faculté de concentrer un ensemble autour d'un thème : la Terre Sainte sera l'Anémone, Isvor le saule, le cri matinal de l'Égypte celui d'un petit faucon rose, et l'amitié de Claudel la pivoine arborescente de Chine visitée chaque printemps à Bagatelle. Elle revient avec prédilection à la nature et à ses paysages : « *Tout ce qui est terre et ciel m'attire ; tout ce qui est bâtiment m'éloigne : je ne cherche ici que la roche vive* ». Sa vision du monde est d'un poète et d'un artiste : de même qu'elle a coutume « *d'habiter les tableaux qu'elle aime, d'en respirer l'air, d'en sentir la lumière, d'entrer dans le jeu du paysage et de s'y promener longuement*¹ », de même il lui arrive inversement de parcourir, de voir un paysage comme un tableau : à ses yeux, la couleur de l'Égypte, du Delta, est celle d'« *une peinture à la détrempe, à la fois mate et fraîche...* ». Elle voit naturellement en images et métaphores ; telle robe est « *fraîche comme une citronnade* », telle autre comestible, une autre encore lui semble un poème de Shakespeare ; un Turner est « *blond comme des raisins muscats en septembre* » ; dans la plaine d'Imoassa, à la lune, « *les blés invisibles s'étendent sous une nappe de poussière argentée qui a pris l'odeur et même le goût du pain. La plaine lunaire est tout enfarinée...*² » ; et le monastère de Voronetz, en Bukovine, « *c'est un grand missel ouvert, debout dans l'herbe* », duquel les peintures murales sont les enluminures.

La sensibilité et l'expression poétique de Marthe Bibesco nous paraissent néanmoins plus naturalistes que symbolistes. Elle accumule les couleurs et les sensations : ses fleurs ont l'éclat directement éblouissant des fleurs vraies, ses paysages l'évidence

1. *Le Rire de la Naiade*, pp. 204-205.

2. *Isvor*, tome II, p. 42.

et la lumière de ceux d'un Paul Bril. La rencontre aussi bien était normale entre Marthe Bibesco et les *Fleurs* d'Arlette Davids¹, dont le bel album préfacé par la princesse, sorte de « *portrait de famille des bulbeuses* », est à mi-chemin entre le livre d'art et le livre de botanique, la précise et scientifique différenciation des espèces s'y rencontrant avec la touche unificatrice d'un style. De la même façon, la princesse ne parle jamais des fleurs en général : elle nous en fait voir et respirer dix espèces, non sans que nous reconnaissons la main unique qui nous les tend.

Comme elle avait « *la superstition de l'écriture* », la princesse eut la religion des fleurs. Elles lui sont « *des paroles vivantes* » ; petite fille, à Biarritz, elle parlait avec les fleurs. C'est un bouquet d'anémones qui l'accueille en Terre Sainte. Les fleurs marquent les saisons de l'année, et celles des peuples. Et dans la maison de Posada rénovée, les appartements ont pris la couleur des fleurs. La métaphore florale est de loin celle qui apparaît le plus fréquemment dans ses livres ; elle est partout, à chaque page : la mode nouvelle, elle voudrait qu'on l'appelât *floraison* plutôt que collection ; les robes lui paraissent des fleurs ; les hautes fenêtres du quai de Bourbon sont « *fleuries par l'eau vivante* » ; le temple de Philae immergé devient, avec ses chapiteaux en corolle, une floraison fluviale et nocturne de nénuphars ; les petits enfants peints par Reynolds sont frais comme des fleurs ; une lettre reçue de l'abbé Mugnier est « *comme une floraison dans un terrain vague* », et chaque vers de Claudel est « *de la poésie à l'état pur, comme, dans cette fleur de Castille, qui s'appelle Jara, tout sent bon, la tige, la feuille et la fleur* ».

Naturaliste, Marthe Bibesco reste malgré tout dans la lignée romantique, et ses paysages sont aussi des paysages d'âme. Voyez comme elle sait, dans une description, suggérer la grisaille : « *Les feuilles des trembles allèrent à la rivière, et l'automne, dans l'île Saint-Louis, prit l'aspect gothique de l'hiver. La ville devint une eau-forte, une planche d'anatomie : ses beaux poumons,*

1. *Les Felurs : tulipes, jacinthes, narcisses, dessinées par Arlette Davids, texte par la princesse Bibesco*, II p. - 40 pl.c., Paris, Hypérior, 1940.

les arbres, noirs de sang artériel, se ramifièrent sur un ciel de fumées ¹ »; la solitude et le silence ²: « Et l'âme accoutumée aux nocturnes de Mogosoëa se sent presque en exil quand vient le soir. Ces forêts ne connaissent pas la voix du rossignol; elles sont trop froides pour de tels chants. Elles n'entendent que le cri des mésanges, les coups secs du pic-bois, qui leur frappe le cœur ».

* * *

Voilà parcourues quelques allées du jardin secret de Marthe Bibesco. Nous dirons qu'elle fut un écrivain heureux, qu'elle fut heureuse tout court si nous croyons avec Ruskin que les vies heureuses sont celles où le temps de la mort est très court. Il le fut pour elle, et précisément parce qu'elle eut le loisir et la force d'exercer jusqu'au dernier soir de sa vie sa vocation d'écrivain. Ce que fut celle-ci, elle nous en instruit, et de la nature de son génie: « *La disposition foncière de mon âme, c'est le besoin d'enchaîner; je veux la suite. Il me faut un commencement, et que rien ne finisse. Le travail particulier de mon esprit, c'est le geste d'enfiler un collier de perles, une augmentation qui revient sur elle-même. Les jours de pluie, dans mon enfance, du fil, une aiguille, une boîte de perles, m'ont fait connaître le bonheur. Donner à une perle la perle suivante. Nouer, ne jamais rompre, aller plus loin, ajouter, mais sans rien perdre, ce furent mes plaisirs. La continuité dans la diversité, telle était ma vocation. Mais la mort me l'a rendue impossible. C'est le coup de ciseaux, la perle perdue, le fil trop court... ³* ». Le fil manqua un soir de novembre, il y a cinq ans. Mais le terme d'une œuvre, d'une vie, n'est pas celui d'une destinée. Elle le sent mieux que jamais, ce soir de mai 1940 où, confortée par la prière qu'elle a dite à genoux au côté de Pie XII,

1. *Catherine-Paris*, Paris, Grasset, 1927 (Coll. « J'ai lu », pp. 157-158).

2. *Feuilles de Calendrier*, p. 223.

3. *Croisade pour l'Anémone (Lettres de Terre Sainte)*, Paris, Plon, 1931, pp. 25-26.

seule avec lui dans la bibliothèque pontificale éclairée de rayons de soleil obliques, elle quitte Rome, dont elle emporte des gardénias — *départ comblé de fleurs* — : « *J'ai accompli tant bien que mal ma mission terrestre ; quant à la céleste, j'en suis bien plus sûre, à présent...* ».

Les citations les plus courtes sont données sans référence ; elles sont empruntées aux ouvrages ci-dessus, ainsi qu'à : *Jour d'Égypte*, Paris, Flammarion, 1929 ; *Le Confesseur et les Poètes*, Paris, Grasset, 1970 ; *Noblesse de Robe*, Paris, Grasset, 1928 ; *Égalité*, Paris, Grasset, 1935.

Nouvelles réimpressions ; nouveaux contrefacteurs

par François GODFROID

Lors d'une précédente étude¹, nous avons vu que les imprimeurs ultramontains Vanlinthout et Vandenzande avaient été chargés par la « Société Catholique »² d'éditer certains de ses ouvrages. Après l'éclatement de cette entreprise en deux nouvelles « sociétés », l'une de celles-ci, la « Société Catholique de la Belgique » leur confia le soin d'imprimer et d'éditer tous ses livres. Lorsqu'en 1824, la « Bibliothèque Catholique de la Belgique » remplaça la « Société Catholique de la Belgique » dissoute en 1823 par arrêté royal, ces mêmes éditeurs furent choisis par la nouvelle entreprise pour imprimer et publier chacun de ses ouvrages.

En dressant aujourd'hui un premier catalogue des principaux titres qu'ils ont édités pour leur propre compte pendant l'existence de ces entreprises et après la disparition de la dernière d'entre elles, mais en excluant de ce catalogue les ouvrages exclusivement nationaux, les textes latins, les ouvrages en flamand et les livres scolaires³; en examinant ici ces ouvrages classés sui-

1. GODFROID, F., *Contrefacteurs et contrefaçons belges* in Bulletin de l'Académie, Royale de Langue et de Littérature Françaises. Tome LV — n° 1 (chiffré par erreur LIV n° 1), 1977, pp. 73-107.

2. *Ibidem*, pp. 78-107.

3. Parmi les livres scolaires, citons les nombreuses réimpressions des *Aventures de Télémaque* par Fénelon (Editions conformes à celle de M. J. F. Adry: 1827, 1829; éditions conformes à celle du Père Loriquet (A.M.D.G.) 1835, 1837, 1838, 1839, 1840).

vant la date de leur parution ; en illustrant notre catalogue de divers prospectus, avis et articles, nous pourrons mieux saisir la démarche et les contradictions de Vanlinthout et Vandenzande ; découvrir de nouveaux éditeurs ayant publié en Belgique ; apercevoir enfin en filigrane certaines des raisons — objectifs religieux et politiques confondus avec l'appât du gain — de leur coopération souvent occasionnelle.

Nous tâcherons d'indiquer pour chaque ouvrage, outre son format et son nombre de pages, le prix auquel il était offert aux souscripteurs et celui qui était demandé au public.

N.B. Tous les livres cités (sauf exceptions indiquées dans le catalogue) portent, au bas de leur page de titre, le lieu d'édition et les noms des éditeurs de Louvain libellés comme suit : (A) Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande. Ces indications sont toujours suivies de la date d'édition.

* * *

1822-1824

Mélanges de Politique, de Morale et de Littérature, extraits de M. l'abbé De Feller. 4 forts volumes in-8° avec une table analytique des matières. Cet ouvrage fut lancé par souscription et à grands renforts de publicité.

Voici le texte des principaux prospectus que Vanlinthout et Vandenzande distribuèrent au public afin d'obtenir un maximum de clients :

L'abbé De Feller publia de 1774 à 1794, d'abord à Luxembourg, puis à Maestricht, le *Journal historique et littéraire*, qui forme 60 volumes in-12° et qui eut beaucoup de succès. Ce journal plut au Clergé et à tous les amis de la Religion par un choix de dissertations intéressantes sur divers sujets, et surtout par l'attention constante de l'Auteur à combattre toutes les nouvelles doctrines.

Cet Ouvrage formera 3 volumes in-8°, chacun de 600 pp. d'impression, grande justification, caractères « Philosophie » et « Petit-Texte ». L'exécution typographique sera très-soignée ; le premier volume est déjà fort avancé, et paraîtra dans le courant de juillet 1822 ; les autres suivront successivement sans aucune interruption. À la fin du dernier volume sera jointe une table alphabétique des

matières. Le prix de chaque volume sera, pour les Souscripteurs, de 5 F payables à la réception.

La souscription reste ouverte jusqu'au 31 août 1822 pour dernier délai; après cette époque le prix sera porté à 6 F.

On souscrit : à Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande, et à la librairie de l'Université; à Bruxelles, chez J. De Mat, Libraire-Commissionnaire.

Afin d'augmenter leurs recettes, Vanlinthout et Vandenzande imprimèrent, en septembre 1823, le prospectus suivant :

Les éditeurs avaient cru pouvoir borner cet ouvrage à 3 volumes, chacun de 600 pp. Ce ne fut que lorsque l'ouvrage était déjà bien avancé qu'ils reconnurent ne pouvoir se tenir à leur premier plan, sans priver les souscripteurs d'un grand nombre d'articles précieux, tant sur la littérature que sur les événemens qui signalèrent les premières années de la révolution française. D'après l'avis et l'approbation d'un grand nombre de leurs souscripteurs, ils porteront cet ouvrage à 4 volumes.

Le 4^e volume parut en mars 1824.

Novembre 1822

Sommaire sur les leçons (sic) publiques de M. Jacotot, recueilli et publié par S.V.D.W. Un volume in-12°. 1 f. 75.

Mai 1824

Le Fidèle au Pied de la Croix, ou Méditations en forme de prières sur les principaux sujets de piété, publiées par le prince Alexandre de Hohenlohe, prêtre, chevalier de l'Ordre de Saint Jean, Conseiller ecclésiastique au vicariat général de l'Archevêché de Bamberg etc... Ouvrage traduit du latin. On y a joint les prières qu'on peut réciter avec fruit dans toutes les peines, souffrances, maladies, etc. par le même. Nouvelle édition augmentée des prières pour la Sainte Messe, litanies etc... Un volume in-18°. Prix 1 f. 35.

1825

Le Nouveau Mois de Marie, ou le Mois de mai, consacré à la gloire de la mère de Dieu; avec des Considérations tirées des litanies de la Sainte-Vierge, des exemples et des prières pour chaque jour du Mois; par M. l'Abbé Letourneur, prédicateur ordinaire du Roi.

2^e édition, augmentée de prières pendant la sainte messe etc...
F.T. + T. + XVIII pp. + 252 pp. in-18°. Prix 1 f. 25.

Octobre 1826

1. *La Sainte Famille, ou Histoire de Tobie, proposée pour modèles aux familles chrétiennes; par le Père Couturier, ancien Jésuite et Curé de Léry, auteur du Catéchisme Dogmatique et Moral, en 4 volumes.* Un volume in-18°. Prix 0,52 f. Même ouvrage en flamand.
2. *Abrégé pratique de la Doctrine Chrétienne, pour les gens de la Campagne; par le Père Couturier, ancien Jésuite et Curé de Léry, auteur du Catéchisme dogmatique et Moral en 4 volumes.* Un volume in-18°. Prix 0,52 f. Même ouvrage en flamand.
3. *La Bonne Journée, ou Manière de sanctifier la journée pour les gens de la Campagne; par le Père Couturier, ancien Jésuite et Curé de Léry, auteur du Catéchisme dogmatique et Moral en 4 volumes.* Un volume in-18°. Prix 0,50 f. Même ouvrage en flamand.

Peu avant la parution des trois ouvrages précités, Vanlinthout et Vandenzande firent l'éloge de ces publications dans un prospectus dont le texte ne manquera pas d'étonner le lecteur de la seconde moitié du vingtième siècle :

Les trois ouvrages que nous annonçons sont spécialement destinés aux habitans de la Campagne, pour leur rappeler en peu de mots et pour graver plus aisément dans leur mémoire ce qu'ils doivent croire et pratiquer.

Rassemblant sous un même point de vue tous les devoirs d'un chrétien, ils seront comme un symbole qu'ils pourront lire ou qu'on pourra leur lire de temps en temps, pour leur inculquer les vérités essentielles au salut. On ne doit chercher dans ces petits traités, ni l'agrément du style, ni les ornemens du langage. L'auteur, qui est un missionnaire, est habitué à parler à des chrétiens; ce ne sont point des incrédules qu'il est chargé de ramener à la Foi, ce sont des hommes faibles qui connaissent leurs devoirs et négligent quelquefois de les remplir. Il a besoin non de les persuader, mais d'exciter leur zèle et de réchauffer leur Foi. Il n'est point éloquent à la manière des Bourdaloue et des Massillon, mais il ne travaille pas moins utilement que ces illustres orateurs, à la Vigne du Seigneur. Ceux-ci parlaient devant les rois et les savans du monde; le Père Couturier s'adresse aux ignorans, beaucoup plus nombreux que les premiers et non moins grands aux yeux de Dieu.

Il serait à désirer que des livres de ce genre se multipliasent davantage dans les campagnes ; et les deux « Sociétés Catholiques »¹ du Royaume qui ont eu la religieuse et louable intention de répandre parmi le peuple les préceptes de la religion ainsi que ceux d'une saine morale, auraient peut-être atteint plus promptement leur but, si elles s'étaient attachées davantage à des ouvrages de l'espèce de ceux-ci.

Nous engageons les pères de famille et surtout les propriétaires qui passent une partie de l'année à la Campagne à se procurer ces livres et à les distribuer autour d'eux. La modicité de leur prix ainsi que la clarté des préceptes qu'ils renferment, les met (*sic*) à la portée de toutes les classes, et nous en connaissons peu qui puissent être plus utiles.

1827-1828

Traité des Obligations de Pothier, revu, abrégé et mis en rapport avec le code civil actuel et le nouveau code des Pays-Bas, à l'usage des étudiants en droit, par Aug. J. Molitor, docteur et lecteur en droit à l'Université de Louvain. Cet ouvrage fut lancé par souscription, en 1826. Un éloquent prospectus nous explique les qualités de la publication et nous donne les conditions de la souscription :

Le *Traité des Obligations* par Pothier est sans contredit du petit nombre des ouvrages de droit, qu'on ne saurait trop étudier et méditer. L'ordre qui préside à sa rédaction, la lucidité avec laquelle les principes d'une raison éternelle sont exposés, l'enchaînement admirable de ces principes et de leurs conséquences, la justesse des observations, enfin la division de l'ouvrage, décèlent un jurisconsulte consommé et feront survivre son *Traité* à tous les changemens que la législation pourra éprouver. Cependant quelque religieux que doive être le respect que mérite cet auteur, l'on ne peut disconvenir que les discussions longues et multiples, dans lesquelles il est entré, l'exposition fréquente des opinions différentes des auteurs et des interprètes, ainsi que les nombreuses digressions relatives au for intérieur, n'entravent d'une manière sensible la marche et la rapidité de l'ouvrage, et le rendent peu propre à être employé comme ouvrage classique.

D'autre part, quoique le fond de ce traité consiste dans le développement des principes d'une vérité immuable, et qu'une grande partie des dispositions positives en vigueur dans le temps où écrivait ce jurisconsulte, ait été maintenue par le Code Civil actuel et le nouveau Code des Pays-Bas ; il est néanmoins facile de s'apercevoir que l'ouvrage de Pothier tel qu'il est, peut difficilement servir de commentaires aux élèves pour l'intelligence de nos lois concernant les obligations. Car on y rencontre à tout moment des exemples relatifs à des coutumes et à des droits entièrement tombés en désuétude (...), ou l'exposition des points

1. L'auteur de ce prospectus semble ignorer que les deux « Sociétés Catholiques » sont issues de la scission d'une entreprise qui les avait précédées. Il paraît également ignorer que la « Société Catholique de la Belgique » a été remplacée par la « Bibliothèque Catholique de la Belgique ».

positifs qui aujourd'hui sont modifiés ou détruits (...) de sorte que l'élève est exposé à tout confondre et à être imbu d'idées fausses, ou est obligé de consacrer un temps précieux pour discerner ce qu'il doit étudier, d'avec ce qu'il doit omettre.

Telles sont les raisons qui ont engagé le nouvel éditeur à simplifier le *Traité de Pothier* et à le mettre en harmonie avec les dispositions du Code Civil actuel et du Nouveau Code des Pays-Bas. Ce travail ne peut manquer d'être de la plus grande utilité à MM. les étudiants en droit, auxquels il est principalement destiné, et même ne sera pas dénué d'intérêt pour ceux qui ont déjà étudié les obligations et désirent se rappeler en peu de temps les principes fondamentaux d'une matière aussi importante.

Cet ouvrage formera un très-fort volume in-8°, sur beau papier carré, justification et caractère comme la dernière édition de Paris, donnée par M. Dupin. Le prix pour les souscripteurs, qui ne paieront rien d'avance sera de 6 F. La souscription sera fermée lors de la mise en vente, et le prix sera alors irrévocablement porté à 7 F; on ne déviera point de cette condition.

Une nouvelle fois, les éditeurs ne tinrent pas leurs promesses : l'ouvrage fut imprimé en deux tomes in-8° et non en un seul volume comme ils l'avaient annoncé dans leur prospectus.

1827-1838

C'est également en 1827 que Vanlinthout et Vandenzande commencèrent la publication de *l'Histoire d'Angleterre par le Docteur Lingard*¹. Pour lancer cet ouvrage — qui constitue l'une des plus importantes contrefaçons publiées à Louvain — les éditeurs ouvrirent une souscription dès octobre 1826.

Parmi les différents textes publicitaires qu'ils imprimèrent pour vanter leur publication, nous retiendrons ceux qui paraissent illustrer le mieux leur démarche.

Premier texte (imprimé sur le second plat du dernier ouvrage de 1826 de la « Bibliothèque Catholique de la Belgique ») :

1. John Lingard naquit à Winchester en 1771 et mourut à Hornby en 1851. Il fut ordonné prêtre en 1795 et enseigna la philosophie au Collège de Crookall puis, à partir de 1808 au Collège d'Ushaw. En 1811, il se retira à Hornby. C'est là qu'il rédigea son « Histoire d'Angleterre » (qui ne devait être tout d'abord qu'un abrégé à l'usage des écoles). Pour mieux documenter son œuvre, il se rendit à Rome en 1817 et obtint du Cardinal Consalvi toutes facilités pour faire des recherches dans les archives du Vatican.

Lors de sa deuxième visite à Rome, en 1825, le Pape Léon XII lui réserva « in petto » le titre de Cardinal.

La souscription ouverte par les Imprimeurs Vanlinthout et Vandenzande, à Louvain, pour la réimpression de cette Histoire est maintenant fort avancée, cependant point encore assez pour que les éditeurs puissent commencer cette belle et utile entreprise.

Il serait donc bien désirable que les personnes qui veulent souscrire, et nous savons qu'il en est beaucoup, ne tardassent plus à manifester leur intention; alors l'impatience de ceux qui attendent cet important ouvrage serait bientôt satisfaite.

Nous ne dirons plus rien sur le mérite de l'ouvrage, sa réputation est bien trop établie; il a décrédité toutes les autres Histoires d'Angleterre.

L'annonce que nous avons faite précédemment qu'il y serait ajouté plusieurs notes¹ nous a valu une lettre pleine d'observations fort intéressantes. Nous invitons son auteur à se faire connaître étant persuadés que ces notes acquerraient beaucoup de prix par sa coopération.

Jusqu'à présent, l'ouvrage² se borne à 10 volumes, et il paraît incertain que l'auteur l'étende à 15, comme on l'avait espéré. Le prix est de fr. 3,50 (fl. 1-65) par volume « pour les souscripteurs »; l'édition de Paris « sans les notes »³ est de fr. 6,50. On souscrit chez les principaux libraires du Royaume.

1. Ces notes, rédigées à la demande des éditeurs de Louvain, étaient destinées à commenter et surtout à combattre certaines « erreurs de jugement » du docteur Lingard.

Leur rédaction démontre à quel point Vanlinthout et Vandenzande savaient combien cet ouvrage était, pour beaucoup, sujet à caution.

Un fragment (tiré de la p. 6 du T. 3) concernant Philippe II Auguste, roi de France et Ingelburge de Danemark, nous permettra de mesurer la singularité de ces curieux textes :

Philippe, dit Lingard, avait sollicité la main d'Ingelburge, soeur charmante du Roi de Danemark. On conduisit Ingelburge à Amiens; la cérémonie de son mariage fut immédiatement suivie de celle de son couronnement: et le lendemain matin Philippe, au grand étonnement de tout le monde, ordonna aux personnes qui avaient accompagné cette Princesse, de la reconduire à son frère. Sur leur refus, on l'envoya dans un couvent; et l'archevêque de Reims prononça le divorce. La substance de cette phrase a été corrigée dans l'édition de Louvain par cette note: L'on sait bien qu'il n'y a point de divorce pour les Catholiques et que jamais Evêque orthodoxe (sic) n'en a prononcé. Dans certains cas, la séparation de corps et de biens peut être prononcée; dans d'autres, on reconnaît qu'il y a cause de « nullité » de mariage, mais jamais il ne peut y avoir divorce. Si cette expression est échappée plusieurs fois à l'auteur, ce ne peut être que par inadvertence et en l'employant dans un sens impropre. Nous pensons qu'il suffira d'en avoir averti une fois dans ce volume.

2. Il s'agit de l'édition française publiée de 1826 à 1831 par Carié De La Charie puis par A. Auffray et la Vve Charles-Béchet et enfin par Parent-Desbarres, tous les quatre éditeurs à Paris. Cette édition se compose de 16 volumes in-8°.

3. La rédaction de ce passage est équivoque: elle tend à faire croire que l'édition de Paris ne contient aucune note.

Un second texte, imprimé en mars 1827¹, annonce que « Les Imprimeurs Vanlinthout et Vandenzande feront bientôt paraître le premier volume de l'*Histoire d'Angleterre par le Docteur Lingard* ». Ce prospectus dénote en outre une certaine mauvaise humeur de la part desdits imprimeurs :

« Si le nombre des souscripteurs n'avait pas tant tardé à s'accroître, cette édition serait déjà bien avancée; maintenant rien ne ralentira plus sa marche, et tout porte à croire que les souscripteurs auront lieu d'être satisfaits ». Le texte rappelle enfin que l'« on continue à souscrire au prix de fr. 3-50 (fl. 1-65) le volume chez les principaux libraires qui ont le dépôt de la « Bibliothèque Catholique de la Belgique » et chez tous les principaux libraires du Royaume. »

Dans un troisième prospectus, imprimé en juin 1827, les éditeurs précisent que « La souscription reste ouverte jusqu'après la mise en vente du tome II »².

Cette phrase signifie-t-elle que la souscription fut fermée après la mise en vente du tome II, ou qu'elle resta ouverte après la mise en vente de ce volume ? La première hypothèse s'est révélée fautive puisque un prospectus imprimé en décembre 1827³ et annonçant la parution du troisième tome rappelle que le prix de chaque volume par souscription est de 1 fl. 65 cts ou 3 fr. 50. Les publicités⁴ annonçant la publication du tome IV insistent toujours sur ces conditions de souscription. Mais un prospectus imprimé en décembre 1829, sur le second plat d'un ouvrage de Lamennais (voir année 1829 : *Des Progrès*) n'indique plus l'obligation de souscrire :

Histoire d'Angleterre, par le Docteur John Lingard; nouvelle édition, augmentée de « nouvelles notes ». Il y aura treize volumes in-8°. Les cinq premiers sont en vente, le (sic) 6^e et 7^e ne tarderont pas à paraître, et les suivans suivront immédiatement. Prix fl. 1,65 par volume.

Ce texte est contredit par deux autres avis publicitaires, imprimés respectivement en février et en août 1830⁵. Le premier de

1. Sur le second plat du 3^e ouvrage « pour 1827 » de la « Bibliothèque Catholique de la Belgique ».

2. Ce texte est imprimé dans la *Bibliographie belge ou Annales littéraires et typographiques du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, C. J. Demat, 9 vol. in-8°, 1822-1830 VI^e année (1827) n° 25 (28 juin) p. 282.

3. Opus cit. VI^e année (1827) n° 53 (15 décembre) p. 594.

4. Opus cit. VII^e année (1828) n° 5 (31 janvier) p. 51.

5. Opus cit. IX^e année (1830) n° 5 (15 février) p. 51 et n° 29 (15 août) p. 346.

OEUVRES COMPLÈTES

DE

LAMARTINE.



TOURNAI,

À LA LIBRAIRIE D'AD. LEROUX, RUE DE LA TÊTE D'OR. 17.

Collection F. Godfroid (format réel 27,3 cm/18 cm).

(Photo Désiré Rogée.)

HISTOIRE
D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA PREMIÈRE INVASION DES ROMAINS,

PAR LE DOCTEUR JOHN LINGARD,

TRADUITE DE L'ANGLAIS SUR LA DEUXIÈME ÉDITION,

PAR

 le Chevalier de Boujoux,

AUTEUR DE

L'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS,

DEPUIS LES SIÈCLES HISTORIQUES JUSQU'À NOS JOURS, ETC.

NOUVELLE ÉDITION, AUGMENTÉE DE NOTES.

—
TOME NEUVIÈME.



LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

1831.

Collection F. Godfroid (format réel 14 cm 22 cm).

(Photo Désiré Rogust.)

ces deux avis annonce — ce qui est étonnant — la publication des tomes V et VI¹ tandis que le second annonce celle du tome VIII. Chacun de ces deux avis se termine par l'indication suivante: *Prix de chaque volume par souscription fl. 1-65 cts ou fr. 3-50.*

Après avoir pris connaissance de ces offres contradictoires, il est légitime de se poser quelques questions :

La souscription fut-elle maintenue pour les seuls volumes « à paraître » et ce afin d'en connaître le nombre à imprimer? Les textes publiés par Demat semblent réfuter cette hypothèse. Le prix de 3 fr 50 n'était-il qu'un stratagème destiné à attirer le plus grand nombre de chalands et d'obtenir ainsi un maximum de souscripteurs? Les éditeurs ont-ils réellement voulu offrir leurs volumes à un prix moindre que celui qu'ils demandaient au public, mais voyant que la souscription ne donnait pas ce qu'ils avaient espéré, décidèrent-ils de vendre à tout le monde (souscripteurs et public) chaque volume au même prix? Si le prospectus imprimé en décembre 1829 permet d'admettre cette hypothèse, les deux prospectus suivants (février 1830, août 1830) l'annulent. Chaque tome ne fut-il vendu que par souscription pour des raisons pratiques (par exemple: afin de connaître le nombre d'exemplaires à tirer) et après deux tentatives infructueuses de vente libre? La première de ces deux tentatives apparaît dans le prospectus imprimé sur le second plat du dernier ouvrage pour 1826 de la « Bibliothèque Catholique ». Ce texte indique en effet que le prix de 3 fr. 50 est réservé aux souscripteurs. Quant à la seconde tentative, elle nous est suggérée par le texte imprimé en décembre 1829 sur le second plat de *Des Progrès* par Lamennais, texte qui ne parle plus de la souscription.

Cette contrefaçon de l'*Histoire d'Angleterre* par Lingard se compose de treize tomes in-8^o imprimée sur Whatman. Les cou-

1. Notons que les vol. V et VI sont datés respectivement de 1829 et de 1830. Ces dates tendent à confirmer que les 5 premiers volumes étaient disponibles dès 1829 — comme l'indique le prospectus imprimé sur le second plat de *Des Progrès* — et que les tomes suivants parurent en 1830 — comme l'indique le texte publicitaire imprimé en février 1830 par Demat. Ces deux dates infirmeraient aussi l'annonce faite en février 1830 par ce même Demat dans sa bibliographie et annonçant la parution du cinquième volume.

vertures sont de couleur brun clair. Un encadrement à filets rectilignes et parallèles décore les deux plats de chacune d'elles. Cet encadrement entoure sur chaque premier plat les imprimés suivants : « Histoire // D'Angleterre, // Depuis La Première Invasion Des Romains, // Par Le Docteur John Lingard, // Traduite De L'Anglais Sur La Deuxième Edition // Par // M. Le Chevalier de Roujoux, // Auteur de // L'Histoire Des Révolutions Des Sciences Et Des Beaux-Arts, // Depuis Les Siècles Historiques Jusqu'à Nos Jours, etc. // Nouvelle Edition, Augmentée De Notes. // un tiret // Tome Premier, Tome Second... jusqu'à Tome treizième // Le monogramme des éditeurs souligné de deux brins de laurier se croisant à l'une de leurs extrémités. // Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande // date de parution indiquée en chiffres arabes. // L'encadrement de chacun des seconds plats entoure une petite vignette gravée sur bois représentant deux personnages devant une sorte de ferme fortifiée à l'intérieur de laquelle croissent des arbres.

Chaque faux-titre est libellé comme suit : Histoire // D'Angleterre // T. I, T. II, jusqu'à T. XIII.

Les imprimés figurant sur le premier plat des couvertures se retrouvent — à l'exception du cadre — sur chaque page de titre. Notons que l'imprimerie de « J. Forgeur Vic. Gen. à Malines » figure au verso de chaque feuillet de titre.

Tous les volumes contiennent une table des matières. Les volumes III, IV, V, VI, VII et VIII sont pourvus d'une « Tables des nouvelles notes ¹ ». Chacun des neuf derniers tomes contient en appendice, avant les tables, plusieurs pages de notes, celles-ci classées alphabétiquement (note A, note B...) par le Docteur Lingard. Ces notes reproduisent des documents d'archives qui ont permis à l'auteur d'éclairer certains passages de son travail. Enfin, quelques volumes (tomes II, IV, VI, IX) contiennent des tableaux généalogiques.

Il convient de donner maintenant un aperçu du contenu de chaque tome. (N.B. les pages de notes et les pages de tables sont comprises dans notre pagination).

1. Les vol. IX, XI et XII ne contiennent chacun qu'une seule « nouvelle note ».

Tome premier (1827) : F.T. + T. + XXIII pp. (avertissement du traducteur ; Préface de l'Auteur ; Avis) + 435 pp. Ce volume est consacré à la « Bretagne Romaine », aux Anglo-Saxons et aux Danois.

Tome deuxième (1827) : F.T. + T. + 446 pp. Ce volume étudie Guillaume I^{er}, Guillaume II, Henri I^{er}, Henri II.

Tome troisième (1827) : F.T. + T. + 444 pp. Ce volume est consacré aux règnes de Jean-Sans-Terre, d'Henri III, d'Edouard I^{er} et d'Edouard II.

Le quatrième tome, publié en 1828, est consacré aux règnes d'Edouard III, de Richard II et d'Henri IV « surnommé de Bolingbroke ». Ce volume contient, outre le F.T. et le T., 417 pp.

Dans le cinquième tome, édité en 1828, on trouvera l'étude des règnes d'Henri V, d'Henri VI, d'Edouard IV, d'Edouard V et d'Henri VII. Ce volume contient 435 pp. F.T. et T. compris.

Lors de la composition du sixième tome (entièrement consacré à Henri VIII et à son règne), Vanlinthout et Vandenzande, qui avaient eu vent des attaques de plus en plus violentes prodiguées par certains ultramontains à l'encontre de l'ouvrage de Lingard, imprimèrent en tête du volume un avis de leur propre cru suivi d'un article tiré du *Mémorial Catholique* de septembre 1828. Nous le verrons, grâce à ces deux textes ils purent poursuivre l'impression et la publication de leur édition, clamer leur bonne foi, se donner bonne conscience, réaffirmer enfin leur attachement au conservatisme catholique et éviter ainsi les éventuels reproches de leurs clients. Quant à l'insertion de l'article du *Mémorial*, elle constitue une réelle habileté commerciale : l'auteur de cette critique, nous le constaterons, fait l'éloge de l'édition de Louvain et de ses notes. Ces louanges contribuèrent sans nul doute, à accroître le nombre de clients de ces roués éditeurs qu'étaient Vanlinthout et Vandenzande.

Il ne nous reste qu'à citer ces deux textes, révélateurs de la mentalité de bien des ultramontains à l'époque. Les textes sont assez longs, mais leur valeur de témoignage est considérable. Nous avons naturellement conservé l'orthographe de l'époque.

Avis de la présente édition.

Le *Mémorial Catholique* du mois de septembre 1828 contient sur cette Histoire D'Angleterre un article si remarquable et si important, qu'il nous a paru éminemment utile de le placer à côté de l'ouvrage dont il combat les erreurs. C'est un véritable chef-d'œuvre. Maintenant cette Histoire pourra être lue sans danger, et le but très-utile auquel le Docteur Lingard a consacré un travail si opiniâtre avec tant de zèle, pourra être atteint. Nous aurons une Histoire d'Angleterre dépouillée des mensonges dont les hérétiques l'avaient surchargée et munie d'un antidote excellent contre les systèmes d'un historien gallican. Si cet historien a le bonheur de reconnaître un jour les erreurs de ses systèmes, il rendra grâces au Seigneur de cette critique, quelque grave qu'elle soit ; en attendant nous nous tenons assez certains de ses intentions chrétiennes et droites, pour croire qu'il pardonnera franchement à celui qui l'a faite et à nous, car il est impossible qu'il doute de ses intentions ni des nôtres, et bien certainement la gloire de Dieu le touche plus que sa propre réputation.

Le *Mémorial Catholique* est un des meilleurs moyens de défense qui reste (*sic*) à la religion. Il a puissamment contribué à dessiller, à l'égard du gallicanisme, les yeux des Français restés catholiques sincères, et à fortifier chez eux la confiance et le respect pour l'autorité pontificale. C'est là le service le plus fondamental qu'on puisse rendre à un peuple. Cet ouvrage paraît à Paris tous les mois, par livraison (*sic*) de 48 à 64 pages, au prix de 8 fr. pour 6 mois, ou de 15 fr. pour l'année et de 20 fr. pour l'étranger franc de port.

Article tiré du *Mémorial Catholique* du mois de septembre 1828.

Un de nos correspondans nous adresse, au sujet de l'*Histoire d'Angleterre* par le docteur Lingard, les observations suivantes que nous adoptons entièrement. Considérée sous un certain rapport, cette Histoire nous a paru mériter des éloges ; mais sous un autre rapport plus important, elle mérite les plus graves reproches.

À M. le Rédacteur du Mémorial Catholique.

Après avoir lu les articles que le *Mémorial* a publiés sur l'*Histoire d'Angleterre* par le docteur Lingard, je me suis empressé de me procurer cet ouvrage. Je m'attendais bien à y trouver des principes peu conformes à la doctrine catholique touchant les fondemens de la société ; vous nous en aviez prévenu dans une note. Mais, malgré cet avertissement, j'étais bien loin encore de me former une idée exacte des grandes et dangereuses erreurs qu'il contient. Ainsi, après l'avoir lu avec soin, je n'ai pas douté un seul instant que vous n'eussiez le projet de faire, en temps opportun, une critique sévère de cette *Histoire*, pour désabuser les catholiques qui auraient été, contre votre intention, induits en erreur par vos articles, et je crois me conformer à vos vues, en vous adressant à ce sujet quelques observations, très-incomplètes sans doute, mais qui sont du moins le fruit d'un examen aussi attentif qu'impartial.

J'ai cherché d'abord à m'expliquer pourquoi les catholiques anglais avaient accueilli si favorablement cet ouvrage. Les historiens protestans de l'Angleterre s'étaient attachés à présenter, sous le jour le plus faux, tout ce qui concerne l'établissement de la réforme dans la Grande-Bretagne, et cette masse d'erreurs et de calomnies, mises en circulation parmi toutes les classes de la population,

contribuait puissamment à entretenir ces préjugés haineux contre le catholicisme, qui, outre qu'ils éloignent les esprits de la vérité, ont aussi pour effet de retarder le moment où l'opinion publique fera triompher la cause de l'émancipation. Quoique le savant docteur Milner eût déjà répandu un grand jour sur l'origine et les circonstances de la réformation anglicane, les catholiques de ce pays ont dû éprouver une vraie satisfaction de posséder une histoire nationale qui retrace cette grande époque de manière à faire impression sur les protestans, en confrontant le récit de leurs historiens avec l'ensemble des documens contemporains. Le mérite de la vérité historique acquerrait, sous ce rapport, dans l'ouvrage du docteur Lingard, comme dans ceux du docteur Milner, une importance particulière, à raison de l'ignorance dans laquelle on avait tenu jusque-là les Anglais sur une des parties les plus intéressantes de leur propre Histoire. D'un autre côté, on s'accorde généralement à reconnaître dans le docteur Lingard une patience de travail, une sorte d'opiniâtreté de recherches, qui ne sont pas très-communes, sur-tout chez les historiens qui ont à parcourir une longue suite d'événemens. Mais ces qualités, quelque recommandables qu'elles soient, ne devaient pas faire illusion sur des défauts non moins réels, et dont quelques-uns comme nous le verrons bientôt, sont de nature à produire les résultats les plus funestes.

Je ne m'arrête pas à examiner, sous un rapport purement littéraire, cette chronique rapide, qui ne me paraît pas, en général, s'élever beaucoup au-dessus d'une gazette correctement écrite. Je dirai peu de chose aussi de ce penchant à flatter, même dans des minuties, les préjugés de l'orgueil national. Cette partialité, qu'on peut excuser comme une faiblesse, n'en est pas moins un très-grand défaut dans un historien, et si les Anglais n'en sont pas choqués, comme cela se conçoit, la classe instruite en Europe en juge tout autrement, aujourd'hui sur-tout que cette misérable coquetterie d'un historien envers sa propre nation contraste d'une manière un peu ridicule, avec la tendance, si marquée chez les grands écrivains des nations continentales, à considérer, sous des points de vue généraux et élevés, l'histoire des sociétés humaines.

Le docteur Lingard me paraît préoccupé d'une idée très-fausse qui a influé sur tout son ouvrage. On voit, en lisant son introduction, qu'il ne conçoit pas de milieu entre l'Histoire telle qu'il l'a faite, et l'Histoire philosophique telle qu'il la définit. L'Histoire telle qu'il la faite est la chronique; l'Histoire philosophique, d'après l'idée qu'il s'en forme, est un tissu de conjectures systématiques; et comme l'historien, suivant lui, doit opter entre ces deux genres, il en conclut que, pour éviter les inconvéniens du second, qu'il appelle avec raison le roman de l'Histoire, il doit se renfermer dans le premier. Que la chronique ait ses avantages, qu'elle soit même nécessaire pour rassembler les matériaux de la vraie science historique, personne n'en disconvient. Il n'est personne aussi qui ne voie aisément tout ce qu'a de futile et d'absurde ce qu'il appelle Histoire philosophique¹. Mais entre ces deux extrêmes se trouve la véritable Histoire,

1. Dans sa préface Lingard affirme: *J'ai peu de prétentions à ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire, que (...) j'ai eu la témérité de nommer la philosophie du roman. C'est le privilège des gazetiers (...) d'être toujours instruits des motifs secrets de ceux dont ils décrivent le caractère. Mais l'écrivain de l'histoire ne peut rien savoir de plus que ce que ses autorités lui découvrent ou ce que les faits lui ont nécessairement appris. S'il se livre à son imagination, s'il prétend découvrir les*

source féconde d'une instruction que ni l'un ni l'autre ne saurait fournir. Elle a pour objet de nous donner l'intelligence des faits, en faisant saisir au lecteur les rapports des événemens particuliers qui remplissent une époque, avec les principes généraux qui gouvernent la société à cette époque même. Le moyen âge, par exemple, offre une grande action du catholicisme, tendant perpétuellement à soumettre à la Loi divine, c'est-à-dire, à la vérité et à la justice, les forces matérielles et brutales qui troublaient la société. La plupart des travaux sur cette mémorable époque entrepris depuis quelque temps soit en Allemagne, soit en France, par des catholiques et des protestans, par des écrivains de toutes les opinions, aboutissent à ce résultat fondamental, qu'on cherche en vain dans l'ouvrage du docteur Lingard, qui est resté, sous ce rapport, fort en arrière des études contemporaines. Il a oublié que l'Histoire d'Angleterre n'était qu'une dépendance de l'Histoire générale du moyen âge, et qu'il fallait considérer cette partie dans le point de vue de l'ensemble. Au lieu de se placer au centre de la république chrétienne, pour bien juger l'Histoire de ce pays qui n'en était qu'une province, il a placé dans cette province même son centre d'observations, dès-lors nécessairement étroites et fausses : semblable, je n'hésite pas à le dire, à ces auteurs chinois, qui s'imaginant que leur patrie est le « grand empire du milieu », établissaient sur cette base leur système de géographie ¹.

Ceci me conduit à considérer sous une autre face cet ouvrage que l'on a jugé, ce me semble, beaucoup trop légèrement. Ici ses défauts, ou plutôt les erreurs qu'il renferme, prennent un autre caractère, et réclament, de la part des catholiques, la plus sérieuse attention.

Héritiers des vieux préjugés des protestans, les philosophes du dix-huitième siècle avaient traité l'Histoire moderne de manière à présenter l'exercice du pouvoir ecclésiastique et particulièrement du pouvoir pontifical sous un aspect peu propre à le faire respecter, quoique de temps en temps la vérité leur arrachât des aveux remarquables, qu'on trouve jusque dans Voltaire. Cette philosophie passionnée et superficielle a fait place, dans le dix-neuvième siècle, à une philosophie moins partielle parce qu'elle est plus éclairée. Les fausses idées qui avaient prévalu dans l'âge précédent, sont rejetées aujourd'hui, et même avec mépris, par les philosophes les plus opposés d'ailleurs au catholicisme, qui

ressorts, l'origine réelle de chaque événement, cela peut embellir son récit, mais il en impose à ses lecteurs et (...) à lui-même. (...) Je n'hésiterai pas à dire que peu d'écrivains ont plus contribué à pervertir la vérité de l'histoire que les historiens philosophiques : (...) on doit donner peu de confiance à la fidélité de leurs citations. Dans leur empressement à établir quelque théorie favorite, ils dédaignent les autorités contraires, souvent trop gênantes; ils torturent les faits pour les adapter à leur système et prennent dans leur imagination tout ce qui manque à sa solidité ou à son agrément. (Préface pp. XVII-XVIII).

1. Un extrait de la préface de l'ouvrage s'inscrit en faux contre cette assertion : *L'écrivain ne doit pas (...) omettre les ouvrages des historiens du continent. En matière de politique étrangère, dans les discussions et négociations entre les souverains de son pays et ceux des autres contrées, il se trompera souvent, s'il s'en rapporte uniquement à la fidélité de ses guides anglais. Il est de son devoir de comparer les rapports des étrangers avec ceux des nationaux; de tenir entre eux, la balance d'une main ferme et d'oublier qu'il est Anglais pour juger avec impartialité, comme citoyen du monde. (Préface p. XV).*

s'accordent, à peu d'exceptions près, à reconnaître que le pouvoir des Papes et l'usage qu'ils en ont fait, ont été en général éminemment favorables, autant que l'état du genre humain le comportait, à l'établissement de l'ordre et de la liberté: de telle sorte que les actions des Papes, que les philosophes encyclopédistes, les protestans et les gallicans affectaient de signaler à l'indignation publique, sont précisément celles que les philosophes de l'époque actuelle admirent le plus, comme on peut s'en convaincre en comparant les opinions diamétralement opposées des uns et des autres touchant l'influence exercée par Grégoire VII.

Mais tandis que les ennemis du catholicisme ont été forcés de revenir à des idées plus saines, le docteur Lingard a marché en sens inverse, ou, si l'on veut, il n'a pas marché, il est resté, à cet égard, dans l'ornière du dix-huitième siècle. Assurément je suis loin de prétendre qu'on retrouve dans son Histoire quelque chose qui ressemble aux grossières injures, aux déclamations furieuses si fréquentes chez les écrivains de cette époque; je suis bien plus loin encore de comparer ses intentions à leurs intentions; mais il ne m'en paraît pas moins très-certain que l'impression totale, qui résulte de la lecture de son ouvrage, concorde malheureusement avec celle que leurs écrits produisent. Le pouvoir spirituel, particulièrement dans ses rapports avec la société politique, y apparaît, non pas seulement comme une chose sujette à des abus, mais comme étant lui-même un grand abus à-peu-près (*sic*) continuel. Ce résultat m'étonne sous un rapport, puisqu'enfin il s'agit de l'ouvrage d'un prêtre catholique; mais sous un autre rapport, je n'ai pas de peine à me l'expliquer, et, si l'on fait attention à la doctrine du docteur Lingard, on concevra qu'il en devait être ainsi nécessairement. Il part constamment de cette idée que la société politique, loin d'être subordonnée à la société spirituelle, doit en être fondamentalement séparée, et comme l'Histoire lui montre l'ordre contraire établi par l'Église elle-même pendant plusieurs siècles, il se trouve conduit à considérer tous les faits qui n'étaient qu'une conséquence de cet ordre, comme des violations de la constitution légitime de la société. Alors tout change de face: les Papes qui ont combattu pour le maintien de cet ordre ne sont plus que des fanatiques, s'ils y travaillaient de bonne foi, ou, dans une autre supposition, de méprisables intrigans, d'audacieux criminels, responsables de tous les troubles occasionnés par des prétentions injustes. Les conciles soit particuliers, soit généraux, qui ont sanctionné le même ordre, étaient dominés par d'absurdes préjugés. Les Princes qui s'y soumettaient, doivent être considérés comme des espèces d'idiots politiques, qui, par faiblesse d'esprit ou de caractère, fléchissaient sous le joug de la domination sacerdotale; tous les actes de résistance deviennent au contraire d'honorables protestations contre une monstrueuse tyrannie. En un mot, le pouvoir spirituel, tel que l'Église l'exerçait n'est rien moins qu'une usurpation permanente des droits les plus sacrés, et la dernière et inévitable conséquence qui sort de cette doctrine, c'est que l'Église, pendant plusieurs siècles, s'est trompée elle-même ou qu'elle a trompé sciemment le monde entier sur l'étendue du pouvoir qui lui appartient. Mon objet n'est pas de relever en ce moment les erreurs historiques dans lesquelles le docteur Lingard est tombé à ce sujet; mais, sans entrer dans l'examen des faits, tels qu'ils sont présentés dans son Histoire, je remarque seulement ce fait, qui jette lui seul plus de jour qu'une critique de détail, sur le caractère de cette Histoire même: c'est qu'en rapprochant du jugement qu'il porte sur l'influence du pouvoir spirituel les opinions qui prévalent depuis quel-

que temps, à cet égard, hors du catholicisme, on est forcé de convenir qu'il est resté imbu de préjugés dont les philosophes se sont affranchis. Ce sont des protestans, des déistes, des athées qui vengent aujourd'hui, contre les assertions d'un prêtre catholique, l'institution divine. Faites une Histoire du pouvoir spirituel, extraite de leurs ouvrages, à commencer par le protestant Jean Müller pour finir par les écrivains matérialistes du *Producteur* et les rédacteurs sceptiques du *Globe*; composez ensuite la même Histoire avec des extraits de l'ouvrage du docteur Lingard : la première sera infiniment plus catholique que la seconde. Sur ce point j'en appelle, sans craindre un démenti, à tous ceux qui ont lu ces écrivains, et, quant à ceux qui ne les connaissent pas, j'espère trouver l'occasion de leur fournir des citations assez nombreuses pour les mettre à lieu de faire eux-mêmes cette singulière expérience.

En affranchissant le pouvoir politique de toute règle extérieurement obligatoire ou de la Loi divine, promulguée par l'Église, le docteur Lingard le soumet à la souveraineté du peuple. Cette doctrine, qui perce dans son ouvrage, s'y montre sur-tout, d'une manière révoltante, dans le jugement qu'il porte sur Charles I^{er}. Le sang-froid avec lequel il approuve la « justice » du peuple anglais à l'égard de cet infortuné Monarque me dispense d'insister sur ce point. Ainsi, de même qu'il en est resté, en ce qui concerne les Papes, aux préjugés des encyclopédistes, il en est resté aussi, relativement aux Rois, aux principes du *Contrat social*; et sous ce nouveau rapport il est encore plus éloigné de la vérité que les chefs actuels du parti philosophique, qui avouent que la doctrine de la souveraineté du peuple n'est pas au fond plus satisfaisante que celle qui livre les peuples au pouvoir arbitraire d'un ou de quelques hommes et qu'elles ne font qu'établir, sous des formes différentes, l'empire de la force ou le despotisme.

D'après toutes ces considérations, je suis intimement convaincu que l'ouvrage du docteur Lingard est, je ne dis pas plus dangereux que les écrits des philosophes du dix-neuvième siècle (car ceux-ci, malgré de grandes erreurs, servent, sans le vouloir, la cause catholique), mais plus propre à égarer le jugement des catholiques peu instruits que tout ce que les vieux philosophes du siècle précédent avaient écrit touchant le pouvoir spirituel et son action sur le monde. Leur haine fanatique contre le christianisme, la violence de leurs déclamations, avertissaient leurs lecteurs de se tenir en garde contre leurs assertions; mais, dans l'ouvrage du docteur Lingard, le caractère honorable de l'auteur, le sacerdoce dont il est revêtu, les services qu'il a rendus aux catholiques anglais, son érudition de détails, son langage décent et mesuré, tout concourt à faire illusion sur des erreurs anti-catholiques et anti-sociales qu'il s'obstine à perpétuer parmi les croyans, en face de l'incrédulité qui s'en moque et qui aurait honte de les soutenir encore.

Je ne suis pas le premier à signaler le caractère affligeant de cette production. On en a fait récemment une édition française à Louvain, à laquelle M*** a cru nécessaire de joindre des notes pour corriger, autant que cela était possible, des erreurs qui l'ont justement alarmé. Je regrette de n'avoir pas en ce moment sous la main ce travail, qui honore la foi, la science et le zèle de son respectable auteur; mais si je ne puis en rendre compte aujourd'hui, je présume que *le Mémoire* ne tardera pas de s'acquitter de ce devoir, et de recommander cet antidote aux lecteurs de cette Histoire imprudemment vantée.

Si les catholiques anglais, dont les applaudissemens, répétés parmi nous, ont fait la réputation de cet ouvrage, n'ont pas été choqués de sa dangereuse ten-

dance, il ne faut pas s'en étonner. Ils sont eux-mêmes sur une pente très-dangereuse : un désir ardent de leur émancipation politique les entraîne à se rapprocher, à quelques égards, des protestans, en leur faisant des concessions de doctrine. De là ces déclarations sur l'autorité du Saint-Siège, relativement à des points sur lesquels des Évêques catholiques ne doivent s'expliquer qu'après avoir consulté le Vicaire de Jésus-Christ, dont aucune église ne peut borner arbitrairement l'autorité : de là cette lettre de M. Doyle, Evêque en Irlande, qui a été rendue publique, et qui renferme des choses si étranges qu'on est obligé de se redire sans cesse, en la lisant, qu'elle a été réellement écrite par la main d'un Evêque catholique.

Il est triste qu'au moment où des opinions funestes sont à la veille d'être presque entièrement extirpées du pays où elles étaient le plus enracinées, elles poussent des rejetons dans une contrée où la foi des catholiques s'était conservée dans toute sa vigueur et toute sa pureté, et qu'elles semblent prêtes à s'y relever bien plus dangereusement.

Car le gallicanisme, qu'on soutenait en France pour flatter les Rois, n'y avait pas eu pour effet, du moins immédiat, de rendre moins vive la lutte contre les protestans. Mais ceux qui inclinent en Angleterre vers les opinions gallicanes ne les adoptent que pour complaire au protestantisme. Il n'est personne qui ne voie que cette disposition est bien plus périlleuse, et si les catholiques anglais étaient malheureusement destinés à passer, comme nous, par toutes les phases du gallicanisme, plus affaiblis que nous dès le principe, ils n'auraient pas la même force pour résister long-temps à cette terrible épreuve. Voilà aussi pourquoi l'Histoire du docteur Lingard, dangereuse par elle-même, est bien plus dangereuse encore dans cette disposition des catholiques anglais : aucun ouvrage n'est plus propre que le sien à la favoriser ; il hâtera, dans la Grande-Bretagne, les progrès du gallicanisme, dont le germe, déposé dans quelques séminaires de ce pays par des professeurs français lors de l'émigration, s'y développe déjà rapidement, et si l'on n'y prend garde, les esprits seront préparés sans bruit à renouveler, lorsque les intérêts politiques leur paraîtront l'exiger, une insurrection bien autrement décisive que celle de 1682. Aussi plus j'y réfléchis, plus je demeure persuadé qu'à Rome et ailleurs on a mis à l'index des ouvrages moins nuisibles que cette Histoire, dans l'état actuel des esprits.

Telles sont, monsieur le Rédacteur, les premières réflexions que j'ai cru devoir vous adresser à ce sujet. Je pourrai ensuite fortifier ces considérations générales par une série de preuves particulières, à moins toutefois que vous n'aimiez mieux vous charger vous-même de ce travail.

J'ai l'honneur d'être, etc...

« Un de vos correspondans. »

À l'instar de Vanlinthout et Vandenzande qui — nous l'avons dit — poursuivirent la publication de l'ouvrage de Lingard, nous allons en continuer ici la description.

(Notons que le tome sixième contient 506 pp. tout compris).

Tome septième (1831) : F.T. + T. + 463 pp. Ce volume contient les chapitres consacrés aux règnes d'Edouard VI, de Marie 1^{re} (Marie Tudor) et d'Elisabeth 1^{re}.

Tome huitième (1831): F.T. + T. + 565 pp. Ce volume, dans lequel le lecteur trouvera sept chapitres consacrés à la suite et à la fin du règne d'Elisabeth, contient un appendice de 66 pp. (intégré dans la pagination totale) intitulé *Justification publiée par le Docteur Lingard de l'Opinion qu'il avait émise sur la Saint Barthélémy*¹.

Le tome neuvième (1831) est composé de trois chapitres traitant de Jacques I^{er} et de son règne et d'un quatrième chapitre consacré au début du règne de Charles I^{er}. Ce volume contient 388 pp. F.T. et T. compris.

Le tome dixième (1831) contient 417 pp. F.T. et T. inclus. Il permet au lecteur de poursuivre, à travers cinq chapitres, l'étude du règne de Charles I^{er}.

Le onzième tome contient également cinq chapitres. Les deux premiers traitent de « La République », tandis que les trois derniers concernent le « Protectorat ». Ce volume contient outre le F.T. et le T. 412 pp.

1. Lingard justifie ainsi la rédaction de ce texte: *Lorsque je commençai à écrire l'Histoire d'Angleterre (...) je n'ignorais pas (...) que je serais souvent obligé de contredire des faits établis par des écrivains favorisés, quelquefois peut-être de blesser les préjugés politiques et religieux de mes lecteurs; et que mes prétentions à l'exactitude engageraient d'autres personnes à rechercher et à publier ces erreurs accidentelles qu'aucune vigilance humaine ne peut exclure des compositions longues et laborieuses. Mais la certitude de ces désagrémens ne put me détourner de mon projet. (...) A mesure que l'ouvrage est sorti de presse, il a graduellement attiré l'attention: quelques écrivains l'ont honoré de leur approbation, d'autres en ont choisi certaines parties pour le sujet de leurs déclamations. Je ne leur fais aucune réplique; je me tiendrai sur la réserve jusqu'au terme de mes travaux; et alors dans une réponse générale, je me corrigerai si je me trouve moi-même en faute, ou bien je défendrai mes premières assertions, si j'ai lieu de croire qu'on les a légèrement et maladroitement attaquées. Si j'abandonne un moment cette résolution c'est la conséquence d'un dernier article de la « Revue d'Edimbourg ». Son auteur, après avoir examiné d'abord tout l'ouvrage s'attache avec l'acharnement du vautour, à une note du huitième volume (note T. du X^e volume de Louvain), relative à un événement étranger à l'Histoire d'Angleterre. Animé par la découverte de quelques erreurs réelles ou imaginaires, il m'accuse d'inexactitude, de fraude ou d'inattention et prononce le jugement solennel et réfléchi que « ce livre est de la nature la plus dangereuse puisqu'il tente à inculquer dans l'esprit de ses lecteurs des notions fausses et incorrectes sur l'histoire de leur pays, le caractère et la conduite de leurs ancêtres ». Cet essai de lumineuse critique m'oblige à écrire ce petit traité. Je dois à mes lecteurs de démontrer que je n'ai pas abusé de leur confiance. (Tome huitième pp. 492-493.)*

Publié en décembre 1831, le tome douzième contient 454 pp. F.T. et T. inclus. Il est divisé en cinq chapitres consacrés à l'étude chronologique du règne de Charles II jusqu'en 1679.

Le treizième et dernier tome de cette contrefaçon parut en mars-avril 1832. Il contient 507 pp. F.T. et T. inclus. Il est divisé en quatre chapitres : les deux premiers sont consacrés à la fin du règne de Charles II ; dans les deux derniers, l'auteur étudie Jacques II et son règne. Le volume se termine à l'arrivée du roi en France, après la révolution de 1688.

Dès le 7 novembre 1835, Vanlinthout et Vandenzande annoncèrent « un Rabais extraordinaire » sur le prix de la contrefaçon que nous venons de décrire (28 fr. au lieu de 45 fr. 50). Faisant une nouvelle fois volte face, ils affirmèrent dans leur prospectus :

C'est un ouvrage écrit (...) avec impartialité et dont la réputation sous le rapport des faits historiques a été assurée dès son début. Il a su se concilier les suffrages des personnes de tous les systèmes.

Ce texte en dit long quant à l'honnêteté morale et commerciale de ces éditeurs. Il montre aussi que cette importante réimpression n'a connu qu'un médiocre succès.

En 1837 et en 1838, Vanlinthout et Vandenzande ont publié, en association avec l'éditeur Parent-Desbarres de Paris, un complément en sept volumes in-8°, à l'Histoire d'Angleterre de Lingard. Ce travail, rédigé par M. de Marlès a été revu, approuvé et annoté par le docteur Lingard.

Bien que cette publication, qui montre que les éditeurs français n'hésitaient pas à s'associer avec leurs « collègues » contrefacteurs sorte, du cadre de l'histoire de la contrefaçon, il n'est pas inutile d'en faire une description succincte et de donner au lecteur un aperçu de chacun de ses tomes. Tous sont pourvus d'un F.T. composé comme suit : « Histoire d'Angleterre // Tome XIV, Tome XV... jusqu'à Tome XX. Au verso de ces F.T. figure la mention « Saint-Cloud. Imprimerie de Belin Mandar, Rue du Nord, n° 5. » Quant à chacune des pages de titre, sa composition est la suivante : « Histoire // D'Angleterre, // Du Docteur John Lingard ; Continué Depuis La Révolution De 1688 Jusqu'en 1837 // Par M. De Marlès // Membre De Plusieurs Sociétés Savantes. // Revue, Approuvée et Annotée // Par Le Docteur

John Lingard. // un tiret // Tome quatorzième... jusqu'à Tome vingtième // Chez Vanlinthout Et Vandeuzande (*sic*), Impr. Libr. // A Paris, // Chez Parent-Desbarres, Libraire, // Rue De Seine-Saint Germain, 48 // un tiret // 1837 (pour les tomes XIV, XV et XVI), 1838 pour les autres tomes.

Tome quatorzième: F.T. + T. + V pp. d'« avertissement » + 455 pp. Ce volume est divisé en quinze chapitres. Le premier est intitulé *De l'Interrègne qui suivit le départ du Roi Jacques*. Les six chapitres suivants traitent de Guillaume III et de Marie. Chacun de ces six chapitres est consacré à une année de leur règne. Les sept derniers chapitres étudient chacun une année du règne de Guillaume III.

Tome quinzième (1837) F.T. + T. + 494 pp. + 1 f. n. ch. (*Errata du second volume* (*sic*)). Ce tome contient dix-huit chapitres. Les treize premiers sont consacrés au règne de la reine Anne tandis que les cinq derniers étudient le début du règne de Georges I^{er} de Brunswick-Hanovre.

Tome seizième (1837) F.T. + T. + 528 pp. Ce volume contient trente-six chapitres. Dans les huit premiers, l'auteur étudie la suite et la fin du règne de Georges I^{er} (1719 à 1727, mort du Roi). Dans les chapitres suivants, M. de Marlès traite de la plus grande partie du règne de Georges II. (De 1727 à 1756.)

Tome dix-septième (1838): F.T. + T. + 496 pp. Ce volume contient vingt chapitres: les quatre premiers sont consacrés à la fin du règne de Georges II (1757-1760) tandis que les chapitres suivants traitent des quinze premières années du règne de Georges III (1760-1775).

Tome dix-huitième (1838): F.T. + T. + 528 pp. Ce volume, divisé en quatorze chapitres, est entièrement consacré à la suite du règne de Georges III (de 1776 à 1789).

Tome dix-neuvième (1838) F.T. + T. + 532 pp. Dans les quatorze chapitres contenus dans ce volume, l'auteur poursuit l'étude du règne de Georges III (de 1790 à 1806).

Tome vingtième (1838): F.T. + T. + 588 pp. Ce tome contient dix-sept chapitres. Les onze premiers sont encore consacrés au règne de Georges III (de 1801 à 1819). Dans les quatre chapitres suivants, l'auteur traite du règne de Georges IV (1820-1830) tandis que dans les deux derniers, il étudie Guillaume IV et son règne (1830-1838).

1828

Nouvelle Journée Du Chrétien, ou Moyen de se sanctifier au milieu du monde; Par M. l'Abbé Letourneur, Avec Préface par M. l'Abbé De La Mennais; traduction nouvelle des Psaumes; des Prières tirées des SS. Pères, du B. Louis de Blois, de Sainte Thérèse, du Père Brydaine, de Fénelon, etc. Nouvelle édition, augmentée des Litanies ordinaires de la semaine et à l'honneur de plusieurs Saints; ainsi que des Litanies des principales Vertus, par le Prince Alexandre De Hohenlohe, etc, etc. Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande, près de la Grand'Place. Avec approbation. — 1828.

Ce volume in-16° contient le F.T., le T. (approbation) 1 p. (*De l'année et des Parties*), 2 pp. (fêtes mobiles), 6 pp. (calendrier), 9 pp. de préface et enfin 408 pages (table comprise).

Ce petit volume a été réédité en 1830. Cette nouvelle édition est identique à celle que nous venons de décrire. (Seule la date de publication imprimée au bas du titre diffère.)

1828-1835

Les abonnés à la « Bibliothèque Catholique de la Belgique » purent lire sur les seconds plats de plusieurs ouvrages de 1827 l'annonce suivante :

Souscription. Les Imprimeurs Vanlinthout et Vandenzande, à Louvain, mettront incessamment sous presse: *Vie des Pères, Des Martyrs et Des autres principaux Saints*. Cet important ouvrage sera imprimé sur un nouveau plan. Ils donneront les « Vies des Saints » telles que Mr Alban Butler les a publiées, mais ils y intercaleront aussi à la date de leur fête, d'après le supplément de Mr Charles Butler, les « Vies des Saints » nouvellement canonisés ou béatifiés, et celles des autres personnages pieux, dont la béatification a été proposée.

« Cette édition sera en outre augmentée d'un grand nombre de « Vies de Saints » la plupart nés ou ayant vécu dans les Pays-Bas, extraites de sources très-orthodoxes (...); ils ajouteront aussi à plusieurs Vies des particularités dont Butler ne fait point mention (...): le tout choisi avec soin et revu par des Ecclésiastiques éclairés.

Cette nouvelle édition, ainsi augmentée et mise dans un meilleur ordre, comprendra 15 à 16 forts volumes in-8°, y compris les trois tables, ainsi que le « *Traité des Fêtes mobiles* » par Butler, et celui de la *Mort des Persécuteurs de l'Eglise* par Lactance.

Prix de chaque vol. imprimé sur beau papier, en caractères neufs fl. 1-65 des Pays-Bas (fr. 3-50).

On souscrit chez tous les principaux libraires du Royaume.

(Il semble que l'ouvrage ne fut vendu que par souscription).

Les éditeurs ne tinrent pas leur promesse puisque leur édition comprend 22 volumes¹. Notons que les deux derniers volumes (T. XXI et XXII) parurent en 1833 et que le 20^e volume (T. XX) ne parut qu'en 1835 !

En tête du premier volume, figure un *Avis des Editeurs de cette nouvelle édition*. Ce texte est important : il apporte d'intéressantes précisions quant à la disposition et au contenu de l'ouvrage :

En donnant une nouvelle édition d'un ouvrage précieux et généralement estimé, nous nous bornons à indiquer succinctement et sans emphase, l'ordre que nous y avons adopté, et les augmentations qui ont été faites d'après l'avis de certaines personnes instruites et respectables.

1^o Nous nous sommes fait un devoir de suivre, d'après les meilleures éditions françaises, la traduction de l'Abbé Godescard, qui a exposé dans un avertissement, les motifs qui l'avaient déterminé à publier le travail d'Alban Butler avec beaucoup de changemens et d'additions.

2^o Nous avons placé à la fin de l'ouvrage le *Traité des Fêtes mobiles*, et celui de la *Mort des Persécuteurs de Lactance*.

3^o L'Eglise Catholique, disent les éditeurs de la traduction du travail de M. Charles Butler, l'Eglise Catholique, Mère toujours féconde, compte, depuis l'époque à laquelle écrivaient MM. Butler et Godescard un grand nombre de serviteurs de Dieu, dont la piété éminente a mérité les honneurs publics qu'elle décerne aux plus parfaits de ses enfans. Il a donc fallu songer à donner un supplément à l'intéressant ouvrage des *Vies des Pères des Martyrs et autres principaux Saints*. M. Charles Butler, avocat de Londres, a conçu et exécuté ce projet. Une traduction française de ce supplément, devenu en quelque sorte nécessaire à l'ouvrage, a été publiée dernièrement : nous l'avons intercalée dans notre édition à la date respective de la fête de chaque serviteur et servante de Dieu, ou, au jour de leur décès pour ceux dont la fête n'a pas encore été fixée.

4^o Nous y avons aussi intercalé un assez grand nombre de Saints omis par MM. Butler et Godescard, que nous avons fait traduire de l'édition allemande publiée par MM. les docteurs Räss, professeur et directeur du séminaire de Mayence, et Weis, conseiller ecclésiastique et chanoine de la cathédrale de Spire. Le travail de ces hommes aussi respectables que profondément instruits, renferme presque un tiers de plus que l'ouvrage original ; plusieurs notices y ont été ajoutées, refondues ou augmentées, et principalement celles de Saints allemands, dont la plupart se rapportent plus ou moins à l'hagiographie de notre royaume.

1. Il est intéressant, pour des raisons hagiographiques, de comparer cet immense texte à ce petit ouvrage : *Le Journal des Saints, contenant un abrégé de leur vie, et une méditation pour chaque jour de l'année, tirée ou de la vie du saint, ou d'une maxime de l'évangile* ; par le R.P. Jean-Etienne Grosez, de la Compagnie de Jésus (nouvelle édition très-soignée.) A Alost, chez Spitaels-Schuermans, imprimeur. 1838. 2 tomes in-12°.

5° Afin de donner à notre édition une physionomie plus nationale encore, nous y insérons aussi quelques notes et plusieurs nouvelles notices sur les Saints de notre patrie, que nous donnons d'après la collection publiée en flamand par Mr L'abbé de Ram, et dont le quatrième et dernier volume doit paraître incessamment.

Au moyen de ces diverses augmentations, que nous avons été à même de recueillir, nous pouvons nous flatter d'avoir donné tous nos soins à cette nouvelle édition plus particulièrement destinée à l'usage de nos compatriotes, et de n'avoir rien épargné pour qu'elle fût plus exacte et plus complète que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. (...)

Les formalités, requises par la loi du 25 janvier 1817¹ ont été remplies, afin de nous assurer la propriété des nouvelles traductions et augmentations contenues dans la présente édition.

Les Editeurs.

Nous l'avons dit, l'ouvrage se compose de 22 volumes in-8°. Chacun des 19 premiers contient une table alphabétique des Saints et des Fêtes et une table des matières. Ces deux tables sont comprises dans la pagination générale (indiquée en chiffres arabes).

En tête des 20 premiers tomes figure une *Table chronologique des noms des Saints*. Ces pages sont numérotées en chiffres romains.

La page de titre de chacun de ces 20 volumes se compose comme suit :

« Vie Des Pères // Des Martyrs // et des Autres Principaux Saints // Tirée // Des Actes Originaux Et Des Monumens Les Plus // Authentiques. // Avec Des Notes Critiques Et Historiques. // Ouvrage Traduit Librement de l'Anglais // D'Alban Butler // par l'Abbé Godescard // Chanoine de Saint Honoré // Nouvelle Edition augmentée du Traité des Fêtes mobiles, de celui de la Mort des // Persécuteurs par Lactance //, du Supplément de M. Charles Butler et d'un grand nombre de Nouvelles Notices et Notes // par M.M. Räss, Weis et de Ram // Tome Pre-

1. Sur cette loi : voir a) *Pasinomie ou collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique*, 2^e série 1814-1830, t. IV, 1817-1818, Bruxelles, 1839, pp. 81-83. b) DOPP, H.: *La contrefaçon des livres français en Belgique*, Louvain, Uystpruyst 1932, pp. 6-14. c) LEBLICQ, Y. (assistant à l'Université Libre de Bruxelles): *Une affaire de contrefaçon littéraire à Bruxelles: Henne et Wauters contre Guérard et Consorts (1864-1866)* in *Les Cahiers Bruxellois*, T. XV-XVI, fascicule 4, 1971, pp. 376 à 389.

mier, Tome Second, etc. // Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande // 1828, 1829... jusqu'à 1835.

Tome I^{er}: F.T. + T. + 3 pp. (*Avis des éditeurs de cette nouvelle édition*) + 3 pp. (*Avertissement sur la première édition*) + 9 pp. (*préface*) + 12 pp. de *Discours Préliminaires* + 7 pp. de *Notice sur la vie d'A. Butler* + 12 pp. de *Notice sur la vie et les écrits de l'Abbé Godescard* + 1 planche + 12 pp. d'*Explications des figures représentées sur cette planche* + 6 pp. consacrées à la *Table des Noms des Saints du 1^{er} volume* + 504 pp.

Tome second (1828) 585 pp.; Tome troisième (1828) 504 pp.; Tome quatrième (1828) 546 pp.; Tome cinquième (1829) 502 pp.; Tome sixième (1829) 482 pp.; Tome septième (1830) 480 pp.; Tome huitième (1830) 493 pp.; Tome neuvième (1830) 508 pp.; Tome dixième (1830) 501 pp.; Tome onzième (1830) 480 pp.; Tome douzième (1831) 550 pp.; Tome treizième (1831) 503 pp.; Tome quatorzième (1831) 691 pp.; Tome quinzième (1831) 559 pp.; Tome seizième (1832) 473 pp.; Tome dix-septième (1832) 499 pp.; Tome dix-huitième (1832) 518 pp.; Tome dix-neuvième (1833) 447 pp.; Tome vingtième (1835) F.T. + T. + 2 pp. (avis) + 188 pp.; (tables et listes diverses) + *De La Mort Des Persécuteurs par Lactance*.

En tête de ce volume, figure un « avis » dans lequel les éditeurs rappellent « en peu de mots » l'ordre qu'ils ont suivi dans l'exécution de leur publication. Puis ils ajoutent :

« Dans le XX^e volume nous avons réuni : 1^o La Table alphabétique des Saints et des Fêtes (p. 1); 2^o La Table chronologique (p. 67); 3^o une nouvelle Table générale des matières (p. 127); 4^o une liste des additions et corrections » (p. 179).

Le Traité de La Mort des Persécuteurs de Lactance, faisant suite au XX^e volume, a été imprimé avec une pagination particulière pour que l'on puisse s'en servir séparément¹. Enfin le *Traité des Fêtes Mobiles* revu et augmenté par M. l'abbé de Ram forme le tome XXI^e et XXII^e (*sic*) de notre travail auquel toutes les augmentations des nouvelles éditions de Paris, de Lille et de Besançon ont été empruntées ».

1. Ce texte a reçu un T. libellé ainsi : « De la Mort // des // Persécuteurs de l'Eglise // par Lactance; // avec la Traduction de l'Abbé Godescard et le texte Latin suivi de Notes et d'une Dissertation de Dom Ruinart sur les Actes des Martyrs et l'Histoire des Persécutions // Nouvelle édition revue par P.F.X.D.R. // Louvain // chez Vanlinthout et Vandenzande // 1835.

Cet « avis », imprimé en tête du tome XX publié seulement en 1835, est invraisemblable : il prétend que les tomes XXI et XXII publiés en 1833 à Louvain et contenant le *Traité des Fêtes Mobiles*, renferment déjà — chose impossible — « toutes les augmentations » des trois nouvelles éditions publiées respectivement à Paris, à Lille et à Besançon, en 1835 ! L'impression de cet « avis » n'est en réalité, qu'un stratagème destiné à abuser le public belge et à combattre la concurrence française. La preuve nous en sera fournie par les extraits d'un extraordinaire « communiqué » publié à la demande de Vanlinthout et Vandenzande dans le *Journal des Flandres* du lundi 30 mars 1835 :

Vie des Pères, des Martyrs etc. 22 beaux vol. in-8°. 40 Fr. au lieu de 77 Fr.

Trois nouvelles éditions de cet Ouvrage viennent en ce moment d'être mises en concurrence avec l'édition belge, une à Paris, une à Lille et une autre à Besançon ; elles sont toutes calquées sur la nôtre d'où les additions ont été prises, et elles sont annoncées en Belgique par quelques-uns de nos libraires à des prix qui nous mettent dans l'impossibilité de tenir le nôtre. C'est pourquoi nous avons résolu d'établir le prix de notre édition à un Rabais considérable ; ainsi cet important Ouvrage devient accessible à tous les membres du clergé belge et à toutes les maisons chrétiennes où il serait désirable qu'il se trouvât pour la lecture des Familles (...). Cette édition bien imprimée en caractères neufs et sur beau papier satiné, est avantageusement connue dans toute la Belgique et nous aimons à croire que nos compatriotes n'hésiteront pas à lui accorder la préférence à un prix aussi avantageux établi au-dessous de toutes les éditions de France du même format.

Les personnes qui voudront en faire l'acquisition, peuvent s'adresser aux Editeurs Vanlinthout et Vandenzande à Louvain ou Chez M.M. les Libraires leurs correspondans dans toute la Belgique. Les personnes connues qui voudront jouir de quelques facilités peuvent ne payer que la moitié du prix avant le 30 juin et l'autre moitié pour la fin décembre 1835.

Voici maintenant la description des tomes XXI et XXII :

Le faux titre de chacun de ces deux volumes est ainsi composé :

Traité // des Fêtes Mobiles // Tome premier // Pour servir de suite à la Nouvelle Edition des // Vies des Saints de Butler // Tome Vingt unième (sic) ou tome vingt-deuxième. //

Quant à la page de titre de chacun de ces deux volumes, en voici le libellé : « *Traité des Fêtes Mobiles* » // Jeunes // et Autres Observances Annuelles // de l'Eglise Catholique // D'après l'Ouvrage Posthume // D'Alban Butler // Nouvelle Edition

Revue et Augmentée par P.F.X.D.R. // Tome premier ou Tome second // Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande // 1833.

Ces deux volumes contiennent respectivement 424 et 350 pp. En tête du tome premier (tome XXII de la collection), Vanlinthout et Vandenzande ont imprimé un *Avis sur cette nouvelle édition*. Ce texte est intéressant à plusieurs titres : c'est un témoignage quant à un certain esprit de l'époque ; c'est une source de renseignements quant à l'ouvrage et à son auteur :

Après avoir offert l'édifiant et sublime tableau de la vie et des vertus des Saints de tous les âges et de tous les pays, il paraît nécessaire d'y joindre, en forme d'appendice, l'Exposé historique des fêtes et observances annuelles, que l'Église a établies en l'honneur de son divin Epoux, et d'expliquer l'esprit et les motifs de ces sages institutions, afin d'éclairer ainsi notre foi, d'exciter et diriger (*sic*) notre piété, et de nous apprendre à nous régler d'une manière digne de Dieu et propre à consolider l'œuvre de notre sanctification.

Dans ce dessein, le docte et respectable Alban Butler, après avoir mis au jour son travail sur la Vie des Pères, des Martyrs et autres principaux Saints, avait préparé les matériaux qui devaient lui servir à composer un *Traité des Fêtes Mobiles, des Jeûnes et des autres Observances de l'Église Catholique* ; mais la mort vint l'enlever en 1773 sans lui laisser le temps d'y mettre la dernière main, et de remplir entièrement le plan qu'il s'était formé. C'est la raison pour laquelle quelques parties de l'ouvrage furent trouvées dans ses papiers assez imparfaites. Cependant le *Traité des Fêtes Mobiles* ayant été revu avec le plus grand soin, fut publié à Londres, pour la 1^{re} fois, en 1774. L'éditeur anglais dit dans son avertissement que l'ouvrage a été approuvé par R.C.D.D. ; lettres initiales qui (...) indiquent le vicaire apostolique de Londres, de ce temps là, M. R. Challoner, docteur en théologie, ou comme disent les Anglais « divine doctor ».

L'ouvrage de Butler fut traduit en français et publié en 1809 sous le titre suivant : *Traité des Fêtes Mobiles, traduit librement de feu M. Alban Butler ; faisant suite aux Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints, du même auteur. A Paris Chez Broulhiet, éditeur propriétaire, rue de l'Echelle n° 9.*

Cette traduction anonyme, dont quelques exemplaires portent le titre (*sic*) de Toulouse, est divisée en deux parties qui forment un vol. in-8° de 788 pages ; elle renferme les Traités du Dimanche, du saint Temps de l'Avent, de la Fête du Saint nom de Jésus, des Dimanches entre l'Épiphanie et le Carême, du jeûne du Carême, de la Semaine-Sainte, de la Fête de Pâques, de l'ascension de J.-C., de la Pentecôte, de la Sainte-Trinité, de la fête du Saint-Sacrement, et de la fête de la Dédicace de l'Église : après ces douze traités suit une instruction prolixue sur le Dernier Dimanche après la Pentecôte (...). Il nous est impossible d'indiquer l'auteur de cette première traduction, entièrement différente de celle qui porte le nom de M. Nagot et qui a été imprimée en 1811 à Versailles, chez Lebel sous le titre suivant : *Fêtes Mobiles, Jeûnes et autres Observances annuelles de l'Église Catholique ; ouvrage traduit librement de l'Anglais d'Alban Butler, par M. Nagot, ancien directeur du Séminaire de Saint Sulpice*. C'est un volume in-8° de 720 pages formant le tome treizième des Vies des Pères etc., de Versailles. On n'y trouve pas le traité sur la dédicace des Eglises, et après celui sur la fête du Saint-Sacrement on marque : « Ici l'auteur a terminé son ouvrage avec sa vie ».

Dans l'avertissement, il est dit que « le traducteur s'est fait une loi de rendre fidèlement le sens de l'original ; mais qu'il a cru devoir resserrer certains endroits (...) soit parce que l'auteur s'y répétait trop en réflexions et en affections pieuses, qui s'émeussent nécessairement à force d'être fréquentes, soit parce que trop de prolixité en rendait le style lâche et languissant (...).

Enfin, il parut encore, en 1824, une troisième traduction du *Traité des Fêtes Mobiles*, à Lille chez Lefort, 2 vol. in-12°. Calquée en quelque sorte sur les deux premières, elle présente, dans un ordre plus naturel, les différents traités qui forment l'ouvrage de Butler ; on a surtout cherché à y faire disparaître tout ce qui aurait pu rendre la lecture pénible ou moins fructueuse.

Après avoir examiné les traductions dont nous venons de parler, nous nous sommes déterminés à adopter la dernière pour notre réimpression du *Traité des Fêtes Mobiles*. Cependant nous avons eu soin de faire une revision exacte de tout l'ouvrage, d'y ajouter quelques notes, un *Traité sur la Fête du Sacré Coeur de Jésus*, une *Table générale des matières* et une *introduction* tirée de l'ouvrage allemand de MM. Raess et Weiss (*sic*) qui ont entièrement refondu le *Traité* de Butler. Nous aurions désiré de pouvoir profiter plus largement de leur estimable travail ; mais dans ce cas nous aurions été forcés de retarder encore long-temps la publication de notre édition.

Nous devons avertir ici nos abonnés, que nous nous sommes permis de supprimer les vies de notre Seigneur Jésus-Christ et de la Très-Sainte Vierge Marie qui se trouvent à la fin du second volume de l'édition de Lille. Ces deux notices ne forment proprement qu'une répétition de celles qui existent dans le grand ouvrage de Butler.

1829

1^o *Jugement D'Un Ecrivain Protestant touchant le Livre de Justinus Febronius ; ou Entretien de Justinus Febronius et de Mr Bahrdt, catéchiste de l'Eglise St Pierre à Leipzig ; Par l'Abbé F.X. De Feller.* Brochure in-8° Prix 20 cents.

2^o *De l'étude et de l'Enseignement des lettres par M. de Laurentie ;* fort vol. in-8°. 492 pp. 3 fr. 50 ou 1 fl. 65.

Ce livre est le même que celui qu'avait distribué la « Bibliothèque Catholique de la Belgique » à ses abonnés (voir notre précédente étude : 1829 n° 3). Seules les références à cette « bibliothèque » font défaut sur les couvertures et sur les pages de titre de la présente édition.

3^o *Catéchisme Dogmatique et Moral, par le Père Jean Couturier, ancien Jésuite et Curé de Léry,* 4 tomes grand format in-12° (*sic*), brochés en 2 forts volumes. Prix : fl. 3-78.

Nous n'avons jamais rencontré cette édition. Nous en possédons par contre deux autres publiées ultérieurement et dont voici la collation :

a) *Catéchisme Dogmatique et Moral, Ouvrage utile Aux Peuples, Aux Enfans et à ceux qui sont chargés de les instruire; par M. Jean Couturier, Ancien Jésuite et Curé de Léry. Septième Edition Augmentée de notices sur la vie de l'Auteur et de Sous-Demandes à la Suite de Chaque Leçon.* Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande // 1833. 4 tomes in-8°: F.T. + T. + XVII pp. + 286 pp. (table comprise); F.T. + T. + 288 pp. (table comprise); F.T. + T. + 270 pp. (table comprise); F.T. + T. + 300 pp. (table comprise). Ces volumes sont imprimés sur papier Whatman.

b) 4 tomes in-8° imprimés sur Velin de médiocre qualité en 1839. Le libellé de chaque page de titre est identique à celui de ceux des pages de titre de l'édition de 1833. Tome 1^{er}: F.T. + T. + XIV pp. + 222 pp. (table incluse); Tome 2^e: F.T. + T. + 226 pp. (table comprise) Tome 3^e: F.T. + T. + 212 pp. (table incluse); Tome 4^e: F.T. + T. + 237 pp. (table comprise).

4° *Des Progrès De La Révolution Et De La Guerre Contre L'Eglise. Par l'Abbé F. De La Mennais. Quatrième Edition Belge, D'après La Deuxième Originale.* 2 fr. 65 cent. Un vol. in-8° tiré sur Whatman. F.T. + T. + 10 pp. (préface) + 233 pp.

La couverture vert bouteille porte sur chacun de ses plats un encadrement romantique. Cet encadrement entoure sur le premier plat le titre précité, une vignette gravée sur bois représentant une tiare entourée de clefs et de croix, les noms et adresse de Vanlinthout et Vandenzande ainsi que la date de publication.

Sur le second plat, l'encadrement entoure une liste « de quelques ouvrages sortis des presses de Vanlinthout et Vandenzande, Imprimeurs-Libraires, à Louvain ».

5° *Les Consolations de la Religion dans la perte des personnes qui nous sont chères, par le Chevalier de Provana de Colegno.* 172 pp. Fr. 1.

6° *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique par M. l'Abbé Gerbet.* Un volume in-12°. F.T. + T. + VI pp. de préface + 213 pp. + 3 pp. de « Catalogue ».

7° *Oeuvres Complètes de Bossuet.* 63 volumes in-12. 150 fr. Rééditées en 1830. Nous n'avons jamais rencontré d'exemplaires

complets de ces deux éditions. C'est pourquoi nous ne pourrions donner la pagination de chaque tome.

On rencontre certains volumes de ces deux éditions à l'adresse de J. B. Heirstraeten Imprimeur-Editeur, rempart du Lombard à Anvers. Certains tomes ont également reçu des pages de titre au nom et à l'adresse de X. Renaudière Fils aîné Libraire-Editeur à Bruxelles.

8^o *Les Soirées Villageoises par M. B. d'Exauvillez.* 2 volumes in-18^o 1 fl 50 cents.

9^o *Nouveaux Elémens de Philosophie par M. l'Abbé Doney.* 2 vol. in-8^o. 12 fr.

10^o *Correspondance entre un ministre protestant et un catholique romain.* 1 vol. in-12^o.

1829-18...

En janvier 1829, l'éditeur Renaudière Fils aîné, à Bruxelles et Vanlinthout et Vandenzande, à Louvain annoncèrent dans des prospectus une publication importante :

Bibliothèque des orateurs chrétiens ou Dictionnaire des Prédicateurs, à l'usage des Curés des Villes et de la Campagne, et de tous ceux qui se destinent à la Chaire ; par une société d'ecclésiastiques. Ouvrage entièrement neuf, enrichi de notes, de notices biographiques tels les portraits etc... ». S.A.C. le prince de Méan, archevêque de Malines a daigné en accepter la dédicace. Cette collection formera de 80 à 90 vol. in-12^o. Chaque volume orné d'une jolie couverture, et imprimé sur beau papier velin satiné ne coûtera que fl. 1-25 cts ou 2 Fr. 64 pour les 500 premiers souscripteurs, et passé ce nombre, chaque volume sera porté irrévocablement à fl. 1-50 cts ou 3 Fr. 17 c. et en papier ordinaire non satiné. Les volumes de Tables et les Portraits seront remis gratis aux souscripteurs. Le premier volume paraîtra vers le 1^{er} mai prochain, et les suivans paraîtront tous les 25 jours. NOTA. Il en sera tiré quelques exemplaires sur grand papier velin superfin et satiné, dont le prix sera double.

On souscrit : A Bruxelles, chez l'Editeur Renaudière fils aîné ; A Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande (Chargés de l'impression de l'ouvrage) et chez les principaux libraires du Royaume.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir que quelques-uns des volumes annoncés. Chacun d'eux a reçu un feuillet de F.T. au verso duquel sont imprimés les mots : « Louvain, De l'Imprimerie de Vanlinthout et Vandenzande ». Il est

également indiqué au verso de chaque F.T. que l'ouvrage « Se vend aussi à Genève chez Madame Berthiers Guers, Libraire et notre correspondant pour toute la Suisse ».

Les volumes que nous possédons portent une page de titre au bas de laquelle on peut lire : Bruxelles // X. Renaudière Fils Aîné // Date de publication en chiffres arabes.

Notons qu'un de nos volumes (tome VIII) a reçu un feuillet de titre au recto duquel figurent les noms et adresse de X. Renaudière et de Vanlinthout et Vandenzande. Cette indication nous laisse supposer que les imprimeurs de Louvain étaient coéditeurs et non simplement chargés de l'impression de l'ouvrage, comme l'affirme le prospectus que nous avons cité plus haut.

1829-1830

L'Echo des vrais Principes; ouvrage destiné à reproduire les articles les plus propres à défendre la Religion.

Créé en 1827 à Bruxelles par l'imprimeur-éditeur J. J. Vanderborght, ce recueil fut repris en 1829 par Vanlinthout et Vandenzande à Louvain. Les souscripteurs — qui devaient payer 4 florins par an — recevaient chaque mois une livraison de 4 feuilles d'impression. L'ensemble des livraisons d'un semestre forme un volume avec page de titre. *L'Echo* ayant paru de janvier 1827 à décembre 1831, il est possible de rencontrer huit volumes. En voici brièvement la description. Les pages de titre des quatre premiers portent le lieu d'édition et les nom et adresse de J. J. Vanderborght tandis que le lieu d'édition et les noms de Vanlinthout et Vandenzande sont imprimés sur celles des quatre derniers volumes.

Les volumes imprimés et édités à Bruxelles contiennent respectivement 372 pp.; 448 pp.; 392 pp.; 392 pp. tout compris. Les deux premiers portent la date de 1827; les deux autres, celle de 1828. Quant aux volumes imprimés et édités à Louvain, ils contiennent chacun 392 pp.; 408 pp.; 436 pp.; 384 pp. tout compris. Les tomes 5 et 6 ont paru en 1829; les deux derniers en 1830.

Il faut savoir que les 57 premières pages du huitième tome reproduisent *l'Essai sur le principe Générateur des Constitutions*

Politiques et des autres Institutions Humaines par le Comte Joseph de Maistre.

1829-1830-1835

De 1823 à 1828, parut par livraisons chez la Veuve Duvivier à Liège, *Le Conservateur Belge*¹, *Recueil Ecclésiastique et Littéraire contenant, en entier, les Journaux français: L'Ami de La Religion Et Du Roi, La France Chrétienne et les Tablettes Du Clergé.*

En 1829, cette feuille fut éditée par la Veuve Duvivier à Liège et par Vanlinthout et Vandenzande à Louvain. Ces derniers se chargèrent de l'impression.

L'ensemble des livraisons forme une collection de 24 tomes numérotés de 1 à 24 et pourvus d'une page de faux-titre et d'une page de titre. Le lieu d'édition, les nom et adresse de la Veuve Duvivier² Imprimeur Rue Vinâve-D'Ile, n° 603 sont imprimés au bas de chaque page de titre. Ces mentions sont suivies de la date de publication. Quant aux deux derniers tomes (n° 23 et n° 24) ils ont reçu des pages de titre portant les lieux d'édition et les noms des deux éditeurs. En voici le libellé: Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande // Liège // Chez la Veuve Duvivier, Rue Vinâve D'Ile n° 603.

Aucune date d'édition ne figure sur ces deux pages de titre.

Voici maintenant le nombre de pages — F.T., T., pages non chiffrées et pages de table comprises — de chaque tome de la collection.

T. I (1823) 622 pp.; T. II (1823) 616 pp.; T. III (1824) 572 pp.; T. IV (1824) 590 pp.; T. V (1824) 594 pp.; T. VI (1824) 588 pp.; T. VII (1825) 588 pp.; T. VIII (1825) 582 pp.; T. IX (1825) 572 pp.; T. X (1825) 562 pp.; T. XI (1826) 612 pp.; T. XII (1826) 567 pp.; T. XIII (1826) 580 pp.; T. XIV (1826) 640 pp.; T. XV (1827) 614 pp.; T. XVI (1827) 624 pp.; T. XVII (1827) 617 pp.; T. XVIII (1828) 616 pp.; T. XIX (1828) 622 pp.;

1. Un prospectus de 1824 dit: *On s'abonne au « Conservateur Belge » chez la V^e Duvivier (...) et chez les maîtres de poste et principaux libraires. Prix de la souscription, franc de port, pour tout le Royaume: pour 4 vol. ou une année: 30 fr; pour 2 vol. ou six mois: 16 fr; pour 1 vol. ou 3 mois: 8 fr 50.*

2. Certains titres portent également le nom et l'adresse de Duvivier Fils: Liège, Faubourg S^{te} Marguerite, n° 154.

T. XX (1828) 584 pp. (C'est à partir de ce XX^e tome que la feuille dite « le résumé politique » qui était distribuée avec les livraisons du *Conservateur* fut supprimée.) T. XXI (1828) 578 pp.; T. XXII (1828) 580 pp.; T. XXIII (S.D.) 580 pp.; T. XXIV (S.D.) 580 pp.

Le Conservateur Belge disparut vers la fin de l'année 1829. Mais dès février 1830, Vanlinthout et Vandenzande lancèrent une nouvelle feuille intitulée *Nouveau Conservateur Belge*. Ils expliquèrent dans un prospectus les raisons qui les avaient conduits à publier ce nouveau journal et apportèrent d'intéressantes indications quant au prix de la souscription :

Sur les observations qui nous ont été faites relativement à la publication du *Conservateur Belge*, nous avons pris la résolution de publier à commencer de l'année 1830, une nouvelle collection qui fera suite aux vingt-quatre volumes de l'ancien *Conservateur Belge*. Cette collection, intitulée: *Le Nouveau Conservateur Belge*, Recueil ecclésiastique et littéraire, extrait du *Mémorial* et de la *Revue catholique*, du *Correspondant*, de *l'Ami de la Religion et du Roi*, etc. etc., formera annuellement deux forts volumes in-8^o, et il en paraîtra un cahier vers la fin de chaque mois.

Le Mémorial catholique, dont les principes sont de jour en jour plus appréciés, nous servira de base; cependant nous ne négligerons pas de puiser dans les autres journaux et ouvrages périodiques de la France. Pour éviter toute confusion on aura soin d'indiquer entre parenthèse, à la fin de chaque article, le numéro du journal dont il aura été pris. Le choix de ces articles sera fait avec soin afin de ne point tomber dans des répétitions inutiles, et de ne point reproduire des articles qui ne sont que d'un intérêt momentané pour la France même, et qui bien souvent n'en peuvent avoir aucun pour la Belgique.

Le Nouveau Conservateur Belge étant destiné à être un Recueil ecclésiastique et littéraire de ce que la France nous offre de plus intéressant, servira ainsi à compléter *L'Echo Des Vrais Principes* dont la collection continuera à former aussi annuellement deux volumes in-8^o, et dont un cahier paraîtra vers le milieu de chaque mois. *L'Echo* reproduira non-seulement tout ce que nos journaux publient de plus intéressant relativement aux grands intérêts de la Religion et de notre Liberté religieuse et civile, mais il contiendra aussi plusieurs pièces qui sont en rapport avec la défense des « Vrais Principes », et qui se rattachent à « l'Histoire ecclésiastique de notre Patrie ». Le prix de l'abonnement annuel pour les deux volumes du *Nouveau Conservateur Belge* est de 7 florins des Pays-Bas; — celui pour les deux volumes de *L'Echo des Vrais Principes* reste annuellement à 4 florins.

Les personnes qui souscriraient pour les deux ouvrages, jouiront d'un rabais de deux florins, et ne paieront en conséquence, pour les deux volumes du *Nouveau Conservateur* et pour les deux volumes de *L'Echo*, que la somme de 9 florins des Pays-Bas.

Toute souscription non révoquée avant la fin de l'année est censée continuée.

On souscrit, à Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande, Editeurs; à Liège, chez la V^e Duvivier, et chez les principaux libraires du Royaume, de même

qu'aux bureaux des postes aux lettres. Tous les cahiers seront envoyés francs de port.

Les lettres, argent et réclamations, adressés aux Editeurs, doivent être affranchis. Le paiement de l'abonnement se fait en souscrivant chez les libraires ou directeurs des postes, où on s'abonne.

En 1835, les éditeurs modifièrent la publication de leur journal. Ils en donnèrent les raisons dans un « avis » imprimé sur le second plat de la couverture de la dernière livraison de 1834.

Ayant remarqué que d'autres recueils littéraires qui se publient en Belgique contiennent des articles qui se trouvent également dans *Le Conservateur*, ce qui forme pour un grand nombre de souscripteurs un double emploi et une dépense superflue; comme d'un autre côté, la personne qui a jusqu'à présent, bien voulu se charger de la rédaction et du choix des articles, se trouve maintenant, à cause de ses occupations multipliées, dans l'impossibilité d'y employer autant de temps que ci-devant, nous avons résolu d'un commun accord de réduire notre *Conservateur* à un volume par an, qui continuera à paraître chaque mois par livraison de 50 pages in-8°.

La souscription pour le volume formant plus de 600 pages et orné de lithographies, ne coûtera annuellement que 7 francs, les livraisons rendues franco dans toutes les villes de la Belgique ¹.

La souscription ne réussit-elle pas comme l'espéraient Vanlinthout et Vandenzande? Toujours est-il que *Le Nouveau Conservateur* disparut dès 1836.

Chaque volume est orné d'une page de faux-titre et d'une page de titre dont voici la composition respective: Le Nouveau // Conservateur Belge, // pour servir de suite à // L'Ancien Conservateur. // Tome I., Tome II., ... jusqu'à Tome XI.

Le // Nouveau // Conservateur // Belge // Recueil Ecclésiastique, Philosophique Et Littéraire // Quod Bonum Est Tenete. 1 Thessal., 5 12. // Tome (ou TOM.) I, II, ... jusqu'à TOM. XI. // Une vignette gravée sur bois représentant un calice surmonté d'une hostie étincelante et entouré de tablettes, d'un crucifix et de livres // Louvain // Chez Vanlinthout et Vandenzande.

1. Une « annonce » imprimée à la demande des éditeurs de Louvain dans le *Journal des Flandres* du 18 mars 1835 modifie légèrement ces conditions: (...) on a résolu (...) de réduire le « *Conservateur* » à un seul volume par an qui paraîtra tous les deux mois par livraisons de 100 pages ou plus.

La souscription pour le volume formant de 600 à 700 pages ne coûtera annuellement que sept francs (...). On continue à souscrire chez les Editeurs Vanlinthout et Vandenzande, à Louvain et chez les principaux libraires du Royaume.

La 1^{re} livraison pour le (sic) mois de janvier et février a paru.

Voici le nombre de pages de chaque tome précédé de la date de publication: Tome I (1830) 596 pp.; Tome II (1830) 570 pp.; Tome III (1831) 531 pp.; Tome IV (1831) 570 pp.; Tome V (1832) 672 pp.; Tome VI (1832) 608 pp.; Tome VII (1833) 576 pp.; Tome VIII (1833) 600 pp.; Tome IX (1834) 600 pp.; Tome X (1834) 608 pp.; Tom. XI (1835) 688 pp.

Parmi les nombreux textes réimprimés dans le *Nouveau Conservateur*, citons ceux qui nous ont paru les plus intéressants: 1) des *Etudes Historiques* par Chateaubriand (T. III: p. 105 à 114 et p. 153 à 159; T. IV: p. 215 à p. 222, p. 293 à p. 300 et p. 317 à p. 324); 2) *Lettre de M. Alph. de Lamartine à M. le Rédacteur de la Revue Européenne: Sur la Politique Rationnelle*. (T. IV: p. 401 à p. 414); 3) Une critique du recueil *Les Feuilles d'Automne* par V. Hugo (T. V pp. 93-99); 4) *Des Devoirs Civils du Curé* par A. de Lamartine (T. V pp. 367 à 373)¹; 5) *L'Abbé La Mennais* par Sainte-Beuve. (T. V. pp. 577-593); 6) Des avis bibliographiques annonçant la publication de livres édités dans toute l'Europe.

* * *

Avant de citer les titres publiés en 1830 par Vanlinthout et Vandenzande et de parler de leur plus important recueil, il nous faut traiter de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise Grecque et Latine ou Cours d'Eloquence Sacrée, par M.N.S. Guillon*.

L'histoire de la publication des 27 volumes in-8° de cette collection est particulièrement intéressante: en mai 1828, la maison X. Renaudière Fils aîné et Cie prévient ses souscripteurs de la réimpression prochaine de l'ouvrage de Guillon:

La *Bibliothèque des Pères de l'Eglise* se composera de 25 volumes in-8°, et d'un 26° volume qui contiendra une Table générale des Matières. Cette Table sera un véritable Dictionnaire raisonné ou, Cours abrégé de Théologie.

Le prix de chaque volume, sur beau papier fin satiné et orné d'une jolie couverture imprimée est de 4 francs (1 fl. 89 cts) pour les personnes qui auront souscrit avant la mise en vente du premier volume. Pour celles qui désireront

1. Les amateurs des oeuvres de Lamartine retrouveront ce texte dans une contrefaçon tournaisienne: *Oeuvres Complètes de Lamartine*, Tournai Ad. Leroux rue de la Tête d'Or, S.D. (1845) in-4°. L'importance de ce recueil est telle que nous en donnons la description et le contenu dans un appendice à la présente étude.

souscrire après ce moment, il sera de 4 fr. 50 (2 fl. 13 cts). Il en sera tiré quelques exemplaires sur papier velin superfin.

La liste des souscripteurs sera imprimée.

À la même époque, l'éditeur parisien Méquignon-Havard¹ annonçait à ses soucripteurs belges la publication par sa succursale bruxelloise² d'une édition du même texte calquée par Weissenbruch, Imprimeur du Roi à Bruxelles, sur celle qu'il publiait à Paris depuis 1822 et dont les volumes sortaient des presses de Hyppolite Tilliard.

Les deux éditeurs sont donc à ce moment-là, qu'ils le veulent ou non, de très sérieux rivaux qui compromettent chacun leur édition.

Cette concurrence qui s'affirme lorsque Renaudière lance dans le commerce les quatre premiers tomes de sa collection (imprimée sur vergé par M. Hayez Imprimeur de l'Académie Royale), cette concurrence donc ne durera pas : en septembre 1828, les deux éditeurs s'associent et avertissent leurs souscripteurs de cet accord par un petit tract :

Nous avons l'honneur de prévenir nos correspondants que par suite d'arrangements faits ces jours entre nos deux maisons 1° Nous continuerons d'un commun accord « l'édition des Pères de l'Eglise » par M. l'Abbé Guillon, en 26 volumes in-8°, publiée et commencée par M. X. Renaudière. Fils aîné et Comp^{ie}, dont 4 vol. sont en vente ; 2° que le prix est et demeure fixé à compter de ce jour à 4 fr. (1 fl. 89 cts) le volume et à partir du premier octobre prochain à 4 fr. 50. (2 fl. 13 cts)³.

Ces accords conclus, Renaudière et Méquignon-Havard publient de concert les treize tomes suivants (T. V à T. XVII) qui, comme les quatre premiers sortent des presses de Hayez et sont tirés sur vergé⁴.

Enfin, en juin 1830, après la faillite de la maison Renaudière, la collection passe chez Vanlinthout et Vandenzande qui en pour-

1. Rue des Saints Pères n° 10, à Paris.

2. Rue de la Chancellerie à Bruxelles.

3. Cet avis, assorti d'autres textes publicitaires a été imprimé dans *le Conservateur Belge* (T. XXI, 1828, p. 577.)

4. Cette collaboration n'empêchera pas Méquignon-Havard de poursuivre la publication de son édition. (*Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise par M.N.S. Guillon*, Bruxelles, chez Méquignon-Havard, 1828-1830, 26 vol. in-8°.)

suivent la publication et l'impression. Notons toutefois, que le tome XVIII^e est encore imprimé par Hayez.

Remarquons au passage, leur duplicité commerciale: violant les promesses des éditeurs précédents, ils portent à 27 le nombre des volumes de la collection.

Des 17 tomes édités à Bruxelles, seuls les quatre premiers ont une page de titre au bas de laquelle sont imprimés le lieu d'édition et la raison sociale de la maison X. Renaudière Fils aîné et Comp^{te}. Ces mentions figurent encore au bas du titre de chacun des treize volumes suivants mais concurremment avec le nom de Méquignon-Havard.

Quant aux neuf derniers tomes (T. XVIII à T. XXVII), tous ont reçu une page de titre au bas de laquelle il est indiqué: Louvain // Vanlinthout et Vandenzande // Editeurs actuels.

La date d'édition est imprimée sur chacune des 27 pages de titre, toujours après les noms ou qualités des éditeurs.

L'ouvrage de Guillon est divisé en quatre parties: a) « Les Pères Apostoliques » et « Les apologistes »; (T. I à T. IV); b) « Les Pères Dogmatiques » (T. V à T. XXI); c) « Les Pères Controversistes » (T. XXII à T. XXV); d) « Les Controversistes Scolastiques » (T. XXVI).

Dans le volume de tables (T. XXVII), les deux dernières parties sont rassemblées sous le titre de « Troisième partie » et deviennent respectivement la première et la deuxième sections de celle-ci.

Notons que les mots « Troisième partie » figurent sur les pages de titre des tomes V à XXI alors que ces volumes contiennent la matière consacrée aux Pères Dogmatiques! Cette « coquille » (corrigée dans le volume de tables) se retrouve dans les éditions in-8° publiées à Paris et à Bruxelles par Méquignon-Havard seul.

Notons encore que la première partie est précédée d'un « Discours Préliminaire », d'une « Notice sur les collections des Pères » et d'un texte intitulé « De la meilleure manière de traduire » par Saint Jérôme.

Quant au 26^e tome, il contient un supplément consacré aux « Principaux écrivains ecclésiastiques des XIV^e XV^e et XVI^e siècles jusqu'à Bossuet ». Notons enfin la date de publication et le nombre de pages de chaque volume de cette édition. T. I: (1828)

467 pp.; T. II: (1828) 540 pp.; T. III: (1828) 488 pp.; T. IV: (1828) 524 pp.; T. V: (1828) 472 pp.; T. VI: (1828) 2 pp. + 573 pp.; T. VII: (1828) 490 pp.; T. VIII: (1829) 496 pp.; T. IX: (1829) 542 pp.; T. X: (1829) 552 pp.; T. XI: (1829) 484 pp.; T. XII: (1829) 492 pp.; T. XIII: (1829) 452 pp.; T. XIV: (1829) 480 pp.; T. XV: (1829) 484 pp.; T. XVI: (1829) 464 pp.; T. XVII: (1830) 528 pp.; T. XVIII: (1830) 526 pp.; T. XIX: (1831) 508 pp.; T. XX: (1831) 540 pp.; T. XXI: (1831) 515 pp.; T. XXII: (1831) 512 pp.; T. XXIII: (1832) 564 pp.; T. XXIV: (1832) 474 pp.; T. XXV: (1832) 510 pp.; T. XXVI: (1832) 540 pp.; T. XXVII: (1834) 494 pp.

Ce dernier tome contient la *Table Générale de la nouvelle Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise* (XXXIV pp.), la *Table Chronologique des principaux écrivains ecclésiastiques depuis les temps apostoliques jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, la *Table Générale des matières contenues dans les vingt-six volumes de l'ouvrage* et enfin la *Table des Auteurs et Ouvrages cités dans cette Bibliothèque*.

Dès le 17 juin 1837 cette « Bibliothèque » fut vendue au rabais: 45 Fr. au lieu de 108 Fr.

* * *

1830

1. *De l'Education des Filles par Fénelon, suivi de la Lettre du Comte de Stolberg à son fils âgé de vingt ans, traduction de l'Allemand.* in-8° 152 pp. 1 fr.
2. *Nouvelle Edition des Sermons de Beauvais, Evêque de Senes, augmentée d'une notice biographique sur l'auteur.* 4 vol. in-12°, imprimés sur papier superfin vélin satiné. (sic) 10 fr.
3. *Sermons choisis Du R.P. Le Jeune, missionnaire, appelé communément l'Aveugle. Edition augmentée d'une notice biographique sur l'auteur.* 2 vol. in-12°, impr. sur pap. superfin vélin satiné. 5 fr.
 Cette édition est un « tiré à part » de la *Bibliothèque des Orateurs Chrétiens*.
4. *Sermons et Discours inédits De M. de Boulogne, Evêque de Troyes. Nouvelle édition augmentée d'une notice biographique sur la vie de l'auteur.* 4 gros volumes in-8°, papier satiné. 14 fr.

5. *Essai sur l'Eloquence de la Chaire par le Cardinal Maury. Edition plus complète que toutes celles publiées jusqu'à ce jour.* 3 gros vol. in-12°. 8 fr. (On rencontre des exemplaires de cet ouvrage à l'adresse de X. Renaudière Fils aîné et C^{ie}.)
6. *Catalogue Général de tous les ouvrages mis à l'index et condamnés par la Cour de Rome. Troisième édition.* 1 vol. in-8°. 4 fr 75. On trouve des exemplaires revêtus d'une page de titre portant le nom de Renaudière Fils aîné et C^{ie}.
7. *Cantiques de Saint-Sulpice, ou Opuscules lyriques sur différents sujets de piété, à l'usage des cathéchismes et des missions.* 1 gros volume in-18°. 2 fr 50. Des volumes portent les nom et adresse de X. Renaudière Fils aîné et C^{ie}.
8. *Le Bon Curé, ou réponses aux objections populaires contre la Religion; Par M.B. d'Exauvillez.* 1 vol. in-18°. 1 fr 50. Certains exemplaires portent les noms et adresse de X. Renaudière, éditeur à Bruxelles. Il y a des exemplaires en flamand.
9. *Les Soirées Villageoises par M. B. d'Exauvillez.* 2 vol. in-18°. 1 florin 50. Il existe des exemplaires à l'adresse de X. Renaudière Fils aîné et C^{ie}.

1830-1832

Dans les derniers jours de 1830, Vanlinthout et Vandenzande distribuèrent un prospectus rédigé dans ce style grandiloquent qui caractérise tous leurs textes publicitaires :

Article De L'Avenir — Prospectus.

Depuis l'apparition du nouveau Journal intitulé *l'Avenir*, rédigé à Paris par une Société de Savans du premier ordre, à la tête desquels se trouve le célèbre abbé De La Mennais ¹, nous nous sommes fait un devoir d'en reproduire (*sic*) dans notre Collection, connue sous le nom de *Nouveau Conservateur Belge*, bon nombre des principaux articles relatifs aux grandes questions de *liberté en tout et pour tous*, devise (*sic*) qui du sol de la Belgique a retenti sur celui de la France, et qui bientôt deviendra le cri général et le mot d'ordre des peuples de l'ancien et du nouveau monde ².

1. Le lecteur intéressé par l'influence de Lamennais en Belgique ou par l'influence que les Belges eurent sur lui lira : *Rencontres Mennaisiennes en Belgique* par A. Simon, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1963.

2. Au sujet de ce slogan, voir A. Simon opus Cit. pp. 88-89.

Considérant qu'au moyen de l'insertion de ces articles isolés dans le *Nouveau Conservateur Belge*, qui ne paraît que par cahier de mois en mois, nous ne pouvons satisfaire à l'empressement qu'on témoigne de toutes parts pour connaître à des époques beaucoup plus rapprochées et au fur et à mesure qu'elles paraissent, ces productions aussi remarquables qui, dans les vues de la Providence, serviront probablement à préparer à tous les peuples leur retour dans la voie des vrais principes, nous avons résolu de commencer d'abord l'impression d'un nouveau Recueil sous le titre de :

Article de l'Avenir

qui contiendra, jour par jour, tous les articles de fond et autres qui ont rapport à l'intérêt général, publiés par l'*Avenir*.

Le prix exorbitant auquel revient ce Journal, en le recevant directement de Paris, environ 140 francs par an, compris le droit du timbre, le met à la portée de peu de personnes : au moyen de notre publication on pourra se le procurer à un prix très-modique, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre de nos compatriotes ne se hâtent d'y prendre part.

Malgré cette publication, nous ne continuerons pas moins de reproduire, comme du passé, dans notre Recueil le *Conservateur Belge*, comme aussi parfois dans l'« *Echo des Vrais Principes* », les principaux articles de l'*Avenir*, joints à ceux du *Correspondant* de Paris, des *Annales de Philosophie chrétienne*, de l'*Ami de la Religion* etc., etc.

L'*Avenir* a commencé à paraître à Paris le 16 Octobre 1830. Nous commençons notre Recueil par le n° 1, afin que nos abonnés ne perdent rien d'une collection si précieuse et nous activerons tellement l'impression que nous ne tarderons pas long-temps d'être au courant.

La première livraison des *Articles de l'Avenir* a déjà paru ; nous l'envoyons aux Libraires et Directeurs des Postes sur les différens points du Royaume, comme nous ferons aussi pour la 2^e et 3^e livraison (*sic*) ; on pourra les y examiner ; entretemps nous prions les personnes qui aiment à souscrire de vouloir le faire immédiatement, afin de ne pas éprouver des retards ou des interruptions dans l'envoi des numéros.

Conditions de la souscription. Les *Articles de l'Avenir* paraîtront et seront envoyés à très-courtes intervalles (*sic*) par livraisons de 32 à 40 pages d'impression in-8° ou plus, suivant la matière, avec couverture imprimée. Un nombre indéterminé de livraisons formera un volume de 400 pages au moins, auquel sera joint un titre et couverture séparés avec une table générale des matières.

Prix de la Souscription, franc de port, pour toute la Belgique, par volume, 4 francs, payable d'avance.

On souscrit à Louvain, Chez les Editeurs Vanlinthout et Vandenzande, Imprimeurs-Libraires, et dans les autres villes chez tous les principaux Libraires et Directeurs des Postes.

Les lettres et argent doivent être remis, franc de port, aux « Editeurs » susdits, à Louvain.

Quelques jours après avoir distribué ce prospectus, les éditeurs de Louvain en imprimèrent un second, moins prolix, dans lequel ils annoncèrent que s'ils ne modifiaient pas le prix de la souscrip-

tion, chaque volume par contre serait formé d'« un nombre indéterminé de 40 à 48 pages » — et non plus de 32 à 40 pages — et qu'« il contiendrait 500 pages au moins ». Comme nous le verrons, c'est ce dernier plan que les éditeurs adoptèrent. L'ensemble des livraisons forme une collection de 7 volumes in-8° tirés sur papier whatman. Chaque volume contient un F.T. ainsi qu'un titre, ce dernier composé de la façon suivante : Articles // De // L'Avenir. // Tome premier... jusqu'à tome septième. // une vignette représentant un fanion à trois bandes sur lequel figure la devise « Dieu Et La Liberté » // Louvain, // Chez Vanlinthout et Vandenzande. // date de la publication indiquée en chiffres arabes. //

Notons que le verso de chaque T. est vierge.

Tome premier (1830) : F.T. + T. + VIII pp. consacrées à la réimpression du prospectus des éditeurs français du journal l'*Avenir* + 504 pp. (table comprise). Ce premier tome contient la matière principale des 68 premiers numéros de l'*Avenir*. Les pp. 481 à 500 sont consacrées à la réimpression d'articles omis. Vanlinthout et Vandenzande expliquent en tête de la p. 481 la raison de ces omissions :

La précipitation du travail que nous dûmes nous imposer pour pouvoir nous mettre au courant des publications journalières de l'*Avenir*, qui avaient commencé long-temps avant que notre entreprise ne fût prête, nous a fait omettre les articles suivans que nous nous empressons de rétablir : n° 6 - 21 octobre 1830 : *Des rassemblemens populaires*; n° 9 - 24 octobre 1830 : *Sur les Elections*; *Sur les Dénonciations*; n° 22 - 6 novembre : *Du Prince d'Orange* par L. F. de Robiano de Borsbeek; n° 45 - 29 nov. 1830 : *Affaire des Aumôniers des Collèges Royaux de Paris contre le Lycée*; n° 47 - 1 décembre 1830 : *Tribunal de Police Correctionnelle. Même affaire.*

Tome deuxième (1831) : F.T. + T. + 516 pp. table et errata compris. Ce volume contient la matière principale publiée dans l'*Avenir* de la fin décembre 1830 au 8 février 1831.

Tome troisième (1831) : il contient la matière principale des numéros 115 (8 février 1831) à 184 (18 avril 1831). Ce volume contient outre le F.T. et le T., 520 pp. (table comprise).

Tome quatrième (1831) : F.T. + T. + 520 pp. (table comprise). La matière de ce volume est constituée par la reproduction des principaux articles des n° 185 à 239 de l'*Avenir*. (19 avril 1831 - 12 juin 1831).

Tome cinquième (1831): F.T. + T. + 500 pp. (table comprise). Ce volume contient les principaux articles des n^o 240 à 305 de l'*Avenir* (13 juin 1831 - 17 août 1831).

Tome sixième (1831): F.T. + T. + 523 pp. (table comprise). Ce tome contient les principaux articles des n^o 306 à 376 (18 août 1831 - 27 octobre 1831). Un curieux avis est imprimé sur la page précédant la table des matières :

Souscription Ouverte à Louvain en faveur des pauvres catholiques, incendiés à Constantinople.

Bilan — Première liste.

De plusieurs personnes charitables de Louvain	fr. 61.60
D'un prêtre de Louvain	fr. 200.00
D'un idem (<i>sic</i>), ancien chanoine	fr. 5.00
De deux laïcs	fr. 5.00
D'un patriote anversoïis	fr. 21.15
D'un vicaire de Louvain	fr. 5.80
	fr. 298.55

Jusqu'au 31 octobre fr. 298.55

Tome septième (1831 — comme nous le verrons, cette date ne correspond pas à la date de publication de certains des textes contenus dans ce volume). F.T. + T. + 459 pp. (table et avis des éditeurs de Louvain compris).

Les 163 premières pp. de ce volume contiennent les principaux articles des n^o 377 à 395 de l'*Avenir* (28 octobre 1831 - 15 novembre 1831).

Le reste du volume contient: 1^o un « Avis à M.M. les associés-Donateurs de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse »¹.

2^o Les *Adieux de M. de La Mennais*.

3^o Une lettre adressée par les rédacteurs de l'*Avenir* à Mgr Kelly, archevêque de Tuan (Irlande).

4^o Une note concernant les funérailles de Bolivar.

5^o Une lettre des « exilés de Pologne » aux rédacteurs de l'*Avenir*. Cette lettre est suivie du dernier ordre du jour du généralissime Rybinski.

1. *Lamennais en même temps qu'il propageait des idées novatrices avait en effet le souci de coordonner l'action des catholiques. Il avait à cette fin créé l'« Agence générale pour la défense des libertés religieuses »*. A. Simon, *opus cit.*, p. 115.

6° L'« Acte d'union » proposé à tous ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique et la conduite des gouvernemens qui se disent libéraux, espèrent encore en la Liberté du monde et veulent y travailler.

7° Une « Réclamation » du rédacteur-gérant de *l'Avenir* (extrait du *Messenger des Chambres*).

8° Un extrait de la correspondance particulière du *Belge*. Ce texte concerne les répercussions, en Belgique, de la suspension de *l'Avenir*.

9° Une lettre adressée à l'Abbé de Haerne, membre de la chambre des représentants à Bruxelles, par un de ses amis de Paris, au sujet de la suspension de *l'Avenir*.

10° Un prospectus concernant la « Souscription en faveur des Polonais ouverte à Louvain au bureau des *Articles de l'Avenir*. Ce texte est extrait du *Journal des Flandres*.

11° Un « Avis » des éditeurs des *Articles de l'Avenir* :

Par suite de la décision de MM. les Rédacteurs de *l'Avenir* nous nous trouvons dans la nécessité de suspendre momentanément la publication de nos « Articles ». En attendant le retour des Pèlerins de la ville éternelle¹ et partageant leur confiance pour la reprise de leurs travaux, nous donnerons dans nos prochaines livraisons, et au fur et à mesure qu'ils nous parviendront, les « Bulletins » que publiera « l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse » ce qui complètera probablement notre tome septième.

Vanlinthout et Vandenzande terminèrent en effet leur septième volume grâce à ces textes ainsi qu'à : a) des réimpressions d'articles du *Journal des Flandres* et de *L'Ami de la Religion*. Ces textes ont trait à la suspension de *l'Avenir*.

b) des pièces relatives à une accusation portée contre les rédacteurs de *l'Avenir*.

c) différents textes parmi lesquels des nouvelles et diverses pièces relatives à *l'Avenir* et à « l'Agence générale ».

d) divers prospectus et l'encyclique *Mirari Vos* condamnant Lamennais.

e) une *Déclaration de MM. les Rédacteurs de l'Avenir* :

1. Ce texte fait allusion au voyage entrepris par Lamennais auprès de Grégoire XVI pour défendre son action.

Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, membres du conseil de l'« Agence générale pour la défense de la liberté religieuse », présents à Paris,

Convaincus, d'après la « Lettre encyclique » du souverain-pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Eglise,

Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à la suprême autorité du vicaire de J.C., ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment tous leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

En conséquence,

1^o L'*Avenir* provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1832 (*sic*) (date exacte - 15 novembre 1831), ne paraîtra plus ;

2^o L'« Agence générale pour la défense de la liberté religieuse » est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés dans le plus bref délai possible.

« Paris, ce 10 septembre 1832.

Signé: F. de la Mennais, Ph. Gerbet, C. de Coux,
H. Lacordaire, C. de Montalembert.

Comme ancien rédacteur-gérant de l'*Avenir*, j'adhère sans restriction à la présente déclaration.

Bruxelles, ce 12 septembre 1832.

V.-A. Waille.

f) cette déclaration est suivie de la table du 7^e tome ; celui-ci se termine par un avis des éditeurs des *Articles de l'Avenir* :

Si Messieurs les Rédacteurs de l'*Avenir* entreprennent quelques nouvelles Publications, comme il est probable, nous nous empresserons à (*sic*) les réimprimer en Belgique et d'en proposer une nouvelle souscription.

1832

I. Vanlinthout et Vandenzande distribuèrent en 1832, à tous leurs souscripteurs ainsi qu'aux principaux libraires et à tous les directeurs de postes cet éloquent prospectus :

Conférences de Philosophie Catholique, Par M. l'Abbé Gerbet. — Introduction à la philosophie de l'histoire.

Un certain nombre de jeunes gens, la plupart étudiants en droit ou en médecine, mais se livrant en même temps à des études d'un ordre plus général, ont exprimé à M. l'Abbé Gerbet le désir de s'occuper, sous sa direction, de philosophie catholique.

Le principal motif qui les a déterminés à lui faire cette demande est que les cours de Philosophie qui ont lieu à Paris, et spécialement ceux qui font partie de

l'enseignement supérieur, sont conçus presque tous dans un sens directement anti-chrétien.

Il ne pouvait pas ne pas se rendre à un désir fondé sur un semblable motif. En conséquence il fera, dans une réunion littéraire composée de ces jeunes gens studieux, des Conférences philosophiques, qui auront pour objet, cette année, une *Introduction à la Philosophie de l'Histoire*.

Chaque conférence, recueillie par quelques-uns de ses jeunes auditeurs sera immédiatement livrée à l'impression après avoir été revue par M. Gerbet. Elles paraîtront à quinze jours d'intervalle, et formeront, à la fin de l'année, un fort volume in-8°. Ce volume comprendra quinze Conférences. La première a eu lieu le Mardi 10 Janv. 1832.

Elles seront réimprimées à Louvain chez Vanlinthout et Vandenzande, Editeurs des « *Articles de l'Avenir* », aussitôt leur publication à Paris. On pourra y souscrire, au prix de 5 francs la collection entière, rendue franc de port chez les principaux Libraires et Directeurs des Postes, dans toute les villes du Royaume.

Ces conférences ont été réimprimées en trois volumes in-12° de 83 pp., 130 pp. et de 33 pp. chacun.

2. *Coup d'œil sur la controverse chrétienne depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours par M. l'Abbé Gerbet*. Un volume in-8° contenant F.T., T., et 212 pp. dont 3 de préface.
3. *Maximes sur le ministère de la Chaire par Gaichiès*, in-12°.

1832-1833

Essais d'Economie Politique par M. le Professeur de Coux. 3 vol. in-8° vendus par souscription (9 Fr.) et distribués par livraisons.

1833

1. *Justifications de la théologie morale du Bienheureux Alphonse Marie de Liguori par l'abbé Th. Gousset*. F.T. + T. + 259 pp. in-8°. 2 Fr.
2. *Mémoires du Cardinal B. Pacca, premier Ministre du Pape Pie VII, Traduits de l'Italien*. 3 vol. in-8°. 5 Fr.
3. *Elémens de Philosophie Catholique par l'abbé Combalot*. in-8°. 3 Fr.

1834

1. C'est une surprenante entreprise qu'annonçaient en décembre 1833 les éditeurs de Louvain :

« Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, nous annonçons au clergé et aux Catholiques Belges, qu'à commencer de l'année 1834 nous publie-

rons, sous le titre de *Petite Bibliothèque Catholique De la Belgique*, un choix de livres les plus propres à instruire le peuple, à ranimer en lui les bons principes, à en exposer tous les avantages pour son bien-être spirituel et temporel, et à défendre la Religion contre les attaques de ses détracteurs.

Ce choix sera fait avec discernement parmi les livres de piété peu répandus, et parmi ceux que font paraître maintenant les diverses entreprises en ce genre en France. Chaque ouvrage sera revêtu de l'approbation ecclésiastique.

Distribuer ces livres avec la plus grande profusion possible, les répandre parmi toutes les classes de la société, les rendre par la modicité du prix accessibles à toutes sortes de personnes, tel est le but auquel nous tendons.

Chaque mois il paraitra un volume in-18° de 4 à 9 feuilles d'impression, de manière à ce que les souscripteurs reçoivent annuellement au moins 70 feuilles ou plus de 2500 pages (10 feuilles ou 360 pages de plus que n'en fournit la petite bibliothèque de Lille).

Le prix annuel de la souscription n'est que de six francs pour toute la Belgique.

On souscrit, à Louvain, chez les Imprimeurs-Editeurs Vanlinthout et Vandenzande, et chez tous les libraires du royaume. »

Il serait fastidieux de citer ici tous les titres qui pendant dix ans, parurent dans le cadre de cette « bibliothèque ». Citons à titre d'exemple :

L'unique chose nécessaire, ou réflexions, pensées et prières pour mourir saintement. Par le révérend Père Marie-Joseph de Géramb. 320 pp. ¹.

2. *Le Petit Manuel de la Pieuse pensionnaire.* 416 pp. in-32°. 75 cent.
3. *Tableau des persécutions de l'Eglise pendant les trois premiers siècles.* 1 volume in-18°.
4. *Histoire des principaux Hérésiarques* par M. H... in-12°. 154 pp.

1835

1. *Discours prononcé par Monsieur le professeur de Coux, le 4 décembre 1835, à l'ouverture de son cours d'économie politique à l'Université Catholique de Louvain.* in-8°. 19 pp.
2. *Sermons du Révérend Père de Mac Carthy de la compagnie de Jésus.* 3 tomes in-16°. F.T. + T. + IV pp. + LXXVII pp.

1. Ce petit ouvrage a été traduit en flamand et a été publié dans cette langue par trois éditeurs au moins : 1° Hasselt, P. F. Milis, 1836, in-12°, 314 pp.; 2° Saint Nicolas, Drukk. A. Rukaert-Van Beesen, 1838, in-12°, 314 pp.; 3° Turnhout, Glénesson en Van Genechten, 1847, in-12°, 214 pp.

- (Notice historique sur l'auteur) + 425 pp.; F.T. + T. + 438 pp.; F.T. + T. + 491 pp.
3. *Triomphe du Saint Siège et de l'Eglise ou les novateurs modernes combattus par leurs propres armes.* 2 vol. in-8°. 6 Fr.
 4. *Nouvelles conversations flamandes et françaises contenant des Phrases élémentaires et de nouveaux Dialogues sur les sujets le plus en usage; traduites pour les Belges d'après les Conversations françaises et anglaises de W. A. Bellenger.* vol. in-12°. 1 Fr.
 5. *Le petit Manuel des Etudians ou Recueil de réflexions, prières et pratiques à l'usage de la jeunesse,* in-32°.
 6. *Théorie de la Statistique, traduite de l'Allemand et du Latin de F. J. Mone et augmentée d'additions et d'une bibliographie par E. Tandel, lecteur à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Louvain.* Grand in-8°, 3 Fr. 50 c.
 7. *Collection des ouvrages de M. M. Nelk, Schmid, Lang etc.* 19 vol. gr. in-32°. formant ensemble 3500 pp. 6 Fr.

1836

1. *Histoire de Sainte Elisabeth de Hongrie, Duchesse de Thuringe: (1207-1231) par le Comte de Montalembert, pair de France.* F.T. + T. + 1 f. (Dédicace) + 1 f. (« errata » et « addenda ») + CXXIV pp. (dont CIV d'introduction et XXIV pour l'« Indication des Sources historiques consultées pour la vie de Sainte Elisabeth ») + 1 F.T. + 1 f. bl. + 480 pp. + 1 tableau généalogique. Ce volume in-8° est tiré sur Whatman.
2. *Exercices de dévotion à l'usage des confréries établies en l'honneur du Sacré Coeur de Jésus.* Nouvelle édition, revue et augmentée de diverses prières inédites de la Soeur Marie-Marguerite Alacoque, et d'une neuvaine au Sacré Coeur par Saint Alphonse de Liguori. 1 vol. in-18° (VIII + 255 pp.).
3. *Le Guide de la jeunesse chrétienne ou Manuel religieux à l'usage des jeunes gens et des jeunes personnes par M. l'abbé de Fontenailles.* 2 vol. in-18°. 4 fr.
4. *La douloureuse passion de N.S. Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne Catherine Emmerich, religieuse augustine du*

couvent d'Agnetenberg en Westphalie. Ouvrage traduit de l'allemand. vol. pet. in-8°. 520 pp. 3 Fr. ¹.

5. *Philosophie de l'Histoire par Frédéric Schlegel*. Ouvrage traduit de l'allemand en français par M. l'abbé Lechat. 2 vol. in-8°. 5 Fr.

1837

Sermons du Père Brydaine missionnaire royal, publiés sur les manuscrits autographes.

1838

Nous déborderons légèrement le cadre de cette étude en donnant la collation des deux tomes in-8° d'une édition publiée par Vanlinthout et Vandenzande en collaboration avec un éditeur parisien :

Des Rapports Naturels // entre // Les Deux Puissances // d'après la tradition universelle, // par l'abbé Rohrbacher, // de la société asiatique de Paris, de la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy etc. // suivi du discours de réception de l'auteur // dans cette compagnie. // Tome premier ou tome second // Louvain, // Librairie de Vanlinthout et Vandezande (sic) // Paris, // Outhenin-Chalandre, Fils, Editeur, // rue Gît-Le-Coeur, n° 4 // 1838 //

T. 1 : F.T. (verso : a) « Propriété de l'Editeur » ; b) Besançon. — Imprimerie de Outhenin-Chalandre Fils) + 4 pp. + 383 pp.

T. 2 : F.T. + T. + 356 pp.

1840

Le Roman du Renard d'après toutes les branches et toutes les versions. Edition publiée par J. Collin de Plancy. 160 pp. in-16°.

* * *

Il semble qu'après 1840, Vanlinthout et Vandenzande n'aient édité qu'occasionnellement pour leur propre compte. (On ne voit plus guère que les livres scolaires de la collection « Prosunt et Delectant » et ceux de la « Petite Bibliothèque Catholique »). Dès 1843, ils mettent leur talent d'imprimeurs au service de

1. Une traduction en flamand de ce texte célèbre a été fréquemment rééditée entre 1838 et 1854, à Saint-Trond, chez Vanwest-Pluymsers.

C. J. Fonteyn. Celui-ci publie à Louvain, à partir de décembre 1843, une « Bibliothèque historique, philosophique et littéraire » composée d'une douzaine de volumes par an d'environ 300 pages chacun. Mais ceci est une autre histoire de contrefacteurs et de contrefaçons. Elle clôt toutefois l'importante période que nous venons d'étudier.

* * *

ANNEXE

Dans le chapitre consacré au *Nouveau Conservateur Belge*, nous avons signalé en renvoi (25^e renvoi de cette étude) la plus importante anthologie belge des textes de Lamartine. Nous terminerons cette étude par sa description.

Le volume contient 824 pp. in-4^o, F.T., T. et pages de « tables » compris. Ces dernières sont erronément chiffrées 521, 522, 523 et 524.

À l'exception des divers « Avertissements » et « Préfaces » imprimés dans cet ouvrage, tous les textes sont disposés en deux colonnes par page.

Le feuillet de titre est composé de la façon suivante: *Oeuvres Complètes // De // Lamartine // une vignette lithographiée longue de 7,6 cm représentant différentes fleurs. // Tournai, // A la librairie D'Ad. Leroux, Rue de la Tête d'Or, 17. SD (1845).*

Les textes contenus dans ce livre sont les suivants: a) *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages, pendant un Voyage en Orient.* (F.T., 2 pp. n.ch. d'« Avertissement » et 279 pp. reproduisant: 1^o Le « Voyage » (pp. 9-226), 2^o *Récit du séjour de Fatalla Sayeghir chez les Arabes errants du grand désert; rapporté et traduit par les soins de Monsieur de Lamartine.* (Avant-Propos: pp. 226-228; « Récits »: pp. 228-280), 3^o *Des « Maouals ou Romances vulgaires des Arabes Modernes, Extraites du recueil intitulé « Mélange de Littérature Orientale et Française » par J. Agoub.* (pp. 272-273), 4^o et un « Résumé Politique » (pp. 273-280); b) Un « Appendice » au « Voyage » (pp. 281-282) consistant en une *Lettre de M. le Vicomte de Marcellus à M. de Lamartine*; c) Le discours de réception de Lamartine à l'Académie Française

(1^{er} avril 1830) pp. 283-290; d) *Réponse de M. le Baron Cuvier à Lamartine lors de la même séance.* (pp. 290-293); e) *Considérations Préliminaires sur la Question à poser à l'Académie de Mâcon* (pp. 293-294); f) *Sur la Politique Rationnelle.* (pp. 295-307). (L'avertissement de l'éditeur est imprimé en renvoi p. 295); g) *Des devoirs civils du Curé* (pp. 309-311) (cf. le chapitre consacré au *Nouveau Conservateur Belge*, 25^e renvoi); h) *Des destinées de la Poésie.* (pp. 313-323), i) *Méditations Poétiques.* (F.T. + 2 pp. d'« Introduction » + 58 pp.). Cette partie du livre s'étend de la p. 323 à la p. 384; elle contient les *Premières* et les *Nouvelles Méditations*; j) *Harmonies Poétiques et Religieuses.* Ces pièces précédées d'un F.T. et d'une page d'« Avertissement », s'étendent de la p. 385 (titre) à la p. 460. k) *La Mort de Socrate.* Précédé de 2 pp. d'« Avertissement », ce poème recouvre les pp. 461 à 470; l) *Notes sur la Mort de Socrate.* Il y a douze notes réparties entre la p. 471 et la p. 478; m) *Le Dernier chant du Pèlerinage d'Harold.* Ce texte est précédé de 4 pp. d'« Avertissement » (pp. 479-482) et d'une P. de « Dédicace » (p. 483). Il recouvre les pages 485 à 489; n) *Notes du dernier Chant du Pèlerinage d'Harold.* Ces douze notes ont été imprimées de la p. 501 à la p. 507; o) *Chant du Sacre ou la Veille des Armes* (pp. 509-515); p) *Notes du Chant du Sacre.* Il y a cinq notes recouvrant les pp. 517-519; q) *Epîtres et Poésies; Diverses.* (pp. 521-544). Voici les textes repris sous ce titre: 1^o « Adieux au Collège de Belley »; 2^o « A M. Charles Nodier de la part de l'auteur son Admirateur et son Ami »; 3^o « Epître à M. Casimir Delavigne qui lui avait envoyé l'« Ecole des Vieillards » »; 4^o « Epître de M. de Lamartine à M. Casimir Delavigne: « De la Liberté » »; 5^o « Epître Familière à M. Victor Hugo »; 6^o « Le Retour »; 7^o « Epître à M. Amédée Pastoret »; 8^o « Epître à M. de Lamartine par M. de Sainte-Beuve » (*sic*); 9^o « A Mademoiselle Delphine Gay, aujourd'hui Madame Emile de Girardin »; 10^o « A Madame Desbordes-Valmore »; 11^o « Réponse de M. Reboul, de Nîmes à M. de Lamartine »; 12^o « Contre la Peine de Mort » (Au peuple du 19 octobre 1830); 13^o « A Némésis »; 14^o « L'Idée Eternelle »; 15^o « Vers à M. Trambly, auteur de l'Oenologie en lui offrant le deuxième volume des *Méditations* »; 16^o « Adieux de Sir Walter Scott à ses lecteurs »; 17^o « Réponses aux adieux de Sir Walter Scott à ses lecteurs »; 18^o « A une jeune

polonaise, Mademoiselle Michatowska »; 19^o « Au Prince Royal de Bavière voyageant en Grèce »; 20^o « paysage (chute du Rhin à Lauffen) »; 21^o « Une jeune fille »; 22^o « Réflexion »; 23^o « Vers sur un album »; 24^o « Vers sur un album »; 25^o « Vers inscrits sur l'album de Mademoiselle Nodier »; 26^o « Vers inscrits sur l'album de Madame V.H. »; 27^o « A une jeune personne qui prédisait l'avenir »; 28^o « Vers à un poète anglais qui avait traduit une harmonie »; 29^o « Réponse à Madame Tastu, après avoir lu le dernier volume de ses poésies qu'elle lui avait envoyé »; 30^o « Réponse à un vieil ami, improvisée au bain ». (Il s'agit de M. Ronot); 31^o « Aux enfants de Madame Léontine de Genoude »; 32^o « A M. A. de Lamartine par M. Jules de Rességuier, après la lecture de Jocelyn »; 33^o « Réponse à M. de Rességuier »; r) *Jocelyn. Episode. Journal trouvé chez un curé de village* (p. 545); DDD à *Maria-Anna-Eliza* (p. 547); *Avertissement* (pp. 549-550); *Prologue* (pp. 551-552); *Jocelyn* (pp. 553-618); s) *La chute d'un Ange. Vision*. Le récit qui couvre les pp. 623 à 711 est précédé d'un F.T. (p. 619) et de 2 pp. d'« Avertissement » (pp. 621-622); t) *Sur l'Abolition de la Peine de Mort*: Premier discours, prononcé à l'hôtel de ville de Paris le 18 avril 1836 (pp. 713-717); second discours prononcé le 17 avril 1837. (pp. 719-723); u) *Discours et Articles sur la Question d'Orient*. Ces textes sont précédés d'un F.T. (p. 725) et de 7 pp. de « Préface » (pp. 728-735). En voici la liste: 1^o « Discours prononcé à la chambre des Députés dans la séance du 8 janvier 1834 ». ; 2^o « Discours prononcé à la chambre des Députés le 1 juillet 1839 ». ; 3^o « Réplique à M. Odilon-Barrot, dans la même séance ». ; 4^o « Discours prononcé à la chambre des Députés le 11 janvier 1840 ». ; 5^o « La Question d'Orient, la Guerre, le Ministère »; v) *Discours prononcé à la chambre des Députés le 27 janvier 1843*. Les pages 773 à 778 contiennent ce texte; elles sont précédées d'un F.T. (p. 771), w) *II^e discours et réplique prononcés à la chambre des Députés les 3 et 4 mars 1843 dans la discussion des fonds secrets*. Ces deux textes (discours; réplique de Lamartine à Guizot) sont précédés d'un F.T. (p. 779) et s'étendent de la p. 781 à la p. 790.; x) *Discours prononcé à la chambre des députés le 24 mars 1843 dans la discussion relative aux Fonctionnaires publics* (F.T.: p. 791; discours pp. 793-798; y) *Discours prononcé au banquet donné à Mâcon*

le 7 juin 1843. (F.T. p. 799; discours: pp. 801-806); z) Enfin le volume se termine par le *Discours prononcé les 6 et 7 mars 1845, dans le troisième bureau, sur l'armement des fortifications de Paris*.

L'aperçu du contenu de cette contrefaçon tournaïsiennne en montre l'importance capitale. C'est un livre que tout lecteur de Lamartine se doit de rechercher.

Chronique

Réunie le 12 mai, l'Académie a entendu une brillante communication de M. Robert-Léon Wagner: *Modèles grecs dans l'œuvre de Jean Giono*. M. Wagner n'avait plus rejoint ses confrères depuis quelques années. Ceux-ci se sont grandement réjouis de le retrouver. Le texte de son étude paraît dans ce Bulletin.

Au cours de sa séance du 9 juin, l'Académie a entendu une communication de M^{me} Jeanine Moulin: *Le rôle de l'intelligentsia dans la Pologne d'aujourd'hui*. C'était le fruit d'une observation toute récente, puisque M^{me} Moulin venait de rentrer d'un voyage en Pologne, voyage qui l'avait menée à Varsovie, Cracovie et Lublin.

L'Académie a attribué plusieurs subventions d'aide à l'édition.

* * *

M. Joseph Hanse a parlé au nom de l'Académie le lundi 7 mai à l'hôtel communal d'Ixelles à l'occasion de la commémoration du centième anniversaire de la mort de Charles De Coster. Il a évoqué surtout le cheminement de *Tyl Ulenspiegel* à travers ses traductions dans le monde.

M. Maurice Piron a fait au « Centre international d'études francophones » de l'Université de Paris-Sorbonne, au cours de l'année académique 1978-1979, une série de leçons et de séminaires consacrée aux lettres françaises de Suisse et de Belgique (pour ces dernières: de la *Légende d'Ulenspiegel* à Thiry et à Norge).

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES

- ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. — 1972 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 400,—
- ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 74 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'*Annuaire* sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble, Henri Davignon, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht,

- Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Edouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofer Nyrop, Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario Roques, Jacques Salverda de Greve, Fernand Severin, Henri Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Vallotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den Bosch, Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol. 14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque volume 400,—
- ACTES du Colloque Baudelaire, Namur et Bruxelles 1967, publiés en collaboration avec le Ministère de la Culture française et la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne (Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Maurice-Jean Lefebve, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Edith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p. — 1968 250,—
- ANGELET Christian. — *La poésie de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 200,—
- BAYOT Alphonse. — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 300,—
- BERG Christian. — *Jean de Boschère ou le mouvement de l'attente*. 1 vol. in-8° de 372 p. — 1978 400,—
- BERVOETS Marguerite. — *Œuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 280,—
- BEYEN Roland. — *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*. Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. — 1971 Réimp. 1972 480,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de VII-304 p. — 1958 200,—
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XXXIX-219 p. — 1966 300,—
Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XIX-310 p. — 1968 300,—

- Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRUCHER. I vol. in-8°, 468 p. — 1972 350,—
- BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français de Belgique. I br. in-8° de 36 p. — 1968 60,—
- BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. I vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 250,—
- BOUMAL Louis. — *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, I vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 250,—
- BRAET Herman. — *L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900*. I vol. in-8° de 203 p. 250,—
- BRONCKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. I vol. in-8° de 306 p. — 1933 350,—
- BRUCHER Roger. — Maurice Maeterlinck. *L'œuvre et son audience*. Essai de bibliographie 1883-1960. I vol. in-8° de 146 p. — 1972 (épuisé) 180,—
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. I vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 350,—
- CHAINAYE Hector. — *L'Âme des choses*. Réédition I vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 200,—
- CHAMPAGNE Paul. — *Nouvel essai sur Octave Pirmez*. I. *Sa vie*. I vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 250,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850)*. I. *La Bataille romantique*. I vol. in-8° de 423 p. — 1931 480,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850)*. II. *Vers un Romantisme national*. I vol. in-8° de 546 p. — 1948 480,—
- CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastorale (1594)*. I vol. in-8° de 116 p. — 1959 160,—
- CHRISTOPHE Lucien. — *Albert Giraud. Son œuvre et son temps*. I vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 200,—
- Pour le Centenaire de COLETTE*, textes de Georges Sion, Françoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, I plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques Gailliard. 80,—
- COMPÈRE Gaston. — *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck*. I vol. in-8° de 270 p. — 1955 (épuisé) 300,—
- CULOT Jean-Marie. — *Bibliographie d'Émile Verhaeren*. I vol. in-8° de 156 p. — 1958 200,—

- DAVIGNON Henri. — *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel* (Lettres inédites). I vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955 . . . 100,—
- DAVIGNON Henri. — *Charles Van Lerberghe et ses amis*. I vol. in-8° de 184 p. — 1952 220,—
- DAVIGNON Henri. — *De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux*. I vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 250,—
- DEFRENNE Madeleine. — *Odilon-Jean Périer*. I vol. in-8° de 468 p. — 1957 480,—
- DE REUL Xavier. — *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). I vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre*. I vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève*. I vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 350,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chanfre d'Hélène*. I vol. in-8° de 415 p. — 1959 450,—
- DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 150,—
- DOUTREPONT Georges. — *Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*. I vol. in-8° de 169 p. — 1938 200,—
- DUBOIS Jacques. — *Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle*. I vol. in-8° de 221 p. — 1963. 250,—
- ÉTIENNE Servais. — *Les Sources de « Bug-Jargal »*. I vol. in-8° de 159 p. — 1923 220,—
- FRANCOIS Simone. — *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus). I vol. in-8° de 115 p. — 1956. (épuisé) 160,—
- GILLIS Anne-Marie. — *Edmond Breuché de la Croix*. I vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 220,—
- GILSOUL Robert. — *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*. I vol. in-8° de 418 p. — 1936 480,—
- GILSOUL Robert. — *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*. I vol. in-8° de 342 p. — 1953 380,—
- GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 220,—
- GUIETTE Robert. — *Max Elskamp et Jean de Bosschère*. Correspondance. I vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 100,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *La poésie de Van Lerberghe*. Essai d'exégèse intégrale. I vol. in-8° de 247 p. — 1962 (épuisé) 300,—

- GUILLAUME Jean S.J. — *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 350,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*, 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 150,—
- GUILLAUME Jean S.J. — « *Les Chimères* » de Nerval. Édition critique. 1 vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte 220,—
- HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e* (manuscripts 815 et 2700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 280,—
- HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 200,—
- HOUSSA Nicole. — *Le souci de l'expression chez Colette*. 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 250,—
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 200,—
- JAMMES Francis et BRAUN Thomas. — *Correspondance* (1898-1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1972 300,—
- KLINKENBERG Jean-Marie. — *Style et Archaïsme dans la légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*, 2 vol., in-8°, 425 p. + 358 p., 1973 650,—
- LECOQ Albert. — *Œuvre poétique*. Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p. 480,—
- LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 (épuisé) 180,—
- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 380,—
- MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 160,—
- MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935 480,—
- MORTIER Roland. — *Le Tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle*, 1 vol. de 14 × 20 de 145 p. — 1972 180,—
- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck*, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire, 332 p. in-8°, plus iconographie — 1974 320,—

- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck ou le théâtre du paroxysme*. I vol. in-8° de 450 p. — 1978 550,—
- NOULET Émilie. — *Le premier visage de Rimbaud*, nouvelle édition revue et complétée, I vol. 14 × 20, 335 p. — 1973 300,—
- OTTEN Michel. — *Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme*. I vol. in-8° de 256 p. — 1962 320,—
- PAQUOT Marcel. — *Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. I vol. in-8° de 224 p. 280,—
- PICARD Edmond. — *L'Amiral*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 150,—
- PIELTAIN Paul. — *Le Cimetière marin de Paul Valéry* (essai d'explication et commentaire). I vol. in-8° de 324 p. — 1975 400,—
- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 351 p. — 1932 400,—
- POHL Jacques. — *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. — I vol. in-8° de 248 p. — 1962 300,—
- REICHERT Madeleine. — *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. I vol. in-8° de 248 p. — 1933 320,—
- REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). I vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959 250,—
- REMACLE Madeleine. — *L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust*. I vol. in-8° de 213 p. — 1954 280,—
- RENCHON Hector. — *Études de syntaxe descriptive*. Tome I : *La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*. I vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969 280,—
Tome II : *La syntaxe de l'interrogation*. I vol. in-8° de 284 p. — 1967. Réimpression en 1969 350,—
- ROBIN Eugène. — *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). I vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 280,—
- RUELLE Pierre. — *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain*. I vol. in-8° de 200 p. — 1953 280,—
- SANVIC Romain. — *Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête*. Introduction et notices de Georges Sion. I vol. in-8° de 382 p. 450,—
- SCHAEFFER Pierre-Jean. — *Jules Destrée*. Essai biographique. I vol. in-8° de 420 p. — 1962 480,—
- SEVERIN Fernand. — *Lettres à un jeune poète*, publiées et commentées par Léon Kochnitzky. I vol. 14 × 20 de 312 p. — 1960 180,—

SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. — 1966	220,—
SOSSET L. L. — <i>Introduction à l'œuvre de Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937	250,—
TERRASSE Jean. — <i>Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or</i> . 1 vol. in-8° de 319 p. — 1970	400,—
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . 1 vol. in-8° de 274 p. — 1943	300,—
VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935	200,—
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'influence du naturalisme français en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 339 p. — 1930	380,—
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre: « Un Mâle », de Camille Lemonnier</i> . 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	220,—
VANZYPE Gustave. — <i>Itinéraires et portraits</i> . Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. 1 vol. 14 × 20 de 184 p. — 1969	200,—
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . 1 vol. in-8° de 100 p. — 1935	140,—
VIVIER Robert. — <i>L'originalité de Baudelaire</i> (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). 1 vol. in-8 de 296 p. 1965	350,—
VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954. Réimpression en 1970	280,—
VIVIER Robert. — <i>Traditore</i> . 1 vol. in-8° de 285 p. — 1960.	350,—
« LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — 1 vol. in-8° de 44 p. — 1961	95,—
WARNANT Léon. — <i>La Culture en Hesbaye liégeoise</i> . 1 vol. in-8° de 255 p. — 1949	300,—
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin. — Le poète et son Art</i> . 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941	250,—
WYNANT Marc. — <i>La genèse de « Meurtres » de Charles Plisnier</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1978	250,—

Vient de paraître :

THIRY Claude. — <i>Le Jeu de l'Étoile du manuscrit de Cornillon</i> . 1 vol. in-8° de 170 pp.	300,—
---	-------

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part.

Le présent tarif annule les précédents.